

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'Auvergne ET DU VELAY

Cotisation
2014



A moi Auvergne !

Dans ce numéro :

Les généalogies d'Auvergnats :

Pierre Jean REMY (*Jean Pierre ANGREMY*)
Albert DAUZAT (*linguiste et philologue*)
Michel LEVÉ (*héros de la Vieille Garde*)
Survivance des LA TOUR d'Auvergne

Olliergues, les 3-6 octobre 2013

Les migrants d'Auvergne

Les Cantalous à Nantes
Des mariages dans l'Yonne

et les rubriques habituelles :

dont vos Questions et Réponses (13 pages)

Pierre Jean REMY, écrivain, directeur de la BnF, académicien (*Droits réservés*)



PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 36^e ANNÉE – 4^e TR. 2013

N° 146

novembre 2013

8,25 € le numéro

SOMMAIRE

Le mot du PrésidentA. ROSSI	page. 189
Vie du Cercle	Le Conseil d'administration du 5 octobre	JP BARTHÉLEMY page 190
Avis importants	Permanences, réunions, informations	LA RÉDACTION page 192
Fédération Française de Généalogie	Communiqué en réponse à la CNIL (« droit à l'oubli » !).....	LA RÉDACTION page 194
Livradois-Forez	Chroniques n° 79, 3-6 octobre, Exposition et réunion.....	H. PONCHON page 195
Cantal	Ces Nantais venus d'ailleurs : les Cantalous à Nantes	L. LE BAIL page 197
Il y a 100 ans, la Guerre	2 ^e semestre 1913 : Éphémérides	J.F. CROHAS page 203
Bourgs, villages et lieux	Arconsat, ses mariages au temps des Louis XV et XVI	F. COUZON page 205
Vie et métiers d'autrefois	Mortalité rurale accidentelle en Angleterre au 16 ^e siècle	A. ROSSI page 208
	Procès verbal d'une chasse au loup en 1690 (St Illide)	H. BOURJADE page 210
	Le passeport à l'intérieur de Pierre Rimbaud (Job, 1833)	A. ROSSI page 211
Personnages et familles	Pierre Jean REMY et les ANGREMY du Cantal	H. PONCHONS page 213
	Albert DAUZAT, linguiste et philologue	J.P. BATISSE page 224
	Michel LEVÉ, chef de bataillon dans la Vieille Garde	J. MAISONNEUVE page 228
	Recherche d'une survivance des La Tour d'Auvergne.....	T. REMUZON page 232
Auvergnats en migration	Mariages d'Auvergnats dans l'Yonne	S.G. YONNE page 235
	Soldats auvergnats morts à Eylau	D&B. QUINTIN page 237
Questions & Réponses	Questions du CGHAV	LES ADHÉRENTS page 240
	La Médecine au 17 ^e siècle : une obligation de soins	Y. BESSET page 244
	Réponses du CGHAV	LES ADHÉRENTS page 245
	Généalogies MONATTE et CHASSAING compléments.....	page 252
Couvertures :	1 ^{ère} = Photo « officielle » de Pierre Jean REMY	
	4 ^{ème} = Souvenirs de l'exposition et réunion, des 3-6 octobre à Olliergues	

Encart central piqué

Renouvellement de cotisation pour l'année 2014

A ce numéro 146 est joint un numéro spécial représentant un Guide Pratique du CGHAV (internet, dépouillements, éditions)

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

Cotisation/Abonnement 2014 à la revue (4 numéros annuels) : France & DomTom : **33 Euros** ; Europe : **36 Euros** ; Outre-mer : **40 Euros**.

Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV : France & DomTom : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer : **38 Euros**.

Cotisation 2014 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = **25 Euros**.

Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV

Pour des commandes, s'adresser à :

1/ Monsieur Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres – 91230 Montgeron, pour les commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (BMS. et 6^e RFE)

6^e RFE - Répertoire des Familles Étudiées par les membres du CGHAV (*port compris*) : 15 Euros

Numéros anciens disponibles : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2013/2014* = 8,25 Euros)

2/ Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†)..... 29 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL..... 27 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI 13 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON 8 Euros

« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON..... 8 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE..... 27 Euros

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL 13 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18^e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY 29 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18^e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY 29 Euros

« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY 15 Euros

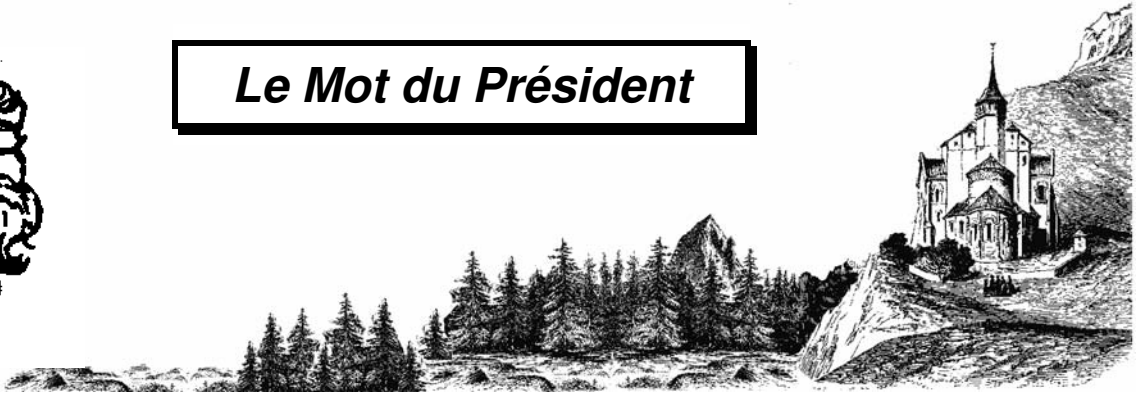
« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT 29 Euros

« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages) 11 Euros

« Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-ss-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.)... 21 Euros



Le Mot du Président



Chers Amis,

Le numéro de « A moi Auvergne ! » que vous venez de recevoir est un numéro double. A un numéro « ordinaire » est associé un « Guide pratique 2013 » des outils du CGHAV.

Nous avons déjà édité un tel guide au début de l'année 2010, mais à notre époque les choses changent très vite !

Dans ce numéro spécial, vous trouverez non seulement des modes d'emploi détaillés de nos outils internet, qu'il s'agisse de notre Site, de notre Forum de Questions/Réponses, ou de GeneaBank, mais aussi un répertoire de tous les dépouillements d'actes d'état-civil ancien effectués par nos adhérents et par les autres associations qui ont travaillé sur nos départements. Vous y trouverez également un répertoire des articles de fond publiés dans votre revue et une bibliographie qui nous paraît utile pour approfondir notre connaissance de la vie de nos ancêtres.

Contrairement à ce que nous faisons jusqu'ici, la liste des tables de dépouillements n'est pas faite sur une seule colonne mais utilise toute la largeur de la page. Ceci permet d'y insérer quelques notes sur le contenu de ces tables, en particulier quand elles ne peuvent être continuées entre les dates indiquées, car les actes manquent. Vous pourrez constater que toutes ces tables ne sont pas encore accessibles sur la base de données GeneaBank, car pour ce faire elles nécessitent une mise en forme particulière qui se fait progressivement.

Peut-être avez-vous remarqué que la base GeneaBank de notre cercle comporte maintenant quelques 750.000 actes, essentiellement des mariages et progressivement des baptêmes/naissances, mais pas encore de décès. Même si les outils actuels rendent assez aisée la manipulation d'une telle base, il ne faut oublier que sa mise en forme nécessite des efforts non négligeables ... donc du temps !

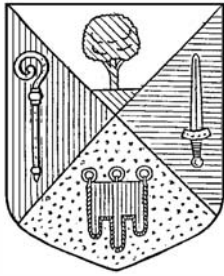
Comme vous pourrez le constater en lisant le Compte-rendu de notre dernier Conseil d'Administration, nous mettons en chantier un renouvellement de notre site internet, avec pour objectif principal d'en rendre la mise à jour beaucoup plus aisée. Cette facilité nous permettra de le compléter par de nombreux outils et bases d'information qui, aujourd'hui, sont à la traîne.

Il en est de même du « blog » prévu qui lui sera associé.

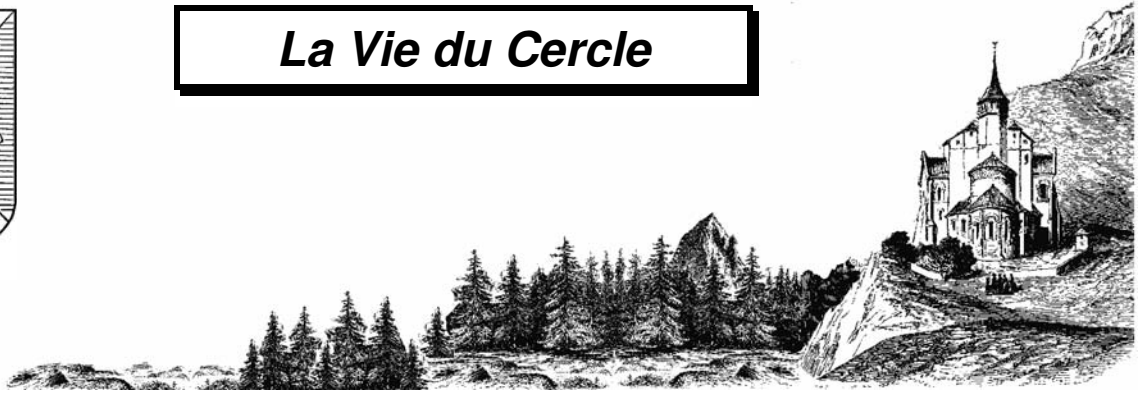
Pour dire un mot du numéro 146 de « A moi Auvergne ! » celui-ci comporte des éléments de la vie et de la généalogie de quelques auvergnats « connus ». Même si cela ne changera pas votre vie, il peut être amusant de se retrouver « cousin » de l'un de ces personnages, même si ce « cousinage » est bien lointain. En outre, cette étude de leur généalogie, déjà faite (et vérifiée !) peut vous permettre de faire progresser la vôtre. Profitez-en !

Bien cordialement à tous

Alain ROSSI



La Vie du Cercle



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CGHAV DU 5 OCTOBRE 2013

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Le Conseil d'Administration du CGHAV a tenu sa réunion de rentrée le 5 octobre dernier à la bibliothèque de Clermont-Ferrand. Présidé par Alain ROSSI, il a essentiellement délibéré sur les points suivants :

Cooptation d'un nouvel administrateur

Les candidats pour entrer au Conseil étant plutôt rares, le Conseil a accueilli très favorablement la candidature de Mme Christiane BELIER, et ceci d'autant plus que le sexe féminin n'était représenté à ce jour que par deux administratrices, alors que la parité est prônée dans toutes les instances. Conformément aux statuts, le mandat de Mme BELIER sera soumis au vote de la prochaine Assemblée Générale.

Mme BELIER devrait prendre en charge, en qualité de Secrétaire Adjoint, (et avec son mari qui est prêt à collaborer), la gestion du fichier des adhérents, ce qui soulagera le Président Alain ROSSI qui assure actuellement cette tâche entre beaucoup d'autres.

La vie du Cercle

Le nombre d'adhérents s'établit à 1112 en septembre 2013 contre 1131 en septembre 2012. Comme ces dernières années, le Cercle connaît donc une légère érosion de ses effectifs, mais celle-ci n'a pas le caractère préoccupant de la baisse qu'ont connue de nombreuses associations à la suite de la mise en ligne des registres par les A.D. Il convient néanmoins de rester vigilant, notamment au moment du renouvellement des adhésions.

La revue fait régulièrement l'objet de témoignages de satisfaction. Les échanges sur le forum se maintiennent à un niveau satisfaisant. En revanche, les réunions organisées par les sections régionales ne connaissent qu'une faible fréquentation. A Clermont, 12 à 14 personnes en moyenne, à Paris, 10 à 16 personnes, à Lyon 6 le plus souvent. Le Conseil s'interroge sur les actions à mettre en œuvre pour améliorer la fréquentation, comme le mériteraient le temps et les efforts qu'y consacrent quelques animateurs.

Cotisations. Accueil des nouveaux

Le montant de la cotisation est maintenu à son même niveau (inchangé depuis le passage à l'euro !), c'est-à-dire :

- Cotisation pleine : 33 €
- Cotisation sans revue : 31€
- Abonnement simple à la revue : 25 €

Les cotisations comportant l'envoi de la revue dans les DOM-TOM sont aux mêmes prix, car le coût postal est pratiquement le même.

Par contre, celles des pays étrangers sont un peu supérieures, augmentées de 3 € pour l'Europe et de 7 € pour les pays lointains (USA, Brésil, etc.)

Par ailleurs, il est convenu que toute personne qui adhère au Cercle dans le dernier trimestre d'une année pour l'année suivante recevra la dernière revue de l'année, et une allocation de points GeneaBank en attendant son allocation normale de janvier, et pourra s'inscrire immédiatement sur le forum.

Points GeneaBank

Pour 2014, l'allocation des points GeneaBank se fera à mi-janvier et mi-juillet et sera de 200 points à chaque fois, soit un total de 400 points pour l'année.

Comme il est habituel, au moment de l'allocation de janvier, les points non-consommés de l'année précédente sont remis à zéro.(y compris pour ceux dont la cotisation n'est pas réglée à ce moment.

Site internet

A la suite du désistement de l'organisme qui hébergeait notre site, celui-ci a été transféré en catastrophe durant l'été à un nouvel hébergeur, la société Typhon, par l'intermédiaire d'une société dite « d'infogérance ». Les deux assurant des services qui n'étaient pas assurés par notre hébergeur, telle une garantie d'intervention dans la journée (voire dans l'heure) en cas de problème tel qu'internet en produit régulièrement.

Le coût de l'hébergement est sensiblement supérieur à ce qu'il était auparavant, mais il s'inscrit dans la gamme des prix proposés par les autres sociétés et assure une garantie de pérennité de fonctionnement que nous ne savons pas assurer nous même. Le Conseil a donc décidé de maintenir l'hébergement chez Typhon pour un coût de 3000 € par an, après vérification que ce coût était cohérent avec d'autres offres potentielles (ce qui est le cas).

Par ailleurs, les administrateurs ont estimé que le site actuel qui a été bâti avec un logiciel aujourd'hui vieillissant (SPIP) devait être remplacé par un site plus performant. Ils ont décidé de mandater la société WorkBandits (qui travaille avec l'hébergeur Typhon) pour élaborer ce nouveau site avec un montant de 3.000 € ttc . L'intérêt de l'utilisation de WordPress, logiciel qui a actuellement le vent en poupe avec possibilité d'ajout de nombreux additifs, élaborés par d'autres

Dans un premier temps ce site sera monté en mode test, pendant le temps de transfert des données actuellement présentes et d'un ajout d'autres.

L'objectif est de présenter ce nouveau site et ses possibilités lors de la prochaine A.G. qui pourra valider le budget alloué et éventuellement faire un ajout pour des fonctions non assurées dans ce premier temps (incorporation de la gestion du fichier des adhérents sur ce nouveau site, éventuellement remplacement du forum géré actuellement par Yahoo !, incorporation du blog, etc ...).

Enfin, le Conseil s'est déclaré favorable à la poursuite des travaux entrepris par J.F. CROHAS pour la mise en place d'un blog, même si la discussion fait encore apparaître des divergences sur la conception de ce blog.

La Revue

Le Conseil a arrêté le contenu du hors-série gratuit qui accompagne le présent numéro et qui a pour objectif de préciser les différents outils mis à la disposition des adhérents.

Ce supplément sera tiré en un nombre d'exemplaires bien supérieur à celui de la revue elle-même puisqu'il est destiné à être remis à tous les futurs adhérents.

Les Tables

Les modalités de mise à jour de GeneaBank et des autres bases de données (Bigenet, GeneaNet, Notre Famille) ont été précisées : l'ensemble des bases diffusant les relevés du Cercle sera mis à jour de façon simultanée à partir de la même base (Nimégue), en principe 2 fois par an.

Dominique BENET annonce qu'après la dernière mise à jour la base GeneaBank comporte 755.000 actes.

Manifestations à venir

Le Conseil a évoqué les manifestations du dernier trimestre 2013 dans lesquelles le CGHAV sera représenté.

Pour 2014, il prévoit une représentation du Cercle à la réunion d'Aprogemere (Cantal) en juillet, et à la réunion organisée à Brive les 27 et 28 septembre.

Ainsi qu'à la réunion biennale de la Fédération au moins de septembre 2014 à Paris dans la cour des Archives de France.

Pour le CGHAV, la réunion Livradois-Forez est prévue le dimanche 5 octobre 2014.

Pour l'**Assemblée Générale 2014**, la date du samedi **17 mai** est retenue. Elle se tiendra, en principe, à Maringues.

Bibliothèque de Clermont

Le Conseil a pris acte de la réalisation satisfaisante des travaux de chauffage de la bibliothèque pour un montant légèrement inférieur à 1000 €

Ouvrages

La collection des ouvrages d'Eric TEXIER sera désormais disponible dans les bibliothèques de Clermont, Lyon et Paris.

Par ailleurs, la bibliothèque de Clermont sera abonnée à la « *Revue Française de Généalogie* » qui publie de plus en plus de « dossiers techniques » utiles aux adhérents, et qui seront donc disponibles à Clermont-Ferrand

Notre carnet

Jean DESCARSIN (†)

Nous avons appris le décès le 16 juillet dernier, à l'âge de 92 ans, de Jean DESCARSIN, un des plus anciens et fidèles adhérents du CGHAV (n° 247).

Il fut très longtemps un habitué de nos réunions parisiennes. Il avait publié divers articles dans la revue sur les ancêtres auvergnats de Maître MORO-GIAFFERI (n° 57), de Paul MORAND (n° 35) et surtout de Gaston GALLIMARD et la famille CHABRIER d'Allanche (n° 45).

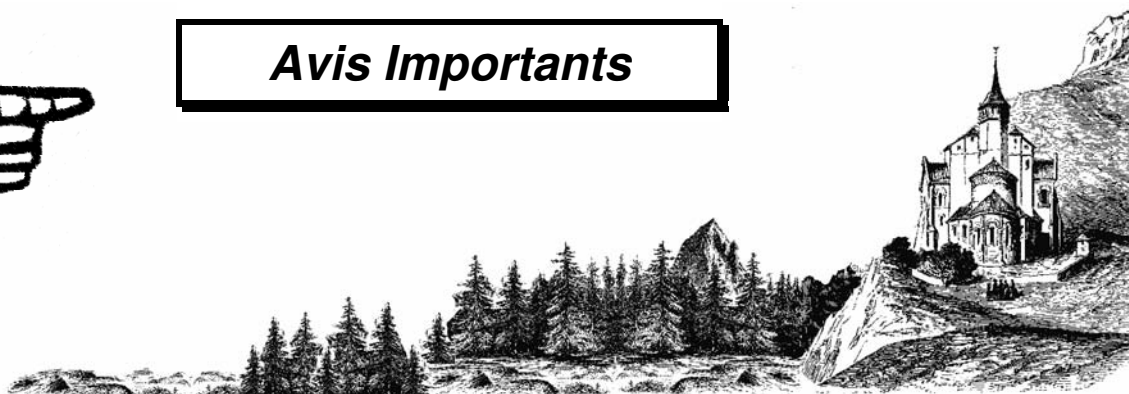
Jean DESCARSIN et moi-même avons publié cette histoire des CHABRIER auxquels les GALLIMARD doivent leur fortune dans le Bulletin de la Société Historique de Suresnes en 1986 sous le titre « *Une fortune au XIX^e siècle, Les CHABRIER, ou l'histoire d'un lampiste* ».

Jean DESCARSIN était né le 26 novembre 1920 à Chaville. Ingénieur IEG, il avait travaillé à la Compagnie continentale des compteurs, rue d'Astorg, puis pour les pompes Julien et Mège de Lyon pour lesquelles il avait assuré la direction de l'agence de Paris.

Henri PONCHON



Avis Importants



CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2014 : les 1^{er} lundi, 2^e mercredi et 3^e vendredi à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand, de 14h30 à 17h30.

Décembre	Lundi 2 Mercredi 11 Vendredi 20	Janvier	Lundi 6 Mercredi 15 Vendredi 24
Février	Lundi 3 Mercredi 12 Vendredi 21	Mars	Lundi 3 Mercredi 12 Vendredi 21
Avril	Lundi 7 Mercredi 16 Vendredi 25	Mai	Lundi 5 Mercredi 14 Vendredi 23
Juin	Lundi 2 Mercredi 11 Vendredi 20	Juillet	Lundi 7 <i>fermé</i> <i>fermé</i>

A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

cghav@orange.fr

ou Mme M.-F. BRUNEL : cghav63@orange.fr

LYON

Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le 3^e mardi du mois et un samedi par trimestre, de 9h30 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

Prochaines réunions :

Mardi 17 décembre, 14 heures à 17 heures

Samedi 18 janvier, 9 h 30 à 12 heures
Mardi 21 janvier, 14 heures à 17 heures
Mardi 18 février, 14 heures à 17 heures
Mardi 18 mars, 14 heures à 17 heures
Mardi 15 avril, 14 heures à 17 heures
Mardi 20 mai, 14 heures à 17 heures
Mardi 17 juin, 14 heures à 17 heures

Il reste à fixer un samedi pour le second trimestre 2014

Contacts : Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657

jean-marc.fayolle@dbmail.com

Brigitte LACROIX : celacgen@yahoo.fr

Réunion CGHAV – Rhône-Alpes

Samedi 22 mars 2014 à partir de 9 heures

Nous vous donnons rendez-vous mi-mars pour notre réunion annuelle des adhérents CGHAV- Rhône-Alpes.

Matinée à notre local du 39bis rue de Marseille.

Comme les années passées, nous nous retrouverons pour déjeuner avec nos amis de CGHHML (Marche et Limousin) et nous espérons que cette rencontre donnera lieu à des échanges fructueux entre adhérents de nos deux cercles.

Après le déjeuner, nous resterons l'après-midi pour une petite conférence-discussion sur « *Témoignages autour de la Guerre de 1914-1918, en Limousin et par les soldats limousins* », donnée par M. Jean Jacques MAURIAT (Président du CGHHML)

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.

Grâce à « La France Généalogique », nous sommes installés dans la salle de la **Maison des Associations du 1^{er} arrondissement**, 5 bis rue du Louvre, 75001 Paris, où la réunion se tient les 1^{er} mercredi du mois soit le **4 décembre**, dans les horaires habituels de **14h15 à 18h45**.

De 14h15 à 17 heures, chacun peut faire part des problèmes qu'il rencontre personnellement dans ses recherches auprès des responsables du Cercle et des autres membres du groupe.

Il est également possible de consulter les outils de recherche dont nous disposons (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres).

Pour la consultation de ces ouvrages, il convient auparavant de s'assurer de leur disponibilité et de les commander quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005
barthelemyjpmc@wanadoo.fr

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538
rossi.cghav@orange.fr

De 17 heures à 18h45, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

ATTENTION : à partir de janvier 2014, les réunions du 1^{er} mercredi du mois se tiendront à

la Maison des Associations du 2^{ème} arrondissement,
23 rue Greneta (*comme ce fut le cas jusque fin 2011*).

Les rendez-vous y seront donc

- mercredi **8 janvier**,
- mercredi **5 février**
- mercredi **5 mars**

Déjeuner annuel de la Section Parisienne

Tous les ans, nous profitons d'un samedi midi du mois de janvier pour nous retrouver et parler autour d'un repas auvergnat.

Cette année, comme l'année précédente, ce déjeuner aura lieu le **samedi 18 janvier à 12h30**, au restaurant « *L'Ambassade d'Auvergne* », 22 rue du Grenier St Lazarre – 75003-Paris (Métro : Réaumur-Sébastopol, lignes 4, 8, 9 ; Arts-et-Métiers, lignes 3, 11 ; Rambuteau, ligne 11 ; ou enfin Châtelet-Les Halles). Nombreux parkings à proximité.

Le prix du repas, tout compris, sera de 38 euros, à régler sur place (avec apéritif, entrée, plat, dessert, vin et café).

Il est important, pour respecter le restaurant qui nous reçoit de pouvoir lui indiquer le nombre de couverts.

Merci de vous inscrire à l'avance par courrier ou mail auprès de Nicole BIENVENU (j.n.bienvenu@wanadoo.fr), (courrier : 150 rue St Maur, 75011).

Vous pouvez aussi le faire par téléphone auprès de Jean Pierre BARTHÉLEMY ou d'Alain ROSSI.

Inscrivez-vous aussi rapidement que possible et si vous n'êtes pas sûr de venir, vous pourrez le confirmer au plus tard une semaine à l'avance.

Aubière : dépôt des archives

Le maire d'Aubière (63) a déposé fin juillet les archives communales anciennes aux AD. (Magazine du Conseil Général « *Puy-de-Dôme en mouvement* » n°139, octobre 2013).

Souhaitons qu'elles soient numérisées et mises à disposition du public aussi prochainement que possible

Laurence RODET (cghav-3501)

Mme Lucie DORSY, nouvelle directrice des Archives départementales du Cantal.

Le Directeur des Archives cantaliennes, Edouard BOUYÉ, en poste depuis 9 ans, a été nommé directeur des Archives départementales de la Côte-d'Or.

Il est remplacé par Mme Lucie DORSY, qui a pris ses fonctions le 8 juillet dernier. Elle avait déjà travaillé à Aurillac, auprès d'Edouard BOUYÉ, dans cet établissement qu'elle connaît donc déjà bien.

Le CGHAV lui adresse ses vœux de pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités, si essentielles pour nos recherches.

Le Service des Archives Médicales et hospitalières des Armées - SAMHA

Information de Gérard JACQUES (cghav-3831)

Le SAMHA, basé à Limoges, conserve les archives médicales de plus de 10 ans et depuis 1789, concernant les patients civils et militaires ayant fréquenté les hôpitaux militaires. Les théâtres d'opérations extérieures reversent également leurs archives au SAMHA.

Toute personne souhaitant obtenir une copie d'un dossier médical peut l'obtenir sur simple demande par courrier postal ou électronique en joignant une copie de sa pièce d'identité en cours de validité.

S'il s'agit d'un dossier récent, il ne peut être communiqué qu'à un médecin dont il conviendra d'indiquer les coordonnées (après l'en avoir informé !).

SAMHA

23, rue de Châteauroux ; BP n° 21105
87052 LIMOGES Cedex 2

Thésaurus des seigneurs de Mardogne dans les montagnes d'Auvergne de 1066 à 1827

Bruno de FÉLIGONDE nous signale que son ouvrage présenté dans AmA ! n° 142 (Encart IV) a été complété par une table-index disponible au prix de 10 €. Comme l'ouvrage lui-même on peut se la procurer auprès de l'auteur : *B. de FÉLIGONDE, 15 allée des Sources, 91170 Viry-Chatillon* (bruno.defeligonde@wanadoo.fr)



F. F. G.



Communiqué du 10 octobre 2013 de la Fédération Française de Généalogie

La Fédération répond à la CNIL

Sans nom, l'histoire a-t-elle encore le même sens ? « Non ! » avait déjà répondu la Fédération Française de Généalogie – qui contribue largement avec ses membres à la connaissance de l'histoire des familles – en s'associant à la signature de la pétition « Citoyens contre le projet de règlement européen sur les données personnelles », largement diffusée au Congrès national de Marseille de juin 2013.

Répondant à une consultation de la CNIL sur le droit à l'oubli, Jean-François Pellan vient de dire non une deuxième fois, dans un courrier adressé à sa présidente en date du 24 septembre 2013.

Non à l'amnésie générale !

Le droit à l'oubli numérique ? Un principe « qui nous paraît liberticide » affirme le nouveau président de la FFG. Qui poursuit en évoquant une « atteinte à la mémoire » aux « conséquences douloureuses pour les historiens qui se pencheront sur l'histoire du XXI^{ème} siècle ».

Les généalogistes amateurs ? Des auxiliaires de l'histoire par la retranscription et la collecte d'informations nominatives qui, hier, ont participé, par exemple, à l'enquête dite « TRA » du Laboratoire de Démographie historique sur la mobilité géographique et sociale des populations.

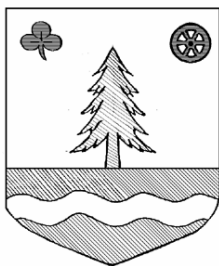
Presse et démocratie

Jean-François Pellan, juriste de formation, met en avant dans son courrier à la CNIL sa préférence pour un système « permettant à l'internaute de pouvoir modifier, compléter, voire de supprimer les informations qu'il a lui-même mises sur les réseaux sociaux ». Et de poursuivre par le rappel que « la liberté de la presse est un des piliers de notre démocratie » et qu'il est impensable de concevoir que l'oubli numérique puisse concerner la presse en ligne.

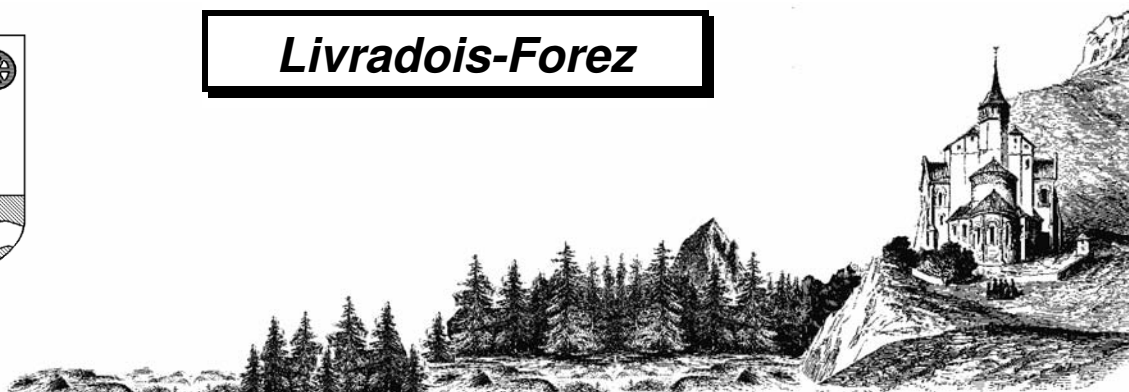
Droit à l'oubli et mondialisation

Enfin, le président de la FFG s'interroge sur la portée du droit à l'oubli pour des données concernant des Français, mises en ligne par des sites hébergés aux États-Unis ou ailleurs dans le monde.

Au total, comme la communauté scientifique des historiens et des archivistes, la FFG se déclare, par la voix de son président, très inquiète de ce projet de réglementation européenne et espère, au-delà de ses associations membres, être le porte-parole du monde des généalogistes amateurs pour garantir le droit à la connaissance.



Livradois-Forez



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 79

par Henri PONCHON (cghav – 62)

**3 au 6 octobre 2013,
rendez-vous généalogique à Olliergues,
une exposition et une réunion**

L'exposition

C'est fait ; Renée DESSAGNE avait voulu une exposition généalogique couplée à notre traditionnelle réunion d'automne ; la réussite a été au rendez-vous. Plusieurs adhérents avaient répondu à son appel et exposé leur travail centré principalement sur le canton d'Olliergues.

Citons-les par ordre alphabétique : Eliane BALET, François CHALAMAUD, Marc CHAPPAT, Jean CHARDON, Paul CHAUNY, Alain CONSTANCIS, Jean-François CROHAS, Gérard DESROCHES, Blandine FOURNET-FAYARD, Daniel GROISNE, Roland LACOUR, Eric MAIRESSE, Mady MARCHAND (avec les Fafournoux), Jean Noël MAYET, Annie MORALES-PONCHON, Jean-Claude VERDIER-GORCIAS et bien sûr Renée DESSAGNE et moi-même.



Cette exposition n'aurait pu avoir lieu sans la mise à disposition de la salle des fêtes par le maire d'Olliergues, Patrick MAUBOUSSIN ni sans le travail permanent et

bénévole tout au long de ces journées d'Eric MAIRESSE, le voisin de la gendarmerie, un passionné de généalogie.

Deux patronymes venus d'ailleurs s'installer à Olliergues comme le firent autrefois les VILLADERE de l'usine d'en face, aujourd'hui fermée.

Les visiteurs furent nombreux à rechercher leurs ancêtres dans les généalogies exposées.

La réunion

Environ 90 participants et 75 au repas servi par Alain GAUDON, un traiteur bien connu et apprécié des environs.

Au cours de l'après-midi, une visite du musée des métiers fut organisée.



Je citerai quelques-uns des nouveaux participants avec leurs centres d'intérêt :

Pierre AMPEAU : AMPEAU, BASSE, BERTHEOL, BOITHIAS, FONLUPT, GACHON, THUAIRE, à Ambert, St-Amant-RS, Arlanc, Bertignat etc..

Gérard JACQUES : GACHON à St-Amant-RS

André LAVERGNE : PITELET, RIMBERT, DASSAUD, VERGNAUD, CHOSSIÈRE, ANDRODIAS, COURT à St-Rémy, Celle/Durolle, Vollore, Thiers, Arconsat ...

Odile SEGUY : PELISSON, PRULHIÈRE, BARLAND, PILEYRE, MONTEL à Job, Marat, Auzelles, Cunlhat ...

Stéphane VERDIER : BORIAS, CHOMETTE, MATHÉ, FAFOURNOUX, GRANGERODET à Augerolles, Job, Marat, Noirétable, Olmet, Vollore, Fournols ...

Et pour l'année prochaine, retenez la date du

dimanche 5 octobre 2014.

Le lieu reste à fixer ; cela pourrait être Courpière mais si vous avez une meilleure idée, faites m'en part.

Les soldats du canton d'Olliergues durant la grande guerre

Pascal MARSON (CGHAV 3073), enseignant au collège d'Olliergues, a présenté le projet qu'il conduit avec ses élèves de **recenser l'ensemble des soldats du canton** qui ont participé à la Guerre 14-18 ; une fiche serait établie par soldat avec si possible une photo. Un recueil serait mis à la disposition du public au moins dans chaque mairie. Une demande a été faite auprès de la Mission du Centenaire pour que l'action s'inscrive dans son cadre.

Les participants à la réunion ont insisté pour que cela fasse l'objet d'une publication que l'on pourrait acquérir.

De nombreux travaux ont déjà été réalisés dans ce canton par les adhérents du CGHAV (Renée DESSAGNE à St-Pierre-la-Bourlhonne, JF CROHAS à Marat, Mady MARCHAND au Brugeron, ...) et seront à la disposition du projet.

Le collège d'Olliergues lance donc un appel pour recueillir un maximum de photos individuelles de soldats, en tenue militaire ou non, avec son identité et sa date de naissance. Ces photos peuvent être envoyées sous forme numérique ou communiquées pour être scannées (et bien entendu seront restituées) à :

Collège Alexandre Varenne

CDI- Mme Bourguet

Route d'Augerolles

63880 Olliergues

Tel : 04.73.95.58.63

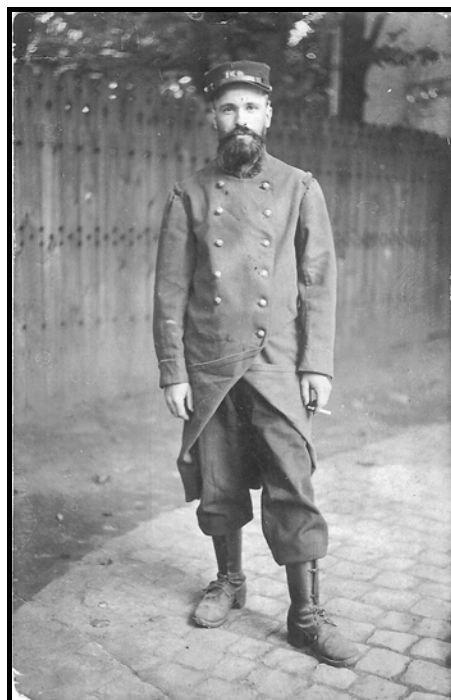
Mail : 0630045G-cdi@ac-clermont.fr

Prisonniers en Allemagne

Certains de ces soldats furent prisonniers en Allemagne ainsi que le témoignent des cartes postales envoyées de là-bas par Marius Jean-Baptiste HUGUET (ci-dessus), ° 28.09.1880 au bourg de Marat, fils de Jacques HUGUET, cultivateur au bourg, et Marie PELISSON, + 06.01.1972 à Clermont-Ferrand.

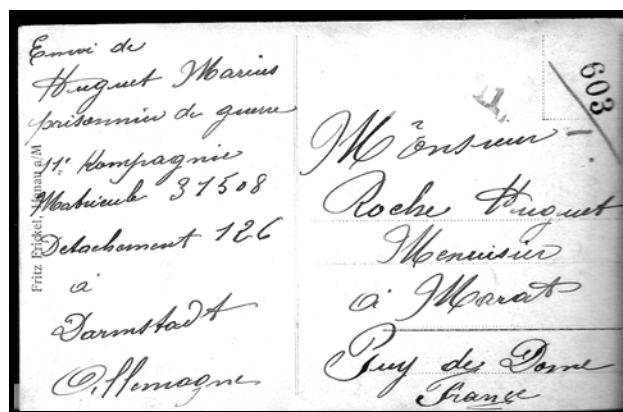
Au moment de la mobilisation, il appartenait au 158^e régiment d'infanterie.

Fait prisonnier le 10 octobre 1914, interné à **Darmstadt**, il sera rapatrié le 10 décembre 1918.



Cet aspect de la guerre a été peu étudié et pourtant selon les sources consultées 125 000 soldats français et 94 000 russes sont prisonniers en septembre 1914. Ils seront près de 2,5 millions de toutes nationalités en octobre 1918 répartis en une centaine de camps de soldats (dont Darmstadt) et une trentaine de camps d'officiers.

Cette carte, envoyée en 1915 à son beau-frère, montre que la photo a été prise en Allemagne.



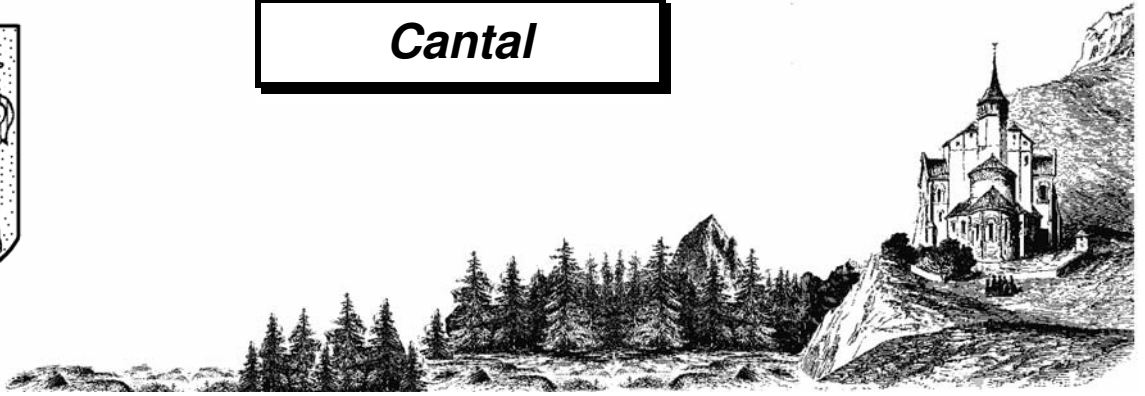
Nouveauté en librairie

Moulins, papiers et papetiers d'Auvergne, Livradois-Forez - Ambert - Richard-de-Bas par Michel BOY et Jean-Louis BOITHIAS, est annoncé aux Editions des Monts d'Auvergne, 63600 Champétières, 500 pages et 1500 illustrations.

Une édition revue, remaniée et complétée, de l'ouvrage paru en 1981, grâce en particulier aux apports de Michel BOY.



Cantal



CES NANTAIS VENUS D'AILLEURS : CANTALOUS AU PAYS NANTAIS

par Louis LE BAIL (CGLA-44)

NDLR : Cet article a été publié dans la Revue du Cercle Généalogique de Loire-Atlantique n° 137 du 4^e trimestre 2008. Nous l'avons trouvé fort intéressant notamment pour tous ceux qui ont des attaches dans le Cantal. Nous remercions vivement l'auteur et le Cercle de nous avoir aimablement autorisé à le reproduire, ainsi que deux autres articles du même auteur concernant l'Auvergne qui ont suivi celui-ci. Cet article est reproduit sous une forme aussi proche que possible de sa première publication.

Rester au pays et vivre dans la misère ? Les plus courageux faisaient leur valise en espérant trouver ailleurs des conditions de vie acceptables et, qui sait la fortune ? La Bretagne et l'Auvergne connaissaient, il n'y a pas si longtemps, ces vagues d'émigration qui ont affecté bien d'autres régions d'Europe, « incapables de nourrir leurs enfants », disait un de ces émigrés, ou affublées d'une dictature qui faisait fuir ses opposants : le Frioul et la Calabre, la Galice et la Castille, le Portugal, l'Écosse et l'Irlande, la Mazurie, la Serbie-Croatie ... Le pays nantais en a accueilli beaucoup, de ces « étrangers » : les généalogistes le savent bien, qui les rencontrent à chaque instant ; « Hibernois de nation » ; « Portugais de nation », et même « Poitevin de nation », écrivaient les prêtres dans les registres paroissiaux. Étranger : la notion ne commençait pas outre frontière, un Bas-Breton et un Auvergnat pouvaient être perçus de la même façon qu'un Irlandais ou un Polonais. Un Auvergnat à Paris, au 19^{ème} siècle encore, était fréquemment considéré comme un paria, « pire encore qu'un Savoyard », c'est tout dire ... Les Bretons que scandalise la façon dont leurs ancêtres furent reçus à Nantes, à cette époque, partageaient avec bien d'autres migrants cette méfiance des honnêtes gens : il ne fait jamais bon être le plus pauvre.

Auvergnats sur les chemins

L'émigration auvergnate remonte bien loin dans le temps. Nous ne sommes pas tenus de croire l'Auvergnat Jean ANGLADE qui, pince-sans-rire, assurait très sérieusement que le premier homme rencontré par Christophe COLOMB, lorsqu'il débarqua en Amérique, était un Auvergnat qui vendait des chapelets. Avant la Révolution, le territoire nommé aujourd'hui Cantal correspondait à la Haute-Auvergne et dépendait du diocèse de Saint-Flour au

sud, et de celui de Clermont pour la partie nord. Du sud de la province, on s'en allait vers le Languedoc, le Roussillon, l'Espagne, marchands de bestiaux, maçons, tailleurs de pierre, scieurs de long ; « absent, parti à la scie », notait le curé pour ces derniers, lorsque le père n'assistait pas au baptême. On était aussi très attiré par Paris : on commençait par y être décrotteur de chaussures, frotteur de parquet, porteur d'eau, chiffonnier, portefaix aux Halles, la grande corporation des « gagne-deniers »^[1] Après l'installation du service d'eau dans la capitale, un sens aigu de l'entraide et de l'économie amena les plus dégourdis à se reconverter, en ouvrant un « chantier », commerce de combustible, bois et charbon. assorti d'une boutique ; on devenait ainsi « bougnat »^[2] ; et puisque les affaires se traitaient autour d'un verre de vin, il s'y ajoutait bientôt un café, voire un restaurant.

Chaque vallée auvergnate avait sa spécialité, qui n'était pas une exclusivité. Jusqu'au 19^{ème} siècle, le meilleur pain de Madrid sortait du fournil d'une multitude de boulangers originaires du bassin d'Aurillac. Les *estamaïres*, les *pétassaïres*, les *pelharots*, s'en allaient sur les chemins et devenaient étameurs, rapetasseurs-raccommodeurs-rhabilleurs (de faïence, de chaudrons, de parapluies), chiffonniers. L'ouest et le nord du Cantal, d'Aurillac à Mauriac, à Murat, au Cézallier, étaient réputés pour leur trafic itinérant de dinanderie : on s'en allait à travers la

¹ Ou « gagne-petit » ... Le terme est employé à Paris en 1781, dans l'acte de partage des biens d'un émigré auvergnat.

² Selon l'avis de Roger GIRARD. « Quand les Auvergnats partaient conquérir Paris ». 1979 : « Sans doute l'abréviation de *charbournat charbonnier*, avec le prétendu accent que leur prêtent les Parisiens ». . Peut-être aussi un cri de commerçant ambulant : « Charbou n'ia »

France, la Belgique, la Hollande, l'Espagne, faire le commerce de ces *chaudrons et poellons de cuivre*, ces *poèles à laissive de cuivre jaune*, qu'on trouve dans les inventaires après décès. et qui étaient souvent la principale richesse des foyers. La vallée du Mars, au pied du Pas de Peyrol, entretenait toujours sa mémoire des « ferrailleurs » : les belles maisons du Falgoux, du Vaulmier. de Saint-Vincent, ont souvent été bâties par ces récupérateurs de métaux revenus finir leur vie au pays après avoir amassé une coquette petite fortune. La Creuse voisine envoyait au loin ses maçons, et la Corrèze, ses cochers de fiacre, ses négociants en vin : « *Mevmac près Bordeaux* », affichaient sans la moindre vergogne ces derniers, mais il est vrai que les Meymacois avaient bien contribué à peupler le pays bordelais. Les colporteurs du Cézallier et de la vallée de l'Alagnon prenaient la route pour vendre des tissus, et ceux de Saint-Illide pour vendre des miroirs. L'émigration pouvait être saisonnière ; les migrants, souvent paysans, revenaient au pays à la belle saison pour les travaux agricoles et ... pour assurer leur descendance : mais les pères étaient souvent repartis en voyage, le jour de la naissance.



Chiffonniers ramasseurs de peaux de lapin (à Sully-sur-Loire)

Du sud-est du Cantal et de l'Aubrac, on « montait » à Paris pour s'établir « dans la limonade ». D'innombrables cafés parisiens, et parmi eux les plus célèbres, appartenaient à des Cantaliens, à des Aveyronnais, à des Lozériens ; la Croix des Trois Évêques, près du village d'Aubrac, marquerait le centre du triangle de la limonade. On montait jeune à Paris ; après s'être coltiné les lourds paniers des Halles, on se faisait embaucher comme « *loufiat* », garçon de cave puis garçon de salle, puis comme gérant, chez un parent, chez un ami de la famille déjà installé ; lorsqu'on avait fait la preuve de son sérieux, de son sens du commerce, on pouvait s'installer à son compte, à l'aide d'un prêt du grossiste en boisson qui se fidélistait ainsi une clientèle. Tous ne réussissaient pas à faire fortune, garçons et livreurs contribuaient largement à édifier celles de leurs patrons sans vraiment en profiter eux-mêmes. Parfois, la cabrette auvergnate s'alliait avec l'accordéon italien, donnant naissance au « bal musette », comme le fameux « Balajo » de la rue de Lappe, dans le quartier de la Bastille. Aujourd'hui, la tradition se perd, regrettent les

anciens, les jeunes hésitent à reprendre l'affaire des parents, le métier n'est pas de tout repos - et ce sont souvent des migrants venus d'un peu plus loin, comme les Kabyles, qui s'installent à leur place, avec le même courage, la même solidarité que leurs prédécesseurs auvergnats.

Poêliers, chaudronniers, ferrailleurs, et quelques autres

Bien qu'il semble avoir été moins concerné que d'autres régions par ces migrations (ou moins étudié ?), le pays nantais n'y a pas échappé. Si notre département n'a pas connu de colonie auvergnate comme celle de Quimper dont Serge DUGOU a écrit l'histoire^[3], il n'est pas rare de relever dans les registres paroissiaux un acte de baptême, de mariage ou de sépulture, concernant un migrant du Massif Central. Les deux équipes du C.G.L.A. qui travaillent aux Archives en ont relevé près de 200, de Machecoul à Paimboeuf, de Pornic à Nantes. Lorsqu'on les rassemble, une curiosité saute aux yeux : poêliers et chaudronniers y sont largement les mieux représentés ; ils vendent, colportent, réparent, chaudrons, casseroles, fontaines, chaufferettes, fabriqués par les dinandiers d'Aurillac, et probablement aussi de Villedieu en Normandie. L'origine en Auvergne de cette profession est, encore aujourd'hui, mal expliquée : le Cantal n'est vraiment pas catalogué au nombre des grandes régions productrices de cuivre (quelques indices, plutôt que gisements, près de Massiac) ; bien sûr, une légende raconte que les migrants auvergnats échangeaient, avec les Espagnols, les paillettes d'or récoltées dans le lit de la Jordanne contre du cuivre ; en réalité, et c'est plus crédible, la profession de récupérateur de vieux métaux et celle de chaudronnier se confondaient souvent. Les nôtres sont très majoritairement issus d'un secteur qui va d'Aurillac à Saint-Paul-des-Landes, à Saint-Cernin, et remonte les vallées de l'Authre et de la Jordanne, avec un foyer prolifique dans la vallée de l'Impradine et de la Santoire, sur le versant nord du grand volcan cantalien.

En 1753, François GANDILHON^[4] meurt à Machecoul, où il était « marchand poêlier » depuis plusieurs années. Il était originaire de Dienne, dans le haut pays d'Auvergne. Dienne : aujourd'hui commune montagnarde, entre le Puy Mary et Murat ; 300 habitants y vivent. Le premier hameau traversé en descendant du col se nomme la Gandilhon. Les Cantalous sont fiers de leur grand poète Camille GANDILHON, qui signait: GANDILHON - Gens d'Armes (18711963). Les Gandilhon de nos registres devaient être machecoulais depuis longtemps : en 1706, Guillaume GANDILHON avait reçu de sa mère, Agnès CHARBONEL, une autorisation « *pour se marier où il [trouverait] bon estre du côté de Bretagne* », et avait épousé Marie AYRIAU de Machecoul. Si l'on en juge par les mariages mixtes (migrant x indigène), la famille devait être bien intégrée, comme on dit aujourd'hui : en 1726, Pierre GANDILHON, né à Dienne, marchand poêlier, épousait Anne BÉRUÉ de Paulx ; avec les proches de la mariée, les cousins Gandilhon étaient témoins ; en 1750,

³ Serge DUGOU, « Nos ancêtres auvergnats, l'immigration auvergnate en Bretagne », 2004.

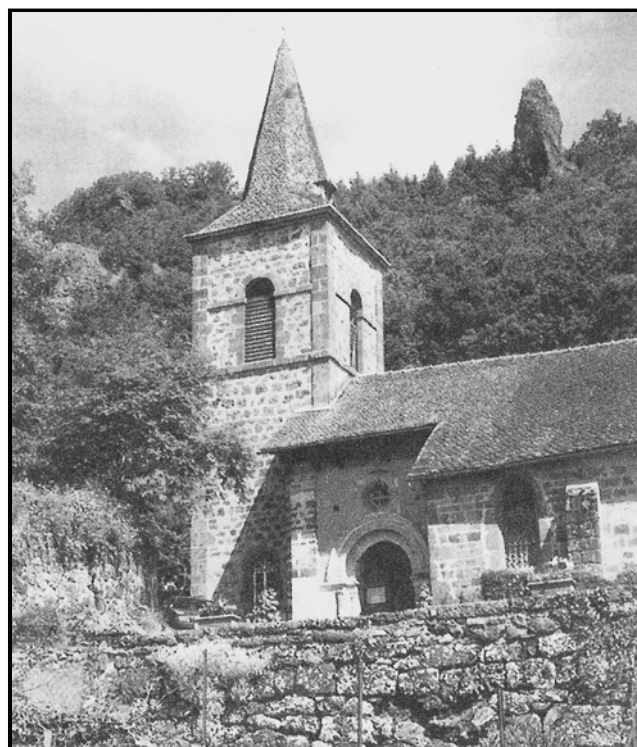
⁴ En occitan, on écrit : « GANDILHON » et en français du nord : « GANDILLON »

Agnès GANDILLON épousait Nicolas GUILLOT, de Sallertaine ; en 1760, Marie GANDILLON convolait avec Joseph RENAUDIN, de Chauché ; en 1741, une Anne GANDILLON était marraine à Bourgneuf. Pierre VERGNE, poëlier à Machecoul, était un gendre GANDILLON ; en 1714, il était veuf et se remariait avec Marie GUIET, une veuve GANDILLON ; les témoins étaient « *tous poëliers et voisins du dit VERGNE* » : Guillaume COMBE, Antoine CHAUVET, Etienne AMBROIS, Pierre VAURUE ... Hugues LEBRETON (patronyme révélant une migration ouest-est ?), de DIENNE, mort à Paulx en 1727, était maître poëlier, son épouse était Agathe GANDILHON. Quelques GIBERT, dont l'origine n'est pas indiquée, étaient probablement eux aussi descendus de la montagne.

Les vertes vallées qui montent du bassin d'Aurillac vers le vieux volcan, la Jordanne, l'Authre, ont laissé partir elles aussi beaucoup de leurs enfants vers l'ouest : Jussac, Laroquevieille, Lascelle, Saint-Cirgues, Marmanhac, Saint-Cernin ... En 1721, le chaudronnier Jean VERRIER, de Jussac, s'était marié à Nantes (Saint-Léonard) ; en 1787, Pierre MURAT, marchand poëlier de Jussac, décédait à Conquereuil. Serge DUIGOU voit en Marmanhac la source du flux auvergnat vers la Bretagne, au temps de Louis XIV ^[5] ; Jérôme GIMEL, chaudronnier de Marmanhac, meurt à l'Hôtel-Dieu de Nantes en 1715, comme Pierre MONTARAY, chaudronnier de Marmanhac, en 1718 ; Pierre LABSOUILLE, garçon poëlier de Marmanhac, se marie en 1700 à Saint-Nicolas de Nantes où il habite depuis plusieurs années ; son témoin est Antoine BÉNAGUET, de Marmanhac, marchand poëlier au Marchix.

Pierre RIAL est originaire de Laroquevieille, la paroisse voisine de Marmanhac ; il meurt à l'Hôtel-Dieu en 1696, comme Mathurin GRIBOULIERE en 1719, comme Anthoine RYA en 1721 : ils étaient tous les trois chaudronniers. Un presque voisin, le marchand poëlier Jean SARRAUSTE, de Saint-Paul-des-Landes, meurt à Pornic en 1768. Philippe PHIZAC, marchand poëlier de Saint-Paul-des-Landes, se marie au Gâvre en 1793. Jean SAGRESTE, un chaudronnier de Saint-Cernin – à dix kilomètres à peine de Marmanhac – se marie à Saint-Similien de Nantes en 1738 ; ses témoins sont chaudronniers, ils se nomment Antonin CHAPSAL et Joseph LAFOND : deux patronymes bien auvergnats ! Le chaudronnier Antoine NOUAILLAC, de Crandelles, près de Saint-Paul-des-Landes, se marie à Puceul en 1760. Jean LOUDIERES, marchand poëlier de Crandelles, habite à Noirmoutier ; en 1695, il vient à Nantes épouser une Nantaise, à Saint-Saturnin. Pierre BROUSSE, chaudronnier de Saint-Cirgues-de-Jordanne (Laroquevieille, 9 km), est enterré à Saint-Similien en 1712. Lorsque Antoine CAMBEFORT, de Crandelles, épouse une fille de Fégréac, en 1755, ses témoins sont Jérôme LAPARRA ^[6], son beau-frère chaudronnier, et ses

neveux Jean et Antoine LAPARRA. On signale encore en 1673 le mariage d'un chaudronnier d'Aurillac, François MOUCERON, installé à l'Érail, une petite place populeuse disparue - près de l'église Saint Nicolas de Nantes.



Laroquevieille, commune de montagne, 1200 habitants vers 1830, 300 aujourd'hui.

Bertrand BRU, de Sainte-Anastasia, un petit bourg sur la route qui monte de la vallée de l'Alagnon vers les hauts pâturages du Cézallier, a été mis en apprentissage par son frère François, chaudronnier, chez un poëlier de Vertais. François DAULHIAC, de Saint-Amandin au nord de Riom-ès-Montagnes épouse Françoise MENAGER de Bourgneuf en 1773 ; leur premier enfant naît l'année suivante, François est dit absent ; est-il colporteur, comme de nombreux habitants des monts du Cézallier ? Pierre ARDENNE, de Marcenat à plus de 1000 mètres, sur le plateau, s'en va par les chemins repasser les rasoirs ; son dernier voyage se termine à Machecoul, on l'y enterre en 1785. L'émouleur Guillaume BASTIDE, de Neuvéglise. a dû se fixer à Saint-Similien de Nantes : il y épouse une voisine en 1749. Jean CATHALAN, de Saint-Flour, est mendiant : il se marie en 1744 à Saint-Similien avec la Cornouaillaise dont il a déjà un enfant. Anne BARBAT, de Montgreleix, encore un village du Cézallier, habite à Nantes chez le marchand de soufflets VISIERE ; en 1781, le perruquier Jean NOUVEL lui a fait un enfant de façon naturelle mais illégitime.

Le colportage, père de tous les vices, s'irritaient les notables dans les rapports qu'ils adressaient aux autorités. Les revenus des colporteurs, même lorsqu'ils n'étaient pas extraordinaires, devaient être plus intéressants que les salaires de misère des ouvriers des campagnes ; les migrants – quel scandale ! – prenaient les goûts de luxe du beau monde, la main-d'œuvre agricole se raréfiait, devenait plus onéreuse ; comme nos savants notables rapporteurs étaient souvent propriétaires terriens, on imagine les

⁵ Serge DUIGOU, ouvrage cité

⁶ Jérôme : probablement une « francisation » de Gérard, un prénom bien auvergnat : Saint Gérard est le patron de la ville d'Aurillac. LAPARRA, un patronyme bien auvergnat : une « parra » est une pièce de terre de qualité, située près de la maison.

premières causes de leurs indignations. Au 19^{ème} siècle, le commerce de chaudronnerie, en perte de vitesse, faisait place à la vente ambulante de textiles, fabriqués à Rouen, à Lyon, à celle des parapluies. Il faut reconnaître que si, probablement, la grande majorité de nos colporteurs auvergnats exerça un honnête commerce, certains prirent quelques libertés avec la déontologie du colportage ; des bandes bien organisées, issues principalement de l'arrondissement de Murat, alimentèrent abondamment les chroniques judiciaires de l'époque. Elles avaient mis au point des tactiques efficaces. On commençait par acheter comptant aux grossistes de petites quantités de rouenneries qu'on s'en allait vendre au long des chemins. Lorsque le climat de confiance s'était bien établi, on passait à la vitesse supérieure : un très gros achat, à crédit cette fois ... et la bande disparaissait dans la nature, bradant facilement à petit prix le stock qui ne lui avait rien coûté. Le colporteur devenait « leueur », celui qui lève le pied sans payer son dû. Ajoutons à cela un peu de faux-monnayage, un art affirmé de la banqueroute frauduleuse, une redoutable habileté à maquiller outrageusement billets à ordre et autres lettres de change ; la dernière étape consistait souvent en quelques années de repos forcé au bagne de Toulon, de Rochefort ou de Brest. Les colporteurs auvergnats n'usurpaient pas toujours leur mauvaise réputation ^[7].

Nos Cantalous devenus Nantais ne semblent pas avoir trempé dans les combines déplorables de leurs confrères « leueurs ». Ils ont commencé eux aussi par rouler leur bosse sur les beaux chemins de France ou d'Espagne; enfant d'un tel, « *absent d'ici* », notaient le maire de Jussac, celui de Saint-Cernin et surtout celui de Marmanhac, lorsque c'était très souvent parents ou voisins qui venaient déclarer la naissance d'un enfant dans la commune ; le papa, son devoir accompli, était déjà reparti sur les routes. Et puis certains se sont sédentarisés, à Nantes et dans le département.

Des Cantaliens nantais, célèbres ou oubliés

Commençons par évoquer le plus terrible d'entre eux, le fameux Jean-Baptiste CARRIER, originaire de Yolet, dans la banlieue est d'Aurillac, qui terrorisa Nantes pendant l'hiver 1793-1794 ; et le représentant en mission qui lui succéda, Jean-Baptiste BÔ, de Mur-de-Barrez, Aveyronnais bien sûr, mais si près du Cantal.

Les SAUPIQUET, de Jussac, sont arrivés à Nantes au 19^{ème} siècle. En famille ? Le 15 septembre 1819, Jean SAUPIQUET, un marchand de Marmanhac, a obtenu un passeport pour Nantes. Pierre Géraud Arsène SAUPIQUET est né en 1849 à Jussac, dans une famille où l'on est négociant depuis quelques générations. Lui aussi vient à Nantes, où il épouse Berthe Athénaïs MUNERET ; le couple habite rue de Crucy. Le 10 octobre 1877, naît

leur fils Arsène Pierre André. Pierre Géraud Arsène SAUPIQUET a été employé chez un autre Auvergnat de Nantes, le fabricant de boîtes à conserves Emile RIOM, avant de créer sa propre affaire. La société Arsène SAUPIQUET et fils de la rue de Crucy va devenir une des principales entreprises françaises de conserverie, elle égrènera ses usines de la Vendée au Finistère.

Les RIOM ^[8] étaient originaires de Bredons ^[9], un village perché sur une falaise au-dessus de la vallée de l'Alagnon ; de l'autre côté de la rivière, Murat accroche ses ruelles au rocher de Bonnevie. L'ancêtre Jacques était né en 1748. La famille avait émigré à Nantes, où naquit en 1779 le fils Jacques, puis en Espagne! ^[10], destination fréquente des voyageurs cantalous. Revenue en France au début du 19^{ème} siècle (la sale guerre que mena Napoléon en 1808 contre les Espagnols y était-elle pour quelque chose ?), elle s'était installée à Nantes, où elle monta une entreprise qui devint une des plus grosses fabriques de boîtes de fer blanc de la ville, rue Richer près de la place Mellinet. Alfred RIOM (1842-1908), ferblantier, imprimeur sur métaux, armateur, a été maire de Nantes de 1892 à 1896. « *Sa trajectoire ne peut que rappeler celle des ferrailleurs-marchands de métaux auvergnats de Paris, tous originaires du Cantal comme lui* ». ^[11]

Sait-on encore, aujourd'hui, que parmi les premiers commerçants du Passage Pommeraye se trouvèrent plusieurs Auvergnats ? Antoine LAYMET, marchand de parapluies, y est installé, au premier étage, en 1846 ; Pierre SARRET, de Marmanhac, apparaît dans le registre du recensement de 1856 ; il est marchand de parapluies rue de la Fosse ; d'anciens colporteurs qui se sont sédentarisés ? En 1861, Dominique VAISSET et son épouse Marie BOYER – des patronymes bien cantaliens – vendent eux aussi des parapluies passage Pommeraye, et emploient des compatriotes : les demoiselles BERNUS, Adèle, Louise et Joséphine, sont demoiselles de magasin, Pierre BERNUS est ouvrier. En 1866, les VAISSET ont quitté le registre, c'est maintenant Eugène BERNUS qui est marchand de parapluies, avec sa sœur Joséphine et son frère Pierre. Les BERNUS, comme leur domestique Marie CHAVANON, et aussi les VAISSET, les LAYMET, sont originaires d'Allanche ou de ses environs, un chef-lieu de canton du nord Cantal. De « marchand », on devient bientôt « fabricant » ; vers 1900, la maison SARRET, à la suite d'épousailles, est devenue la maison FERRADOU ; en 1923, Jean FERRADOU quitte le passage Pommeraye et la rue du Puits d'Argent pour faire construire une manufacture de parapluies à son nom au n° 15 bis de la rue de Strasbourg ; le bâtiment existe toujours. A la fin des années 1930, l'industrie française du parapluie traverse une crise, et, qui sait, ne pleut-il pas assez sur Nantes ? les parapluies nantais disparaissent.

En 1839, lorsque naît François, le fils du marchand de parapluies Pierre SARRET et de Jeanne POMEYROL (Jeanne est originaire de Pleaux, Cantal), les témoins sont

⁷ « Histoire d'un *leueur* du Nord Cantal : François Chabrier. (1816 - ?) », Christian ESTÈVE, 2007. Une mine de renseignements sur les rapports souvent orageux entre les Cantalous et les différentes Administrations (Eaux et Forêts. Finances, Justice ...) au 19^{ème} siècle. Les descendants de ces Cantalous y trouveront la trace de beaucoup de leurs ancêtres : l'auteur s'est volontairement interdit de modifier, de camoufler, les noms des très nombreuses personnes citées.

⁸ Prononciation : les registres paroissiaux et de l'état civil écrivent souvent : RION.

⁹ Albepierre-Bredons depuis 1955

¹⁰ Yves ROCHONGAR, « Capitaines d'industrie à Nantes au XIX^e siècle ». 2003.

¹¹ Roger CORNU ; cité par Yves ROCHONGAR . ouvrage cité

Pierre LAVEISSIÈRE, limonadier rue du Couëdic, et le grand-père François POMEYROL, chaudronnier rue Saint Jacques. Un autre SARRET, Louis, vend lui aussi des parapluies à Nantes ; lorsqu'en 1836 il épouse Jeanne MARGUET, de Paimbœuf, les témoins sont Jean-Baptiste DEVÈZE, marchand rue de la Fosse, Jean CHEYROUZE, débitant de vin place du Commerce, et Vincent DOUMERC, marchand quai de la Fosse ; lorsqu'on se nomme DEVÈZE, CHEYROUZE, DOUMERC, on a de grandes chances de trouver ses racines quelque part en Auvergne. En 1860, 1861, lorsque naissent ses enfants, Célestine et Xavier, Adrien SARRET, qu'on surnomme « Ferratier », est journalier, ou manœuvre, et habite rue de la Bletterie. Nous sommes tous cousins, c'est bien connu ; les généalogistes ne s'étonneront donc pas de rencontrer de nombreuses relations familiales plus ou moins proches entre les SARRET, les FERRADOU, les SAUPIQUET, les RIOM.

Et les Cantalous du sud-est, comme leurs proches voisins les Aveyronnais du nord, ne manquent pas de rappeler à leurs visiteurs nantais que l'évêque actuel de Nantes est pour eux un compatriote !

Les ramoneurs

Il arrive que ce soit un acte de décès qui signale la présence d'un petit ramoneur auvergnat ; toujours ramoneur, vraiment ? Mme RAISON-JOURDE émet quelques doutes, et rappelle que tout peut s'exploiter, même la misère ; elle cite quelques faits divers qui montrent qu'une profession pouvait en cacher une autre ^[12]. « On enlève l'enfant à sa famille moyennant 25 francs qui seront vite retrouvés, car le spectacle de l'enfance misérable attendrit le cœur des bourgeois plus que celui de quelque grand drôle déguenillé à la mine inquiétante. L'enfant sera mendiant ou ramoneur, cette dernière profession servant fréquemment de paravent à la mendicité. »



Ramoneurs : Les ramoneurs savoyards, bien plus que leurs collègues auvergnats, ont été les sujets de nombreuses cartes postales anciennes (carte postale début 20^{ème} siècle)

¹² Françoise RAISON-JOURDE. « La colonie auvergnate de Paris au XIX^e siècle », 1976

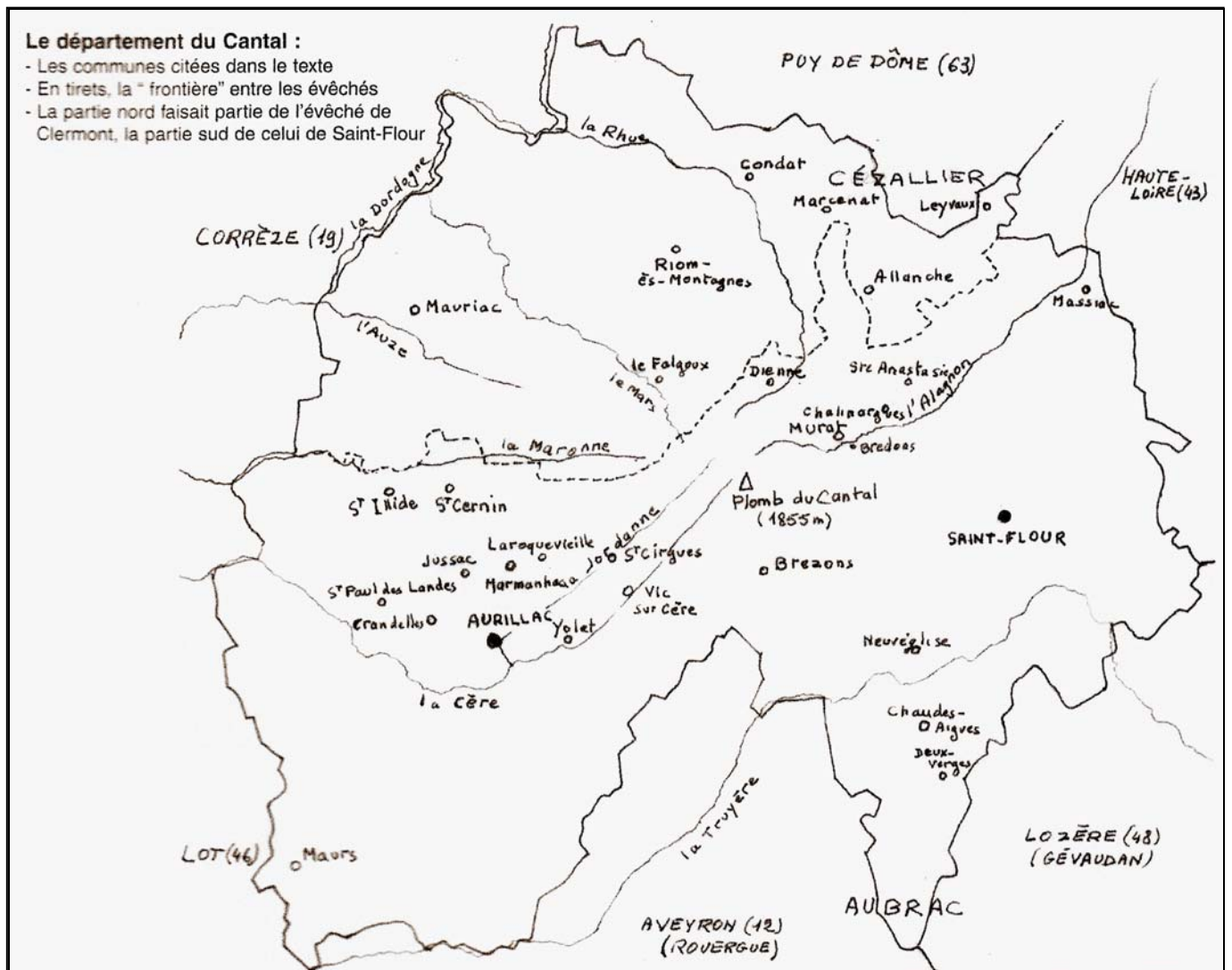
Etienne FONTILLE est peut-être un vrai ramoneur ; il vient de Leyvaux ; on ne trouvera ce village, qu'on ne peut atteindre qu'en passant par la Haute-Loire, que sur une carte bien détaillée, tout au nord du Cantal ; le chef-lieu de la commune était, récemment, inhabité. C'est un acte de sépulture de l'Hôtel-Dieu de Nantes, en 1763, qui nous le fait connaître, comme Jean Guillaume, 14 ans en 1747, ramoneur auvergnat lui aussi. En 1851, on enregistre encore plusieurs « maîtres ramoneurs » rue du Marchix. Jean ALÈGRE, de Molèdes, emploie deux enfants, Antoine PONS, 16 ans, et Joseph PONS, 10 ans, tous les deux de Massiac. Pierre CHEVALIER, d'Aurillac, emploie Jean BRISSAGUE, 10 ans, d'Aurillac ; Antoine BOYER, de Vinho [?] ^[13], fait ramoner les cheminées par ses trois fils : Pierre, 14 ans, Joseph, 13 ans, et Guillaume, 8 ans. Pierre BEC, de Massiac, fait travailler son fils de 21 ans, et deux enfants, Joseph BIRAUD, 13 ans, et Pierre DUVAL, 11 ans, d'Aurillac. ^[14]

Aujourd'hui, le Cantal est devenu un des départements les moins peuplés de France, avec 150 000 habitants au recensement de 1999 ; ses montagnes continuent à se vider de leur population. Telle commune, qui compta 1300 habitants à son apogée, vers 1830, en garde à peine 200, de nos jours. Parmi les noms cités plus hauts, seules les communes-dortoirs de la banlieue d'Aurillac, Jussac, Crandelles ... voient leur population augmenter. Une désertification qui ne veut pas dire appauvrissement, d'ailleurs ; la misère rurale a disparu ; mais où l'on réussissait naguère à vivoter, dans ce pays d'élevage, avec cinq ou six vaches, il en faut aujourd'hui une cinquantaine, voire une centaine – donc cent hectares de pâtures – pour jouir d'une existence correcte, sans pour cela faire fortune ; et cette concentration semble vouloir se poursuivre encore dans les décennies qui viennent. Les Cantalous émigrent moins, maintenant, ils sont si peu nombreux ; d'autres pays, qui connaissent des problèmes bien semblables à ceux que l'Auvergne a connus, ont pris le relais.

Source principale : les 170 actes relevés à ce jour dans les registres paroissiaux de Loire-Atlantique, surtout du sud-ouest du département, et dans les registres de décès de l'Hôtel-Dieu de Nantes, par les équipes du CGLA. L'ensemble de ce relevé, que nous continuons à enrichir, est disponible au siège de l'association.

¹³ Peut-être Vines-en-Rouergue, aujourd'hui section de la commune de Cantoin (12), à la frontière du Cantal, ou Vignon, village d'Antignac (15)

¹⁴ Signalés par Roger LEVEQUE. in « Visions Contemporaines, revue d'histoire. Université inter-âges de Nantes », octobre-décembre 1987 : « Un quartier, une époque, le Marchix à Nantes, approche d'un quartier nantais, le Marchix St Similien, sous la Monarchie de Juillet et la seconde République (1830-1852) »



Carte intégrée à l'article original de Louis LE BAIL

NDLR : nous profitons de l'occasion pour faire un petit rappel des diocèses auvergnats.

La délimitation des diocèses sous l'Ancien Régime n'a, bien entendu, aucun rapport avec nos départements actuels. Ces derniers ont été fixés, sous le consulat de Bonaparte par le Concordat (signé le 15 juillet 1801 ou 26 messidor an IX)

Le Velay dépendait du diocèse du Puy (suffragant immédiat du Pape), tandis qu'initialement le diocèse de Clermont concernait la totalité de l'Auvergne médiévale. C'est en 1317 que Jean XXII créa le diocèse de St-Flour, en le détachant du diocèse de Clermont. Tous deux dépendaient alors de l'archidiocèse de Bourges.

Le diocèse de St-Flour concernait non seulement la Haute-Auvergne (bailliage des Montagnes), mais aussi une partie de la Haute-Loire (arrondissement de Brioude, en gros jusqu'au col de Fix).

Quant au Gévaudan, qui fut rattaché à la Haute-Loire, il dépendait, lui, du diocèse de Mende

Il y a cent ans, l'Auvergne ... la guerre



2^e SEMESTRE 1913 - ÉPHÉMÉRIDES

par Jean-François CROHAS (cghav-739)

Dans le monde

10 octobre : Fin du percement du canal de Panama, commencé en 1880 par le Français Ferdinand de LESSEPS (15.11.1805 – 07.12.1894) puis repris par les USA sous la direction de George Washington GOETHALS (29.06.1858 – 21.01.1928).

La construction des 77 kilomètres du canal a été parsemée de problèmes, des maladies comme le paludisme et la fièvre jaune aux glissements de terrain. On estime à 27.500 le nombre d'ouvriers qui périrent pendant la construction.

En Europe

1^{er} Juillet : Deuxième Guerre balkanique. À la suite de l'entrée des troupes bulgares en Macédoine, la Grèce et la Serbie déclarent la guerre à la Bulgarie.

10 Juillet : la Roumanie se range aux côtés de la Serbie et de la Grèce.

31 juillet : les États balkaniques signent un armistice à Bucarest.

En Juillet en Allemagne : L'état-major allemand obtient que l'armée active soit portée de 621 000 à 761 000 puis 820 000 hommes. L'Allemagne, l'Italie et l'Autriche-Hongrie concluent une convention navale prévoyant une concentration des moyens afin de couper les communications entre la France et l'Algérie. Le gouvernement allemand freine l'Autriche-Hongrie lorsqu'elle envisage d'intervenir aux côtés de la Bulgarie contre la Serbie.

10 août : Traité de paix de Bucarest qui consacre la défaite de la Bulgarie dans la Deuxième Guerre balkanique. La Grèce et la Serbie se partagent la majeure partie de la Macédoine. La Roumanie reçoit la Dobroudja méridionale. La Bulgarie acquiert la Thrace occidentale et le nord-est de la Macédoine. La Grèce acquiert la Crète et les îles de la mer Égée. Création de la Principauté d'Albanie.

21 août : Ouverture à la Haye du 20^e Congrès de la Paix. Parmi les principales questions à l'ordre du jour : la limitation des armements, la concurrence commerciale dans les relations internationales et le rôle de la presse au service du mouvement pacifiste.

9 septembre : Lors du Congrès pangermaniste de Breslau (actuellement Wrocław en Pologne) les dirigeants de la Ligue se montrent très réservés vis-à-vis des deux alliés de l'Allemagne au sein de la Triple Alliance : l'Autriche-Hongrie, dont la politique balkanique est considérée comme un échec et l'Italie, jugée peu fiable.

14-20 septembre : Congrès du parti social-démocrate allemand à Iéna, en Allemagne. Condamnation de la grève générale en cas de guerre. Les députés socialistes qui ont votés les crédits militaires reçoivent l'approbation de la majorité.

21 octobre : Attaquée sur sa frontière par des bandes albanaises, la Serbie met en cause l'Autriche-Hongrie et s'oppose à la politique de celle-ci. Elle en appelle aux puissances européennes.

23 octobre : "Incident de Saverne" ville de l'actuel Bas-Rhin, en 1913 ville de l'Empire allemand. Un jeune sous-lieutenant, Günter Von FORSTNER (1893-1915) du 99^e régiment d'infanterie prussien, basé à Saverne tient des propos déplaisants sur les habitants de Saverne suite à la condamnation d'un soldat pour avoir porté des coups de couteau à un habitant. En s'en prenant aux recrues d'Alsace-Lorraine, cet officier provoque des manifestations d'hostilités dans toute l'Alsace. Le Landtag condamne à l'unanimité son geste. FORSTNER et le colonel du régiment sont absous par le ministre de l'armée et au Reichstag, le chancelier défend l'armée. Cet épisode aura des répercussions jusqu'au niveau de l'Empereur et de son gouvernement (voir :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Incident_de_Saverne)

26 octobre : Guillaume II d'Allemagne annonce à Léopold BERCHTOLD (Ministre des affaires étrangères de l'Empire Austro-Hongrois) que la guerre entre l'Est et l'Ouest sera inévitable à la longue. Quelques jours après il déclare au roi Albert I^{er} de Belgique que la guerre contre la France est inévitable.

Décembre : crise germano-russe qui finira janvier 1914 avec la mission du général allemand Liman Von SANDERS (1855 – 1929) à Constantinople pour moderniser l'armée turque.

Hiver 1913 – 1914 : crise économique en Allemagne due à la cherté de l'argent.

Période de grèves violentes au Royaume-Uni. Le nombre d'ouvriers syndiqués passe de 2 millions en 1901 à 4 millions.

Mouvements de grèves en Russie : 1,75 million de grévistes de juin 1913 à juillet 1914.

En France

Juillet : le temps est automnal - la température maximale du mois dépasse rarement 25° - la journée du 23 juillet est particulièrement fraîche avec seulement 14° à Lyon, 15° à Paris et 18° à Nice.

1^{er} août : Discours du Général Paul PAU (1848-1932) à la tribune du Sénat, au nom du Général Joseph JOFFRE (1852-1931) traitant en particulier de la question des réserves dont il rappelle la doctrine d'emploi.

7 août : la loi Barthou fixe la durée du service militaire à 3 années puis 11 ans dans la réserve, 7 ans dans la territoriale et 7 ans dans la réserve de la territoriale.

23 septembre : Roland Garros, aviateur français, effectue la première traversée de la Méditerranée en avion.

29 septembre : pluies diluviennes et dégâts dans le Roussillon - 1m50 d'eau dans les rues de Cerbère - les inondations provoquent l'explosion d'un dépôt de carbure de calcium et la mort de 14 personnes.

25 octobre au 12 novembre : chaleurs très tardives - le temps est estival à la fin du mois d'octobre (23 à 25°).

6 décembre : démission de Louis BARTHOU (1862 – 1934) Raymond POINCARÉ nomme Gaston DOUMERGUE (1863 – 1937) nouveau président du Conseil.

45 000 voitures sont produites en France en 1913.

Les gains des enfants entre 13 ans et leur majorité représentent 20 % des ressources des familles ouvrières françaises.

28 décembre : violente tempête sur la moitié sud de la France et fortes chutes de neige dans les régions du nord - à Paris, la neige ne fondra que le 5 janvier 1914.

Dans le Puy de Dôme

Les 3 et 10 août ont lieu les élections cantonales.

Le 18 août, au sein du Conseil Général, sont élus en séance :

Président : Mr CLEMENTEL (Riom)

Vice Présidents : Mr SABATERIE (Arlanc)

Mr CHAMBIGE (Pont du Château)

A noter, au cours de cette même séance est approuvé l'aménagement de la chapelle, dans les bâtiments de la Préfecture, pour contenir les archives.

Les plus curieux d'entre vous, consulteront le procès verbal des délibérations du Conseil Général du Puy de Dôme – session d'août 1913, sur Internet :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5836784q.r=conseil+general+puy+de+dome+1913.langFR>

Livres coup de cœur

Ce trimestre je fais le choix de présenter deux gros livres pour appréhender la Première Guerre Mondiale, par thèmes ou chronologiquement :

Dictionnaire de la Grande Guerre 1914-1918

Sous la direction de François COCHET et Rémy PORTE / Ed. Robert Laffont ; 2008 ; 1184 pages ; 31,00 €

Le lecteur trouvera dans ce livre sous des entrées très nombreuses, des cartes simples et très claires, de nombreuses biographies. Les aspects récents de la recherche (fusillés, « consentement », trêves...) ne sont pas absents

Chronologie commentée de la Première Guerre Mondiale /

Rémy PORTE ; Ed. Perrin ; 2011 ; 645 pages ; 26,00 €

Cette guerre totale qui est ici reconstituée, mois après mois, sur tous les fronts et selon le point de vue de tous les belligérants. Ce panorama complet et accessible fait également la part belle aux témoins puisque que chaque événement commenté et analysé est accompagné d'une citation tirée des nombreux journaux et correspondance des acteurs, qu'il soit général, soldat ou civil, Français, Allemand, Américain ou Turc.

Tenter de faire une bibliographie des publications sur cette période est difficile voir illusoire, cependant, je suis convaincu que chacun des passionnés qui lisent ces lignes ont leurs livres « coup de cœur » alors pourquoi ne pas les partager. Pour ce faire vous pouvez envoyer à Alain ROSSI ou à moi-même, vos notes de lecture en vue d'une prochaine publication.

Revue

Je terminerai en proposant pour les plus passionnés deux revues trimestrielles avec des Hors Série, disponibles dans la plupart des dépôts de presse :

14-18 – Le magazine de la Grande Guerre

Trimestriel et Hors Série ; environ 84 pages par numéro aux Editions SOTECA ; hommell-magazines.com

Tranchées – Un regard nouveau sur la Grande Guerre

Trimestriel et Hors Série ; environ 84 pages par numéro / aux Éditions YSEC ; ysec.fr

Dans chaque numéro des études sur des régiments, des combats, des lieux, des équipements, des armements, des personnages, ...

Appel de Cotisation 2014

Le bordereau de renouvellement de cotisation est toujours très important car ce n'est que grâce à lui que nous pouvons vous joindre ou authentifier votre utilisation de la partie privative de notre site internet ou de GeneaBank.

En effet, notre site comporte deux espaces : un espace « public » accessible à tous, et un espace « privé » réservé à nos membres, qui s'enrichira de nombreux « outils » d'aide à la recherche et de services destinés aux adhérents.

Pour accéder à cet « espace privé » vous aurez besoin de deux codes : l'un, votre « **Nom d'utilisateur** » composé des 5 lettres « **cghav** » en minuscules et de votre numéro d'adhérent précédé d'un nombre de zéros suffisant pour constituer 5 chiffres (par ex. « **cghav00432** ». L'autre est un « **Mot de Passe** » délivré par notre fichier et qui est en fait le même que celui destiné à GeneaBank, comportant 5 chiffres précédés de 3 lettres

« Nom d'utilisateur » et « Mot de passe » sont identiques sur notre site et pour les interrogations GeneaBank.

Votre numéro d'adhérent est indispensable dans les deux cas et vous le trouverez sur votre carte ou sur l'étiquette d'adressage de « A moi Auvergne ! ». Conservez-le soigneusement.

Si vous perdez ce « **Mot de Passe** », le site internet pourra vous aider : quand vous lui aurez communiqué votre « **Nom d'utilisateur** » et que vous aurez cliqué sur le bouton « **Mot de passe oublié** », il vous demandera votre adresse électronique, celle que vous avez écrite sur le bordereau qui se trouve au dos de ce texte. Si cette adresse est identique, le système adressera un mail à l'adresse internet que vous nous aurez communiqué.

Si cette adresse est invalide, vous ne pourrez pas recevoir aisément ce « Mot de Passe » et vous devrez nous contacter (vous pourrez le faire à partir du site en utilisant le formulaire de la rubrique « Nous contacter »).

Si vous désirez utiliser une adresse différente pour recevoir les messages du Forum ou intervenir sur celui-ci, indiquez-nous cette autre adresse pour nous permettre de vous suivre

Attention à la communication de ces adresses : il ne faut pas que nous fassions d'erreur en la transcrivant : **SVP, écrivez-la en capitales en notant bien tirets et points.**

Pour un fonctionnement harmonieux de notre Cercle et pour la livraison régulière de votre revue préférée, il est important d'effectuer le règlement de votre cotisation **avant le 20 janvier.**

En effet, le 20 janvier est la date du lancement des opérations de routage du prochain numéro de « A moi Auvergne ! » (n° 147). Si vous n'aviez pas réglé votre cotisation à cette date, nous vous adresserions une lettre de relance et l'envoi de votre revue ne se ferait pas par notre routage habituel. Il devra être réalisé manuellement avec un coût postal nettement plus élevé et du temps perdu pour la manipulation supplémentaire. Et c'est le temps qui nous manque le plus !

De ce fait, votre Conseil d'Administration a décidé de ne pas attribuer aux retardataires le contingent de points GeneaBank du premier semestre de l'année 2014. Les premiers points ne vous seraient attribués qu'en juillet prochain.

Pour accompagner votre chèque de règlement, remplissez soigneusement la totalité du bordereau avec une attention particulière pour votre adresse internet. Notez également votre numéro de téléphone, qui ne sera jamais diffusé (pas plus que votre adresse), mais utilisé seulement pour vous contacter en cas de difficulté particulière.

Avec nos sentiments les plus amicaux ;

Votre Conseil d'Administration

COUPON RÉPONSE À RETOURNER À : C G H A V,
55 rue de Châteaudun
63000 - Clermont-Ferrand

Je renouvelle ma cotisation au Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay et / ou mon abonnement à son bulletin « A moi Auvergne ! » pour l'année **2014**.

Remplissez toutes les lignes de ce bordereau

Si votre adresse a changé cette année, n'oubliez pas de cocher la case ci-contre

Nom :

Prénom :

Numéro d'adhérent :

Bâtiment, Escalier :

Adresse :

Code Postal et Localité :

Téléphone (*confidentiel, ne sera utilisé qu'en cas de difficulté*) :

Montant **2014** : Euros (*par chèque à l'ordre du CGHAV*)

Cotisation et réabonnement : France et Dom-Tom : 33 € – Europe : 36 € – Outre-mer par avion : 40 €

Membre Bienfaiteur : à partir de 100 €

Abonnement à la revue sans être adhérent : France et Dom-Tom : 31 € – Europe : 34 € – Outre-mer : 38 €

Cotisation sans abonnement à la revue : 25 € (tous les services sans la revue)

Le timbre annuel de la FFG est à votre disposition si vous en avez besoin (par ex. pour accéder à la bibliothèque d'un autre cercle). Pour des raisons d'économie, nous ne l'envoyons que si vous nous le demandez (avec une enveloppe timbrée **pré-adressée**).

Si vous êtes abonné sans être membre, vous ne pouvez avoir accès aux avantages des adhérents, c'est à dire poser des questions, accéder à nos bibliothèques et à l'espace « privé » du site internet, participer au forum internet, avoir accès à GeneaBank.

Si vous désirez avoir accès à **GeneaBank** vous devez cocher la case ci-contre et nous donner une **adresse électronique valide** (pour plus de lisibilité écrivez-la en capitales - attention aux « . », « - » et « _ »)

GeneaBank : OUI

Adresse électronique :

Adresse spéciale pour le Forum.....

*(Attention à écrire très soigneusement votre adresse électronique. Faites-le en **majuscules**, même si elle doit être en minuscules. En particulier, **attention aux points et tirets** qui peuvent être « - » ou « _ »)*

Date et Signature :

Bourgs, villages et lieux



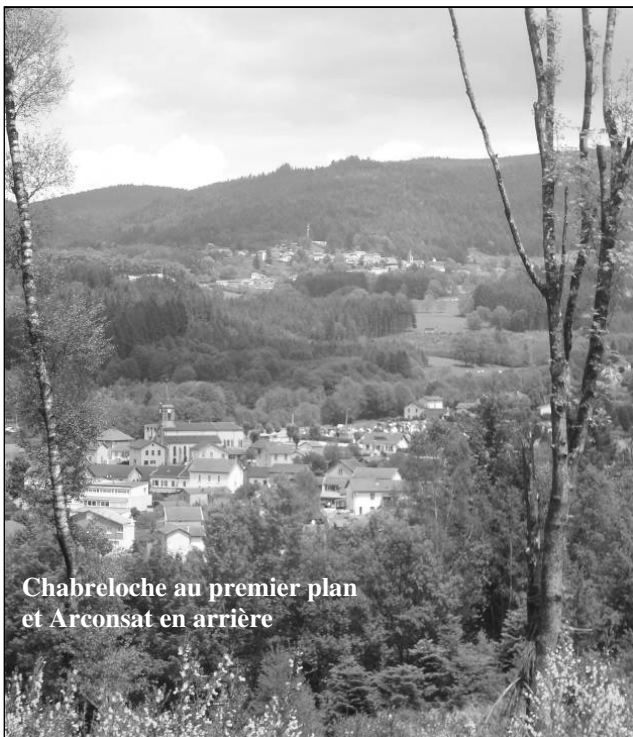
ARCONSAT (63) au temps de Louis XV et Louis XVI vu à travers ses mariages

par Fernand COUZON (cghav-3833)

« *Ici commence l'Auvergne* » pouvait-on lire au col Saint Thomas en venant du Roannais

Arconsat est aujourd'hui une commune du Puy-de-Dôme faisant partie de la communauté de communes de la montagne thiernoise et du Parc Naturel Régional (PNR) Livradois-Forez.

Son territoire de 2.263 ha s'étend au pied du pic de Montoncel qui, à 1287 m, marque la rencontre du département du Puy-de-Dôme avec l'Allier et la Loire.



Chabreloche au premier plan
et Arconsat en arrière

Jusqu'en 1876 la paroisse puis la commune d'Arconsat s'étendait sur plus de 3.200 ha car à cette date, Chabreloche, un village d'Arconsat qui s'est fortement développé à partir de la fin du XVIII^e siècle, est érigé en commune.

La population d'Arconsat et de Chabreloche était proche de 2.200 habitants en 1882 ; elle est voisine de 1.900 habitants de nos jours.

Mais pourquoi vous parler d'Arconsat ?

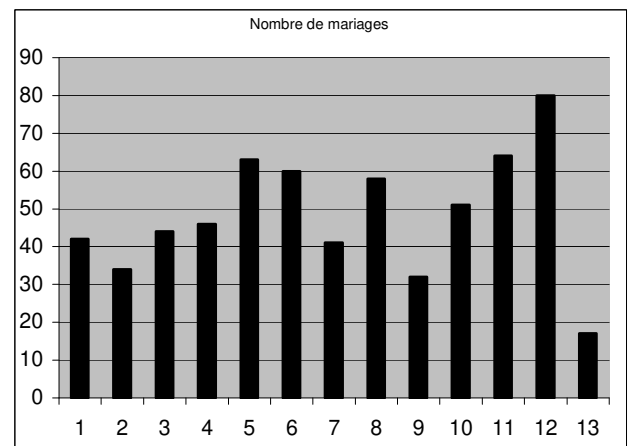
Tout d'abord pour vous dire que vous disposez des résultats du dépouillement des mariages de la paroisse puis de la commune pour la période de 1730 à 1812 ; ensuite pour vous livrer quelques observations sur les 630 actes de mariages consignés dans les registres paroissiaux entre 1730 et 1792

Les variations de la nuptialité entre 1730 et 1792

Le tableau indique le nombre de mariages célébrés par période de 5 ans entre 1730 et 1789, puis sur les 3 ans 1790-92. Pour des raisons de présentation on a choisi l'année médiane de la période en indiquant par ex. -32 pour 1732, année médiane de la période 1730-1735.

Les trois lignes du tableau présentent le numéro de la période, l'année médiane et le nombre de mariages pendant la période

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
-32	-37	-42	-47	-52	-57	-62	-67	-72	-77	-82	-87	-91
42	34	44	46	63	60	41	58	32	51	64	80	17



Les années festives

En 1783, 22 mariages sont célébrés, 21 en 1785 et en 1787 Les paroissiens ont dû garder longtemps le souvenir du 25 février 1783, où 13 mariages furent célébrés après les 2 mariages célébrés la veille (sans doute pour « chauffer » l'église)

Cette journée dû plaire, car une biennale eût lieu le 13 février 1787 avec 12 mariages.

Les périodes « creuses »

Un mariage fut célébré en 1739, 2 en 1770, 3 en 1737, 1738, 1763 et 1771.

Les seuls mariés de 1739 furent Antoine FONBONNE et Jeanne GIRARD

La fin des années 30 et le début des années 70 marquent des périodes creuses dans la nuptialité d'Arconsat, Elles accusent probablement la répercussion des périodes de surmortalité ou de faible natalité observées au début du 18^e siècle. 1770 fut aussi une année de disette.

Les patronymes les plus fréquents

A votre avis, trouverons-nous des MARTIN, des BERNARD, THOMAS, PETIT, ROBERT qui sont les plus représentés en France ?

Non ! A une exception près : les BERNARD.

Voyons plutôt :

Rang	Patronymes	Nb	Epx	Epses
1	GOUTTEBARGE	67	45	23
2	CORNET	58	31	29
3	PONS(S)ON	40	22	18
4	DELAIRE	39	18	21
5	BERNARD	37	17	20
6	GRIFFON	34	20	14
7	CARTON	33	12	23
8	BEGON	32	14	18
9	CHASSAIN	26	12	14
9	PASQUET	26	15	14

Nota : lorsque le nombre de mariages est plus petit que la somme du nombre d'époux et du nombre d'épouses, c'est qu'il y a un ou plusieurs mariages d'époux ayant le même patronyme (Ex 2 mariages : CARTON-CARTON)

Les patronymes venus d'ailleurs

On trouve une cinquantaine de patronymes des mariés qui n'apparaissent qu'une fois dans la liste des mariages couvrant la période 1730 -1792 (après la prise en compte des homonymies) .

La plupart de ces patronymes sont assez répandus dans les paroisses situées à quelques lieues à la ronde. Certains mariés porteurs de ces patronymes « nouveaux » apportent aussi de « nouveaux » métiers, on en citera quelques uns dans la rubrique des « métiers rares »

D'autres officient dans l'administration royale et sont en poste à Arconsat où une fille du pays saura retenir leur cœur.

Antoine CHARRIN employé par les fermes du Roi, se marie à Arconsat en 1732. Jean-Claude MONOL et Claude

GYPRE, originaires du diocèse de Besançon, feront de même en 1779 et 1780.

Jean et Léonard BREGINGON (plus tard BRESINGAN), venus du Limousin semble-t-il comme maçons, se marient à Arconsat en 1735 et 1736.

En 1774, Durant JULHE originaire du diocèse de Rodez, vivant à Arconsat depuis plusieurs années, épouse Marie MORELLE, fille d'un maître-menuisier de Pont-du-Château

Les prénoms au hit-parade

Dans la cour des mariés, vous avez joué dans l'ordre : Jean (118) ; Antoine (74), Claude (56), Pierre (51), Blaise (40) et Gilbert (38).

Bravo, c'est un sans faute

Vous avez le droit de jouer dans la cour des mariées.

Votre pronostic ?

Marie (161), Antoinette (114), Anna ou Anne (107), Marguerite (63), Jeanne (52) et Françoise (42).

Bien joué !

En piste pour les prénoms rares.

Les prénoms rares

Quelques outsiders ; les prénoms doubles dont l'emploi reste exceptionnel dans la période d'étude. Ils ne sont qu'une dizaine pour les 1250 personnes identifiées par les actes de mariage

Les prénoms rarement employés

Si vous êtes persévérant, vous pourrez rencontrer : un Laurent, un Thomas, deux Gaspard, 4 Fleury,

Avec la même chance vous croiserez : une Brigitte, une Pétronille une Suzanne, une Clémence, deux Denise, deux Louise, 5 Rose et 7 Romaine

Les patronymes identiques aux lieudits de la paroisse

Que vous alliez dans les villages de Bêche, Bonjean, les Cros, Gouttebarge, Marnat, la Pauze, la Roche ou Rossignol ; vous y trouverez des familles portant ces patronymes.

Vous croisez des DOSISSARD, des DAUPHANT, des DULAC.... quelques chances que leur « berceau » soit les Issards, les Phants, le Lac.

Quelques patronymes des lieudits des paroisses voisines

Vous rencontrez des BEGON, MALLARET, FONBONNE, FAFOURNOUX, vous ne serez guère étonné si leur « berceau » est dans la paroisse de Celles ou de Vollore

Des BRISSAY, CHAMBON, CHASSAING, DELAIRE vous diront peut-être que leurs origines sont plutôt du coté forézien (paroisses des Salles, Cervières, Noirétale.)

Cette liste n'est pas exhaustive, vous pourrez en trouver d'autres au cours de vos recherches.

Les métiers les plus fréquemment mentionnés

Le métier des époux n'est pas toujours porté dans les actes de mariage et celui des épouses très rarement mentionné.

Avec plus de 170 citations le métier de charpentier arrive très détaché et on peut se demander pourquoi ils étaient aussi nombreux

Les charpentiers sont suivis à bonne distance par les charrons (48) et les laboureurs (52), les sabotiers (39) et les couteliers (31), les marchands (15) et les tailleurs d'habits (14).

Les métiers agricoles n'occupent pas une place très importante avec 70 citations environ en groupant les laboureurs, les grangers, métayers et journaliers

Quelques métiers rares

Arrêtons nous un peu plus longuement sur les métiers ou les activités rarement cités dans les actes de mariage.

François MOUSSE est boulanger en 1757

Jean VERDEL, originaire de Thiers, est cordonnier en 1777

Jean BRIFFORT est garde des bois du duc d'Harcourt en 1777

Marie RIOTTIER, fille de Michel et Jeanne DESCONCHES, ouvrière en soie à Lyon se marie en 1775 avec Michel MONTHON, maître fabricant en soierie, originaire de la paroisse St Paul à Lyon.

Pierre CHAPPELLE, bourgeois originaire de St Priest la Vêre en Forez (à 4 lieues environ d'Arconsat) se marie en 1740 avec Demoiselle Catherine DARROT ; il apparaît rapidement avec le titre de notaire royal dans des actes de baptême qui suivent cette date. Il exercera sa charge pendant 46 ans et rédigera 575 contrats de mariage dont les minutes sont conservées à ce jour aux AD 63

François-Hugues MAISTE, originaire de Thiers, est notaire royal au moment de son mariage avec Benoîte-Claudine REAL de BUSSET le 30 juin 1789 ! Après la période révolutionnaire, il est souvent cité comme témoin des mariages avec la qualité de géomètre.

Enfin on rendra honneur à 2 sacristains : Jacques VILLARETE, originaire d'Ardèche, diocèse de Viviers, marié en 1761 et Gilbert PERRON marié en 1782.

En cette fin de l'année 1792, le moment est venu de refermer les registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépultures et de les remettre aux agents municipaux et officiers de l'état civil.

Il est temps de célébrer la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, la République une et indivisible et d'adopter le nouveau calendrier républicain

Mais la tourmente révolutionnaire n'entamera pas la volonté des citoyens et des citoyennes d'Arconsat de voler en justes noces, comme l'ont fait leurs parents et leurs aïeux depuis les temps immémoriaux.

Des ratés dans le passage des registres paroissiaux aux registres d'état civil

A Barnassac (48)

Les derniers actes signés du curé CAVALIER sont un baptême le 4 septembre, et une sépulture, le 8 septembre 1792. Les actes suivants, une sépulture du 17 septembre et un baptême du 18 septembre 1792, « *an premier de la République* », sont signés du maire SEGUIN. L'acte de baptême mentionne le nom du prêtre consécrateur « *légitime* », le citoyen LACAS (?). Plusieurs actes de baptême suivront, sans mention de prêtre, et toujours signés du maire ! Ces notations (mention du baptême et non de la naissance) sont d'autant plus étonnantes que le décret créant l'état civil leur est postérieur : 20 septembre 1792.

Sur la même paroisse, dans le hameau de La Tieule (actuellement commune), le vicaire de cette succursale de Barnassac, l'abbé MOURGUES, signe son dernier acte, un baptême, le 2 juin 1792. L'acte suivant, encore un baptême, est daté du 26 octobre 1792, signé du maire SEGUIN.

J'avais déjà noté des curiosités transitoires, dans une commune de l'Ardèche, où les premiers actes d'état civil de la nouvelle République sont notés « *An premier de la Royauté* ». ..

Pierre CLAVEL (cghav-3743)

A Vertaizon (63)

Dans ce genre de curiosité, le maire de la commune de Vertaizon avait certainement inventé un mixte de calendrier (grégorien, républicain, d'empire).

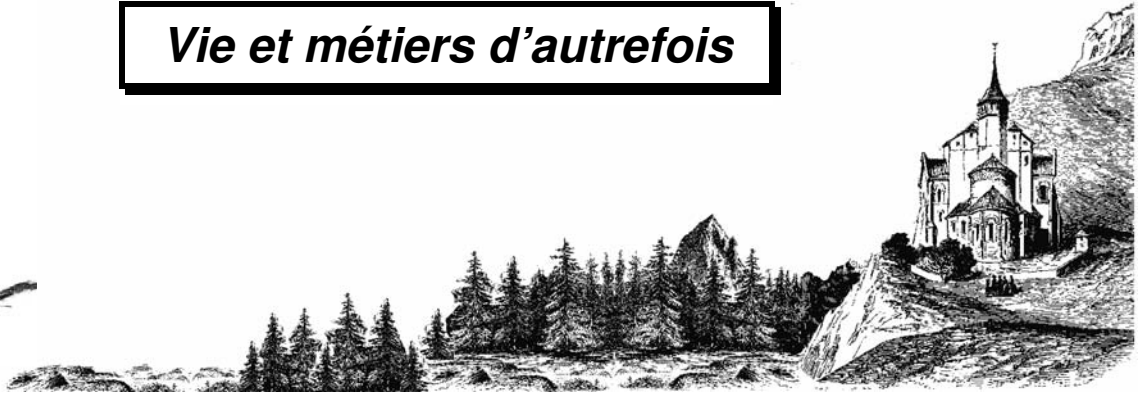
En vendémiaire an XIV, il ne fait plus référence uniquement au calendrier révolutionnaire et date ses actes de « *L'an deux de l'Empire français et le 27 vendémiaire an XIV...* » (AD63 - 6E452/6 page 93).

Puis, à compter du 01.01.1806, : « *L'an deux de l'Empire français et le premier janvier 1806 ;;;* », et ceci jusqu'à « *L'an cinq de l'Empire français et le 31 décembre 1809* » (AD63 - 6E452/7 page 83).

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)



Vie et métiers d'autrefois



MORTALITÉ RURALE ACCIDENTELLE Les registres des « coroners » dans l'Angleterre du 16^{ème} siècle

par Alain ROSSI (cghav-2140)

De façon générale, nous ne disposons que de très peu ou pas du tout d'informations sur les causes de décès de nos ancêtres, que nos « braves curés » ne mentionnaient que de façon tout à fait exceptionnelle.

Ils sont parfois un peu plus prolixes, lorsqu'il s'agit d'un « décès sur la voie publique », selon notre expression. En effet, dans nos campagnes et dans ces cas, des « constatations » devaient être faites par les « baillis » ou lieutenants de juge » Mais, en dehors de ces cas que les curés résumaient en quelques mots, nous n'avons pratiquement rien. Exceptionnellement, quelques informations filtrent comme, par exemple, les attaques de loups (celui du Gévaudan, dans la région de Saugues en particulier).

Les registres des « coroners » anglais

Il n'en était pas de même en Angleterre, où, dès le 12^{ème} siècle, furent établis des « officiers publics », les « coroners », qui devaient effectuer une enquêtes sur toute mors soudaine, inattendue ou violente, mais, en outre, réunir un « jury » de témoins, préparer un rapport et classifier le décès comme un meurtre, un suicide, un accident ou un « acte de Dieu ». Nous disposons ainsi, **pour le 16^{ème} siècle**, de quelques **9.000 rapports** d'enquêtes, qui permettent d'avoir une idée de cette mortalité accidentelle.

La connaissance de ces registres nous est parvenue par un article du grand journal médical anglais « *The Lancet* ». Les auteurs y résument leur recherche sous un angle quelque peu « journalistique » et renvoient à plusieurs de leurs articles scientifiques exploitant ces données.

Si ces rapports d'enquête nous apprennent que la noyade représentait environ la moitié des morts accidentelles, ils nous en apprennent aussi beaucoup sur la vie quotidienne de l'époque.

Les auteurs singularisent le décès d'une certaine Dorothy CAWTHORNE, qui, le 19 octobre 1559, entre 4 et 5 heures du matin, quitte son lit, traverse la cuisine de la maison de sa maîtresse, la veuve Mary EVERS puis à travers le mur de celle-ci, passe dans le jardin houblonnier, d'où elle entre dans une mare de 5 pieds de profondeur (1,5 mètre) et s'y noie.

La scène se passe en Angleterre dans le village de Belton dans le Lincolnshire. Si Dorothy CAWTHORNE passa facilement à travers le mur de la cuisine, c'est que celui-ci était en « bauge » mince ou en lattis et non en pierre ou en briques. Elle était servante et, donc entretenue, chez une veuve sans doute pas bien riche, dans ce type de maison, mais le jardin produisait du houblon, indispensable pour la bière et qui devait se vendre.

A l'époque, l'accès à l'eau, n'était pas le fait de conduites et de robinets, mais reposait sur des puits, des mares ou, au mieux, des bassins construits, alimentés par une source ou par l'eau de ruissellement.

Mais le rapport nous apprend autre chose : « *elle était malade avec une fièvre quotidienne ... de sorte qu'elle se comportait comme une démente, ne sachant pas ce qu'elle faisait ou disait* ». C'était probablement la fièvre qui la rendit suffisamment assoiffée pour, dans son délire, courir à l'eau de façon aussi brutale. La fièvre pouvait être due au paludisme, car le village de Belton se trouvait sur une légère butte au milieu du grand marécage dénommé « *Isle of Axholme* », qui ne fut drainé par un ingénieur hollandais que dans la première moitié du 17^{ème} siècle.

Les causes de mortalité rurale accidentelle

Pour reprendre une vue générale des rapports, les activités pratiquées au moment de l'accident étaient extrêmement variées. Le travail rend compte d'environ une moitié des accidents, les déplacements d'un quart et, quant au quart restant, il se répartissait entre les loisirs et l'hygiène personnelle (!)

Accidents lié au travail (50 % de la mortalité)

De nos jours, certains travaux sont encore dangereux, au moins dans nos souvenirs proches, tels les travaux des champs, la construction et la mine. D'autres sont plus en rapport avec la vie de l'époque : un accident sur 10 y est lié aux soins donnés aux chevaux, mais les bœufs, les cochons, les cervidés et même les moutons ont aussi leur part.

Dans les accidents du travail, une mort sur 7 provenait de la coupe ou du transport du bois (bois d'œuvre ou bois à

brûler). Une sur 9 (essentiellement des femmes) était en rapport avec le puisage de l'eau.

Les enfants aussi mourraient au travail, concernés dans un tiers des décès entre 7 et 13 ans : conduire une charrette, transporter des sacs d'orge (encore la bière !), emmener boire les chevaux.

La saison jouait aussi un rôle : ainsi, en octobre, les chutes des arbres où l'on grimpeait pour en faire tomber les glands destinés aux cochons.

Sur la prairie, où le fauchage était le fait de faucheurs placés en ligne, le risque était d'accrocher avec sa faux la jambe du faucheur voisin : le 1^{er} juillet 1559, Richard GOODALL, de Welford dans le Northamptonshire, est ainsi frappé après 4 heures de travail (perte de concentration ?) et décède 3 heures plus tard.

Carrioles et chariots étaient les instruments les plus souvent en cause, suivis par les bateaux, mais aussi par les roues de moulins, qu'ils soient à eau ou à vent, par écrasement entre les roues et les dents d'entraînement, lors de l'entretien de ces accessoires.

Accidents liés aux déplacements (25 % de la mortalité)

Tous les moyens de déplacement comportaient des risques. Les chevaux, bien sûr, beaucoup plus utilisés qu'en Auvergne, qui pouvaient vous tuer en vous éjectant (les paysans « montaient à cru » sans selle et sans étriers), en ruant ou en vous piétinant, les carrioles et chariots en versant ou en vous roulant dessus.

On retrouve l'eau dans le cadre des déplacements au bord des rivières, des torrents ou des mares, à cause des ponts instables (faits parfois d'une seule planche), mais aussi aux gués imprévisibles ou aux berges glissantes. S'en rapproche, ce que les auteurs appellent « l'hygiène personnelle », lorsque les gens se lavaient en se plongeant dans ruisseaux ou mares plus profonds qu'escomptés.

Note : chez nous, il faudrait ajouter les noyades par chavirement des barques ou des bacs sur des rivières au gonflement soudain et imprévu, ainsi que l'effondrement d'une couche de glace trop mince.

Accidents liés aux « loisirs »

Enfin, bien surprenant pour nous, des activités sportives semblent avoir été responsable de mortalité accidentelle, que ce soit pour les pratiquants ou pour les spectateurs : le tir à l'arc, le football (avec un couteau à la ceinture !), la lutte, le lancer de poids.

Les blessures par armes, dont longueur et profondeur devaient être mesurée et figurent dans les rapports ont été relevées par les auteurs : celles faites par les « long-bow » (voir encadré ci-contre) des archers professionnels mesuraient 1,5 pouce (4 cm environ) de profondeur, tandis que celles des armes à feu (pistolets) atteignaient 6 pouces. D'où le choix militaire de ces dernières en dépit d'un tir plus lent.

Les maladies dont pouvaient souffrir les victimes sont aussi documentées : chutes dues à la perte de conscience du « haut mal » (épilepsie), « fièvres quartes » (paludisme), fièvres intermittentes dont certaines responsables de délires, figurent dans ces rapports.

Tous ces documents sont d'un extrême intérêt car ils reflètent la vie, la mort, la santé de nos ancêtres à cette époque.

Source : revue « The Lancet », vol 380, pp. 1222-3, du 6 oct. 2012 (*le texte de l'article est accessible directement sur internet et il donne les références d'autres articles des auteurs sur le même sujet*)

Longbow anglais

Le grand-arc est l'arme essentielle des troupes anglaises de la Guerre de Cent-Ans, celle qui fut responsable de nos défaites de Crécy (1346), de Poitiers (1356) et d'Azincourt (1415).

Cet arc a pu être particulièrement bien étudié grâce aux 137 arcs et 3.500 flèches retrouvés dans l'épave du navire *Mary Rose*, coulé en 1545.

Fait d'une pièce de bois d'if, droite, d'une longueur de 1,70 m. à 2,10 m., d'une épaisseur maximum, au niveau de la main, de 5 à 6 cm, il se comporte comme un arc composite, taillé à cheval entre l'aubier (au dos, travaillant en traction) et le cœur ou duramen (au ventre, plus dur et travaillant en compression). La corde est, le plus souvent, en chanvre (que la pluie durcit) ou en soie.

La traction du bras, appliquée à cet arc, allait de 50 à 60 kg avec la main tendant la corde amenée à hauteur de la joue (les archers faits prisonniers se voyaient amputés de l'index, ce qui terminait leur carrière).

La flèche, de quelques 70 g., lancée à quelques 200 km/h, pouvait atteindre 300 mètres, mais ne perçait une cotte de maille qu'à 100 m. et une armure en plaques à 60 m.

La cadence de tir d'un archer bien entraîné atteignait 10 à 12 flèches par minute, ce qui faisait rejeter l'usage du carquois (trop lent) et nécessitait une organisation particulière en 3 doubles rangées permettant un ravitaillement alternatif.

On imagine aisément le pouvoir des pluies de flèches qu'ont pu provoquer les 7.000 archers de la bataille d'Azincourt (72 flèches à la minute par mètre carré !).

Bien entendu, l'utilisation de ces armes nécessitait de véritables professionnels, suivant un entraînement continu, intensif et rigoureux, commençant vers l'âge de 7 ans. Bien entendu, cette pratique quotidienne a laissé des traces sur les squelettes que l'on a pu retrouver, comportant des déformations typiques.

En outre, pour favoriser le développement de cette activité, Edouard III (roi de 1327 à 1377) institue des « jeux » obligatoires de tir à l'arc le dimanche après la messe. Assiduité et bon équipement étaient contrôlés par les représentants du shérif (ce dernier était le représentant la Couronne dans chaque comté anglais).

PROCÈS VERBAL D'UNE CHASSE AU LOUP EN 1690 À SAINT ILLIDE

PAR Henri BOURJADE

Trouvée dans les documents provenant de la famille de SCORAILLES, au château de Chanterelle (St Vincent de Salers-15), il s'agit selon toute apparence d'une copie faite à la fin du 19^e, début du 20^e siècles.

« le 10 mai 1690 après-midi au lieu-dit de la Bountat, paroisse de Saint Illide, avec devant nous Jean de SARAUSTE, docteur en droit et juge de la cour ordinaire de la Bountat, assisté de maître Jean BORIEU, procureur d'office, de Jean SARRAUSTE, greffier de la dite justice, à ce mandés et appelés par haut et puissant seigneur François de SCORAILLES, Chevalier Baron de Salers, Mazerolles, Chaussenac, Saint Paul, Saint Bonnet et autres places, capitaine pour le roi du château de Crèvecoeur, Lieutenant de la louveterie dans le vice-baillage d'Aurillac et ses environs.

S'est présenté le dit Seigneur, lequel en ladite qualité de lieutenant de la louveterie, ayant fait apporter en ce lieu une louve de plus d'un an, nous a dit et déclaré en présence d'Anthoine BOURBON, maître maréchal-ferrant, Fabien CABAND, maître maçon, Jean RIBEYROL chaudronnier, Nicolas VEYRIÈRE, Guillaume CASSANIER et Anthoine BOURBON, manants principaux et plus notables, habitants du dit lieu, à ce pareillement appelés, qu'assisté des sieurs REYMOND du Peyrac, PEYRAC de Jugeals, seigneur du dit lieu de Bountat, Veillian, Saint Christophe en partage et autres places, François du BOIS seigneur de Marsenac et François BOUSSAC de Pruns, qu'il aurait priés et employés à la chasse du loup, a pris aujourd'hui ladite louve dans le bois appelé de la Bountat, qui a été longtemps chassé par les chiens courants et ensuite tiré et tué d'un coup de fusil par ... sieur de la Barrière aussi prié et employé à ladite chasse, en conséquence l'ayant fait porter au dit lieu comme étant la justice la plus proche de l'endroit ci-dessus où ladite prise a été faite, nous a requis procès verbal de ladite prise et présentation qui a été faite de ladite louve et ensuite faire déclaration des paroisses et villages qui sont englobés de deux lieues à l'environ de l'endroit de ladite prise afin de se pourvoir par ledit Seigneur où il appartiendra pour obtenir commission sur la levée des droits à lui attribués par les ordonnances et règlements pour la prise de ladite louve.

Sur quoi, nous, juge susdit, avons au dit Seigneur ce requérant donné acte de ladite prise et présentation de ladite louve, ensemble de la déclaration par ledit Seigneur qu'il fait sur la forme et manière de la dite prise et par les susnommés qui ont attesté à faire icelle. Et après avoir pris l'avis des dits principaux habitants ici présents, disons et attestons qu'aux environs de ladite prise, dans l'étendue de deux lieues, sont les paroisses de St Illide, St Victor, Arnac, St Martin Cantallès, St Martin près St Cernin, St Cirgues, St Cernin, St Santin, Tessières, Jussac, Saint Paul des Landes, Marmaniac, Tournemire, Saint Chamans, Girgols, Ayrens, Naucelles, Reilhac, Crandelles et villages dépendants d'icelles, dont nous avons fait et dressé procès verbal pour servir et se pourvoir par ledit Seigneur pour la levée et perception de ses droits ainsi qu'il verra à faire et

cependant nous avons retenu la teste de ladite louve que nous avons fait attacher à la porte dudit Anthoine BOURBON maître maréchal-ferrant dudit lieu de la Bountat et en foi de tout avons signé avec ledit Seigneur les susnommés assistants, BOURBON, ledit procureur d'office et notre greffier, les autres habitants ne l'ont pu faire de ce sommés. Salers de Scorailles.

Mes notes :

- La Bountat : Château de la Bontat, commune de Saint Illide.
- Le Raymond de Peyrac de Jugeals dont parle ce compte-rendu n'est pas connu dans les généalogies. Nous avons Henri, né à la Bontat, marié en 1657 avec Jeanne de Lasteyrie du Saillant, puis une génération non connue, et ensuite Raymond né après 1690, qui a une soeur mariée à Jean Joseph de Caissac.. Ce Raymond s'est marié en 1733 à Saint Victor à Madeleine du Bosc, fille ou descendante du seigneur de Marcenat (Source : Généalogie « pierfit » sur GeneaNet). Le chasseur Reymond du Peyrac, Peyrac de Jugeals cité dans le texte est peut-être la génération manquante.
- Marsenac : il s'agit de Marcenat. Un François Dubois (ou du Bosc) est dit seigneur de Marcenat en 1628. Madeleine du Bosc, épouse en 1733 de Raymond de Peyrac de Jugeals semble descendre de ce François Dubois. Là aussi un écart de deux ou trois générations avec un lien établi par les généalogistes.
- François de Scorailles de Salers, né vers 1662, gouverneur du château de Crèvecoeur en 1714, décédé après 1714 au château de Mazerolles près de Salers. Fils de Annet de S. et de Magdeleine de Salers (x 28.01.1655 Me Gilbert, Mauriac). Baron de Salers du fait de sa mère
Maintenu noble du 16/04/1706 sur le vu de l'arrêt du conseil du 01.09.1667 concernant son père
Marié le 29.03.1691 avec Marie Françoise de Caissac, fa d'Aimé et de Marguerite de Pestels
Reçu chevalier de St Lazare (et non St Louis) à la promotion de 1714 sous le nom de Pierre Antoine François de Scorailles, marquis de Salers, capitaine de cavalerie et gouverneur du château de Crevecoeur. (son fils Paul Annet, également capitaine de cavalerie et marquis de Salers fut reçu dans la même promotion)

Les lieutenants de louveterie

Ils ont été créés en 812 par Charlemagne.

Ils étaient responsables d'assembler des « battues » ou « huées » pour traquer les loups dans leur territoire de responsabilité.



Une ordonnance de 1669, confirmée en 1701, organise la louveterie sur le mode qui durera jusqu'en 1787 où les lieutenants seront supprimés par raison d'économie jusqu'à leur rétablissement en 1814 qui persistera jusqu'à nos jours.

Cette ordonnance organise la constitution des battues avec ses tireurs et ses rabatteurs, comprenant un appel individuel avant et un après, le soin qui doit être apporté à éviter que certains s'avancent au devant de la ligne pour pouvoir tirer le premier.

En effet, l'abattage d'une bête rapportait 2 sols par paroisse concernée, somme qui devait être « levée » sur chacune de ces paroisses : dans le cas présent sont concernées 19 paroisses situées dans un rayon de deux lieues (8 km) soit 38 sols de taxe à lever.

LE PASSEPORT À L'INTÉRIEUR D'UN SCIEUR DE LONG DE JOB EN 1833

par Alain ROSSI (cghav-2140)

<p>POLICE GÉNÉRALE DU ROYAUME</p> <p><i>Passé-port</i> à l'Intérieur, Valable pour un an.</p> <p>DÉPARTEMENT d'un pays de doune</p> <p>SOUS-PRÉFECTURE d'Ambert</p> <p>COMMUNE de Job</p> <p>Registre n° 36</p> <p>SIGNALEMENT.</p> <p>Agé de 36 ans taille d'un mètre 71 centimètres, (pieds pouce) cheveux blond front chauve sourcils blond yeux roux nez pointu bouche grande barbe blond menton pointu visage long teint bon</p> <p>SIGNES PARTICULIERS.</p> <p>Signature du Porteur: <i>P. Rimbaud</i></p>	<p></p> <p><i>Passé-port à l'Intérieur,</i> valable pour un an.</p> <p><i>Nous Mayor-Vinot, maire de la commune de Job</i></p> <p><i>Invitons les Autorités civiles et militaires à laisser passer et librement circuler de Job département d'un pays de doune à gers, Canton de Job département d'un chef de Saun Limbaud (pays), marié père de famille, Soldat Libéré;</i></p> <p><i>profession de scieur de long natif de Job département d'un pays de doune demeurant à Job et à lui donner aide et protection en cas de besoin.</i></p> <p><i>Déclaré sur sa demande, à la charge d'obtenir d'4000 de m. D sous-préfet de l'arrondissement d'Ambert.</i></p> <p><i>Fait à Job le maire le 23 juil 1833</i></p> <p><i>Le Maire Mayor-Vinot</i></p> <p></p> <p>Prix du Passé-port, DEUX FRANCS.</p>
--	--

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ces « Passports à l'intérieur » que nos ancêtres « voyageurs » étaient obligés d'utiliser dans tous leurs parcours, lorsqu'ils sortaient de leur département d'origine (voir sur ce sujet l'article de Marc CHAPPAT dans AmA ! n° 122, pp. 234-8)

Le hasard d'un commerçant m'a fait trouver celui-ci qui concerne un scieur de long de Job, Pierre RIMBAUD.

Comme toujours, la curiosité aidant, j'ai creusé quelque peu l'affaire.

Ce passeport est probablement sorti d'un grenier et ramassé par un brocanteur. Sans doute avec plusieurs autres du même personnage, car il n'était valable qu'une seule année et Pierre RIMBAUD est noté comme scieur de long sur tous les actes le concernant sauf à son décès (à 60 ans) et à celui de sa femme où il est « cultivateur ».

Dans les éléments intéressants nous trouvons sa description physique de type policier : d'une taille de 1,71 m., il a le poil (cheveux, sourcils, barbe) blond, les yeux « roux » (voir la réponse 145-16398 dans ce numéro), le front « chauve », le nez et le menton pointus, le visage long, la bouche grande, le teint « bon », sans signe particulier.

Si le but de son déplacement est mal écrit sur le passeport, le verso signé du maire de sa destination, au temps de son retour indique Jars (le tampon indique Jars-et-Nancray, ce

dernier étant un petit hameau voisin), dans le Cher (canton de Vailly-sur-Sauldre), à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Sancerre.



Ce passeport offre aussi l'intérêt de connaître la durée de la « saison » du scieur de long, Pierre RIMBAUD et de son absence de chez lui : du 23 septembre 1833 au 24 juin 1834 (et quelques jours supplémentaires pour effectuer les 210/220 km nécessaires pour rentrer à Job).

La famille de Pierre RIMBAUD

Pierre RIMBAUD est parfaitement identifié sur les actes d'état civil de Job :

Il y naît le 18 brumaire an VI (08.11.1797), fils de Louis, habitant aux Fraisses (y + 20.10.1834) et de Françoise CHATAGNER (+ à Tournebize le 06.05.1817.

Il épouse à Job, le 28.09.1829, Marie DAVAL, ° 15 ventose an XII (06.03.1804 et non 06.05.1804), aux Chassaings, fa de Grégoire (y + 13.11.1835) .et Jeanne MONTELHET

Les deux époux décèdent aux Fraisses, où ils sont cultivateurs, Pierre le 19.12.1856, Marie le 02.01.1857.

Aux deux décès sont témoins leur gendre François DEBARGE, sabotier, et leur beau-frère, Pierre CLOUVEL.

Le couple eut deux enfants (identifiés) :

- Louis : ° 12.07.1830 aux Fraisses, y + 12.02.1831
- Marthe : ° 07.09.1833 aux Fraisses. x Job 04.02.1851
François DEBARGE, sabotier.

Aux deux naissances, le déclarant est le père accompagné des deux grands pères, Louis RIMBAUD, cultivateur aux Fraisses, et Grégoire DAVAL, des Chassaings

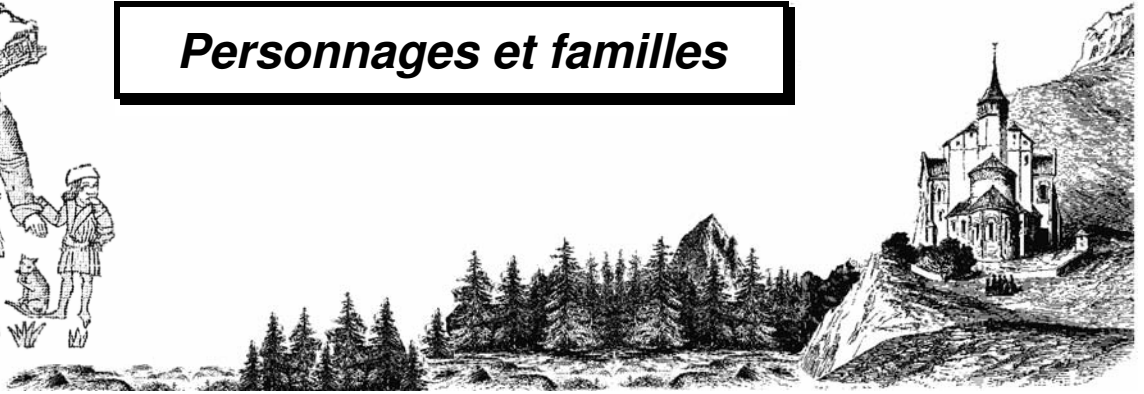
Le mariage de Louis RIMBAUD et Françoise CHATA(I)GNER n'a pas été retrouvé.

Du fait du petit acte notarié concernant un Jean DAVAL en 1652 (voir page 244 de ce numéro), on a essayé de remonter la généalogie DAVAL, mais celle-ci ne permet malheureusement pas de raccrocher les éléments de cette famille, entre le décès de Guillaume ca 1716 et l'acte de 1652.

Ascendance de Marie DAVAL, x Pierre RIMBAUD

1. Marie DAVAL, ° 15.ventose an XII
2. Gregoire DAVAL, ° 09.02.1774 Job (Les Chassaings) , y + 13.11.1835, x Job 19 vend. an VI (10.10.1797).
Tém. : Jean DAVAL, oncle
3. Michelle MONTEILLET du Périer (Bertignat)
4. Jean DAVAL, ° 20.01.1729 Job, + av. 1797, x Job 24.01.1769
5. Anne CLOUVEL (une Anne, sœur de celle-ci (?) est ° le 30.08.1718, mais la physiologie féminine lui interdit d'être la mère de Grégoire né en 1774)
6. Antoine MONTEILLET, ° ca 1734, Perrier (Bertignat), x Bertignat 22.01.1754
7. Clauda DESMAISONS, ° 12.08.1729, La Grange (Bertignat)
8. Michel DAVAL, + av. 1769, x Job 05.10.1716
9. Clauda VERNET, + av. 1769
10. Mathieu CLOUVEL, de Pailhat, + av. 1769, x Job 06.08.1715
11. Marie TRUNEL, ° 27.06.1697 Olhat, + av. 1769
12. Guillaume MONTEILLET, x Bertignat 08.01.1726
13. Catherine MORON
14. Joseph DESMAISON, x Bertignat 21.01.1727
15. Pironne FOURNET-FAYE de La Chapelle Agnon
16. Guillaume DAVAL, + av. 1716
17. Françoise MEJASSOLE, + av. 1716
18. Damien VERNET, + av. 1716
19. Jeanne CHAMPANDAL
20. Jacob CLOUVEL de Pailhat
21. Marie CHAMPANDAL, + av. 1715
22. Etienne TRUNEL, [x2 Job 08.05.1701 Marie CHANTE-MERLE et x3 Job 18.06.1714 Jeanne CLOUVEL], x1
23. Marguerite DAULLIAT (D'OLHAT ?), + 11.01.1701 Job
24. Jean MONTEILLET, + av. 1724
25. Anne MAYET
26. Jean MORON, x Bertignat 15.07.1704
27. Catherine MORON
44. Sébastien TRUNEL, + av. 1701
45. Marie ARTAUD
52. Pierre MORON, + av. 1704
54. François MORON, + av. 1704
55. Marie SOLVICHE

Personnages et familles



Pierre Jean REMY, écrivain et diplomate (1937-2010)

et les ANGREMY du Cantal

par Henri PONCHON (cghav-62)

Après trois années d'attente et trois scrutins infructueux d'attente, l'ancien ministre de l'éducation nationale Xavier DARCOS, né à Limoges, a été élu le jeudi 13 juin 2013 à l'Académie française au fauteuil numéro 40, celui de l'écrivain diplomate Pierre-Jean REMY, décédé le 27 avril 2010.

En outre, le 20 juillet 2013, la ville de Riom-ès-Montagnes inaugurerait une rue au nom de Pierre-Jean REMY, ainsi qu'une autre au nom de Georges BATAILLE. Deux écrivains importants aux racines locales.

C'est donc l'occasion pour A moi Auvergne ! d'évoquer Pierre-Jean REMY (avec un E muet) qui malgré une grande œuvre est relativement méconnu du public actuel.



En costume d'académicien (Droits réservés)

De son vrai nom Jean Pierre ANGREMY (également avec un E muet), il trouve ses origines dans le Cantal, autour de Riom-ès-Montagnes, comme tous les ANGREMY. Dans une interview à un journal régional, Pierre Jean REMY indique que son grand-père paternel, Antoine, est le fils d'un propriétaire exploitant à La Morel dans la vallée de Collandres, dont il a conservé la propriété. Lui-même avait une résidence au village des Arbres sur la commune de Riom-ès-Montagnes où il est enterré. Il a évoqué tout cela en détails, en 1991, dans *L'autre Education Sentimentale* :

« Parfois mes parents me racontaient des histoires. Mon père était Auvergnat, son père avait été berger chez son propre père...mon grand-père m'avait dit comment, petit garçon, il montait à pied, été comme hiver, du hameau de La Morel, dans le bas de la vallée, jusqu'au village de Collandres où il allait en classe (dans les années 1875/1880) ; l'hiver la neige remplissait ses sabots qu'on faisait ensuite sécher, avec les chaussettes, parfois les pantalons, autour du gros poêle de fonte qui ronflait dans la salle unique de la petite école...

De même, dans la maison de La Morel fermée depuis qu'en 1900 mon grand-père avait lui-même dessiné, celle des Arbres, à dix kilomètres de là, où nous passions désormais nos vacances, il y avait des armoires entières pleines de robes de ce temps-là, l'uniforme mité d'un Pierre Angremy, capitaine au Troisième Régiment d'Infanterie de marine et mort du choléra à trente-six ans ; comme les noms sur le caveau familial du petit cimetière de Collandres, accroché au-dessus de la vallée, c'était là une légende familiale dont, chaque année au moment des vacances, je retrouvais les fils. »

Pierre Jean REMY est né à Angoulême où son grand-père Antoine avait « émigré », sans doute en 1894 au moment de son mariage avec une fille de là-bas, Jeanne RAVARIT, fille d'un limonadier, puis tapissier de la ville, Louis Ferdinand RAVARIT, marié lui-même avec une fille venue du Cantal, Marie SERRE, née à Apchon. Antoine ANGREMY rejoignait ainsi les SERRE à Angoulême ; le père de Marie, Antoine SERRE, marchand drapier à Angoulême, était installé dans cette ville depuis plusieurs dizaines d'années. On restait ainsi dans la communauté auvergnate.

Pour maintenir ce lien avec la province d'origine, Pierre ANGREMY, père de notre académicien, bien que né à Angoulême, reviendra se marier en 1935 à Riom-ès-Montagnes avec Alice COLLEBRANS, née en 1902, bien loin de là, à Salonique (Grèce) alors dans l'empire ottoman ; sa famille paternelle était d'origine belge (Waterloo) tandis que sa famille maternelle, les VERNAZZA, était, elle, profondément ancrée dans cette

partie du monde, sur les rives de la mer Égée, depuis des générations.

L'enfance d'un diplomate

Jean Pierre ANGREMY, qui n'est pas encore Pierre Jean REMY, naît donc à Angoulême le 21 mars 1937. Son père est agent de fabrique, c'est-à-dire intermédiaire entre de grandes filatures du Nord et les marchands de toiles auvergnats. En 1941, la famille quitte définitivement Angoulême pour Paris et le boulevard des Batignolles. Le petit Jean Pierre est mis en maternelle au lycée Jules-Ferry, place Clichy puis en classes primaires au petit lycée Condorcet, rue de Bucarest, et pour terminer en secondaires au grand lycée Condorcet, rue du Havre.

Il ne reviendra dans sa ville natale qu'à l'occasion des « petites vacances » ; celles d'été se passeront en Auvergne, dans la propriété familiale des Arbres, à Riom-ès-Montagnes.

« La maison des Arbres est petite, étroite, pas vraiment belle – et c'est un euphémisme. D'un côté, crépie de jaune et couverte de glycine, elle est précédée d'une terrasse à la rampe de fer forgée peinte de gris pâle ; accolée à la belle ferme du XVII^e siècle aux grandes plaques de lauze, elle donne sur la cour où piaillent les poules, aboient les chiens...et, deux fois par semaine, Gaspard, l'âne de ma tante, conduisait Marie jusqu'au marché de Riom où je l'accompagnais parfois. Il fallait près d'une heure ensuite à Gaspard, gris et têtu, pour remonter les trois kilomètres de Riom aux Arbres... Le dimanche, c'était la charrette anglaise, orgueil de la famille et qu'on appelait un tonneau, qu'on attelait pour descendre à la messe- où nous arrivions invariablement en retard... »



Toute la famille dans la maison des Arbres, Pierre Jean REMY en haut à gauche avec sa fille, Bérénice, (collection Angremy)

Outre sa sœur Annie, ses parents et grands-parents, il retrouvait aux Arbres la tante Raymonde (ANGREMY) et le cousin Georges, la tante Emilie et l'oncle Emile qui lui parlaient de la Grèce, ainsi que leur fille Marie-José (Emile VERNAZZA et Emilia COLLEBRANS). La maison des Arbres avait été construite dans les années 1903/1904 à côté de la ferme héritée de la grand-mère Marguerite GILBERT. Le hameau est situé juste en face du « Suc des Fourches », à la bifurcation de la route d'Apchon, Cheylade, et le Puy Mary et de la route de Ségur, Murat, Saint-Flour.

Comme il l'avait fait de septembre 1951 à l'été 1952 au préventorium de Chamonix, il lisait énormément, tout ce qui lui tombait sous la main dans la bibliothèque : « un livre, un jour ou moins ». Contrairement aux maisons de familles de Mauriac (ses lectures d'alors), « les Arbres étaient un havre de calme, de tendresse et de complicité... » Il y tentera aussi ses premiers essais d'écriture.

Après le lycée Condorcet, il quitte la Rive Droite et le quartier Saint-Lazare pour la Rive Gauche et le Quartier Latin. Il entre à Sciences-Po en octobre 1955 et fait une licence de droit. Depuis l'âge de 13/14 ans, il rêvait de devenir diplomate comme son oncle Emile ou comme GIRAUDOUX qu'il admirait : diplomate et romancier, parcourir le monde et regarder « accomplir avec un sourire en coin des tâches mystérieuses, toujours urgentes et jamais pressées. »

Pendant ces années-là, il apprend avec méthode « à parler – où à écrire – même si (surtout si) on n'a rien à dire... j'ai, comme les autres, mis trois ans à apprendre à parler de ce que je ne savais pas... » Il prétend aussi y avoir appris l'art de la construction d'un roman dans un tableau économique à deux entrées : « les personnages en abscisse, les événements en ordonnées : il ne me restait plus qu'à transcrire sur le papier les échanges et les réactions... »

Ce sera aussi le temps du soutien à MENDÈS-FRANCE, de son opposition à la guerre d'Algérie.

En 1958, diplôme de Sciences-Po en poche, une bourse Fulbright obtenue, il embarque pour l'Amérique comme assistant français du très célèbre professeur Herbert MARCUSE à Brandeis du côté de Boston. La découverte d'une autre littérature.

Le parcours du diplomate Pierre Jean REMY

Nous l'appellerons ainsi dorénavant, son nom d'académicien. Il entre à l'Ecole nationale d'administration (ENA), la promotion Saint-Just (1961-63). Consultats et ambassades seront pour lui.

La variété des postes occupés est impressionnante. Citons en quelques-uns : vice-consul à Hong-Kong (1963-64), deuxième secrétaire d'ambassade en Chine (1964-66), deuxième puis premier secrétaire en Grande-Bretagne (1966-71), adjoint à Arthur COMTE président-directeur général de l'ORTF, chargé de l'harmonisation des programmes (1972-74), conseiller culturel près l'ambassade de France à Londres (1975-79), directeur du Théâtre et des Spectacles au ministère de la Culture et de la Communication (1979-81), chargé d'une mission d'étude sur la politique culturelle de la France aux États-Unis (1984), consul général à Florence (1985-87), ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO (1990-94). Et enfin, pour terminer cette énumération, deux postes enviés, deux postes prestigieux : directeur de l'Académie de France à Rome (1994-97), la fameuse villa Médicis, puis président de la Bibliothèque nationale de France (1997-2002). Qui dit mieux !

L'œuvre littéraire

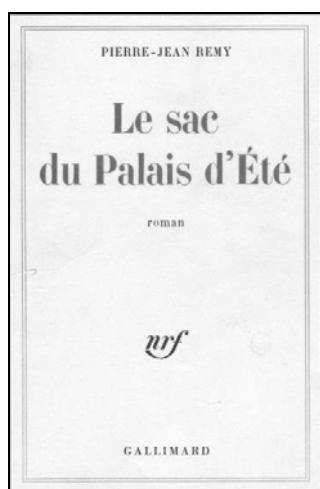
Elle est tout aussi impressionnante. Où trouvait-il le temps ? Ses quelques soixante-quinze ouvrages témoignent

de son imagination romanesque mais aussi de ses passions pour la musique, écrit sa sœur. Un flot de pages, trop parfois pour le lecteur, mêlant souvenirs et fictions. Sa boulimie d'écriture n'a rien à envier à sa boulimie de lecture. Pendant son séjour forcé à Chamonix, lorsqu'il ne lisait pas, il écrivait chaque jour à ses parents, sa sœur, ses grands-parents, ses tantes, au monde entier, selon lui.

Parmi ses ouvrages les plus notables et emblématiques :

- *Le Sac du Palais d'Été*, en 1971, prix Renaudot, aux Editions Gallimard, écrit à Londres, son premier livre « chinois »,
- *Orient-Express II*, prix de la Nouvelle de l'Académie française en 1984,
- *Une Ville immortelle*, grand prix du Roman de l'Académie française en 1986.

Ouvrages très largement inspirés par les villes où il a vécu : Pékin, Rome, Florence et la Toscane...



Prix Renaudot 1971

Mais ce n'est pas tout. Passionné d'opéra, il assure des chroniques consacrées à l'art lyrique dans diverses revues ; il publie des biographies de Maria CALLAS, d'Hector BERLIOZ et du chef d'orchestre Von KARAJAN ainsi qu'en 2004 un *Dictionnaire amoureux de l'Opéra*.

Son parcours tant diplomatique que littéraire lui vaudra les plus hautes distinctions : commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, commandeur des Arts et des Lettres

Lieux du Cantal

Les ancêtres de Pierre Jean REMY se concentrent principalement sur les communes de Collandres (au village de la Morel), de Menet (Menoire et Vinsac) et Saint-Amandin (Chapsal alias Sapchac), et plus marginalement de Riom-ès-Montagnes, Apchon, Condat, Marchastel tous dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de Riom.

Notons au passage l'évolution orthographique du village de Sapchac (ainsi que l'écrivait très lisiblement le curé de Saint-Amandin autour de 1700) en celui de Chapsal aujourd'hui via les formes de Sapchat, Chapsat...

De son côté, la commune de Menet a connu de nombreux changements. En 1790, on a été créées les communes d'Albanies et Laganne du nom de deux anciennes seigneuries et collectes fiscales ; elles reviendront dans le giron de la commune de Menet en 1836. Albanies rappelle

le duc d'Albany qui fut comte d'Auvergne et possédait de nombreuses seigneuries dans le Puy-de-Dôme et le Cantal. Enfin, en 1864, est créée la commune de La Valette où est situé le village de Ribeyre.

Selon Marc PRIVAL, Saint-Amandin avec Lugarde et Marchastel constituait *le triangle d'étain du Nord-Cantal*, le pays des étameurs qui parcouraient le Sud-Ouest et le Centre-Ouest une grande partie de l'année, pour rapetasser les chaudrons, étamer les divers ustensiles, sertir et riveter les manches et les anses, raccommoier la faïence et la porcelaine, aiguïser ... *Une compétence aux facettes multiples*.

Pour son enquête il avait interviewé des SERRE, CHANET, BESSEYRE de Saint-Amandin, les deux derniers de Chapsal même.

Les ANGREMY

Les ANGREMY semblent originaires de la paroisse de Condat autour des années 1690. Ils s'implanteront au village de Chapsal (Sapchac) dans la paroisse de Saint-Amandin au nord de Riom-ès-Montagnes à l'occasion du mariage le 9 février 1691 de Jean ANGREMI de Condat avec Jeanne PELIGRY de Sapchac. C'est probablement avec le mariage d'Antoine ANGREMY avec Marianne SERRE en 1834 que ce dernier viendra s'installer à la Morel de Collandres chez ses beaux-parents. Il y est d'abord marchand et c'est seulement après la mort de son beau-père en 1853 qu'il devient cultivateur et propriétaire. Une ferme importante puisque à côté de son épouse et de ses trois garçons, on compte 5 personnes en 1856 (un vacher, deux bergers et une servante), 7 en 1861 et 10 en 1866.

« Où alors c'était le récit cent fois répété de ces repas pris en commun, maîtres et domestiques assis à la même table dans la grande salle sombre de la maison à toitures de lauzes, les lits clos, le cantou où bouillait la marmite, le banchou où les vieux se tassaient pour la veillée des femmes qui mangeaient debout, tant que les hommes étaient à table, les servant jusqu'à ce que le maître, sa dernière bouchée de pain bis avalée, claquât le couteau pliant qu'il remettait dans sa poche : tous alors, fini ou pas fini, se levaient de table. »

Par la suite, la ferme (5 domestiques en 1901) passera à son fils aîné Pierre époux d'Anne CHALVIGNAC, une maîtresse femme, se souvient-on. A partir des années 1910, la ferme sera exploitée par des fermiers qui changent régulièrement. Pierre ANGREMY meurt en 1917 et Anne CHALVIGNAC peu après 1920. Les ANGREMY ont quitté la Morel comme les SERRE avant eux.

Depuis plusieurs générations et au moins depuis le milieu du 18^e siècle, les SERRE étaient installés à la Morel. Une branche, celle d'Etienne SERRE, était partie à Vinsac (Menet) après son mariage en 1812 avec Anne DUMAS. Sa petite-fille Anne CHALVIGNAC épousera Pierre ANGREMY, le fils d'Antoine ; le couple exploitera la Morel. Le beau-frère d'Antoine ANGREMY, Antoine SERRE, cadet de la famille, deviendra marchand à la Morel avant de partir à Angoulême, marchand drapier. Sa fille, Marie, qui a épousé Louis Ferdinand RAVARIT, meurt en 1873, quatre mois après la naissance leur fille Jeanne qui sera élevée par le grand-père SERRE et sa

seconde épouse Roze ROUZIER. Revenue à Riom en 1893 pour soigner un grave « influenza », Jeanne RAVARIT fait connaissance avec son cousin, issu de germain, Antoine ANGREMY, fils de Pierre et Anne CHALVIGNAC, et l'épouse l'année suivante. Ils s'installent à Angoulême dans la maison du 24 rue de Périgueux ; Antoine reprendra le magasin de tissus situé au rez-de-chaussée. Ce seront les grands-parents de Pierre Jean REMY.

Et si ce méli-mélo familial ANGREMY/SERRE est difficile à comprendre, reportez-vous au schéma ! En tous les cas, ce sont bien les SERRE à l'origine de l'installation des ANGREMY à la Morel puis à Angoulême.

La famille maternelle COLLEBRANS

C'était l'Europe avant l'Europe, au sud-est du bassin méditerranéen, où se côtoyaient l'empire turc et l'empire austro-hongrois. Des villes où vivaient de multiples communautés : Istanbul, Salonique, Andrinople, Smyrne...

Ma mère « était née à Salonique où son père, Belge qui n'avait jamais vu la Belgique, dirigeait les chemins de fer autrichiens sous l'administration turque. Sa mère était un peu italienne, un peu suisse et elle aussi était née quelque part entre Bucarest et Istanbul. D'ailleurs tous ses oncles, tantes, tous ses cousins au milieu du siècle précédent, vivaient à Sofia, à Smyrne, à Andrinople, où ils étaient banquiers, marchands et diplomates. Il y avait aussi ce grand-oncle, chambellan du Tsar de Bulgarie, dont les filles, tante Marie-Louise et sa sœur Clémentine, nous racontaient les hauts faits diplomatiques et familiaux. »

Comment l'agent de fabrique d'Angoulême et la fille de Salonique se sont-ils rencontrés ? Un improbable mariage. Pierre Jean REMY ne semble pas l'avoir raconté. Sa sœur l'a fait pour nous.

Alice COLLEBRANS a bien vu le jour à Salonique (Grèce) le 28 mai 1902. Son père, né à Waterloo en Belgique, travaille à la Compagnie des chemins de fer internationaux. En 1917, il quitte l'Orient pour s'occuper pendant un an des tramways de Marseille puis de ceux d'Angoulême où il fait venir sa famille ; il loue une maison voisine de celle des ANGREMY. Emilie COLLEBRANS, sœur d'Alice, et Raymonde ANGREMY ont le même âge ; elles deviendront amies tout comme les deux familles qui continueront à correspondre même après avoir quitté la ville. Emilie COLLEBRANS et son mari Emile VERNAZZA seront invités aux Arbres et y passeront des vacances dès 1925. Alice, un temps institutrice, rejoindra sa sœur aux Arbres au cours des étés 1933 et 1934, où elle se fiancera à Pierre ANGREMY.

Au moment du mariage, le 17 juillet 1935, à Riom-ès-Montagnes, Alice est dite domiciliée au 1 rue Kriezotou à Salonique. Son père Emile COLLEBRANS était déjà décédé ; sa mère Marie Thérèse VERNAZZA habite aussi Salonique, appartenant à cette prolifique famille des VERNAZZA, originaire de l'île de Chios, qui ont essaimé tout au long des côtes grecques et turques.

Son grand-oncle Georges VERNAZZA (1855 Andrinople-1914 Sofia) fut effectivement directeur du protocole au ministère des Affaires étrangères de Bulgarie ; il eut trois filles dont Elisabeth Clémentine, née à Sofia, mariée à Istanbul à Joseph SURCOUF ; elle sera

professeur de français à Istanbul, faite chevalier de la Légion d'Honneur en 1968.

Collandres

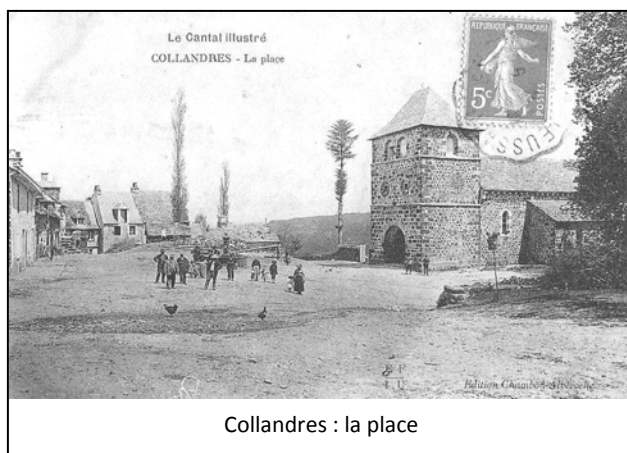
Écoutons Pierre-Jean REMY parler de ses vacances aux Arbres, à l'époque où son père lui avait offert une mobylette et qu'il pouvait se rendre à Collandres et La Morel.

Collandres : « C'était une minuscule bourgade à quelque mille deux cent mètres d'altitude où s'arrêtaient en ce temps là toutes les routes. Celle qui desservait le hameau de la Bade, au fond de la vallée, ne faisait qu'effleurer le village : elle montait péniblement jusqu'à lui, se hissait à la hauteur du cimetière puis semblait renoncer pour, tout de suite, plonger à nouveau dans la vallée. Le village, construit autour d'une grande place en pente, était fait de quelques maisons, l'église, l'Auberge des Tilleuls ("on y loge à pied et à cheval"), l'école, la boutique et le four du boulanger qui était plus ou moins cousin. »



Le bourg de Collandres ; la Morel est dans la vallée

« Sous le porche profond de l'église, une vieille femme avait vécu, dix ans, quinze ans, refusant tout autre gîte, un parapluie en hiver pour barrer le chemin aux bourrasques de neige, jusqu'à ce qu'on la retrouve morte ; au-delà du village et de la Croix de l'agneau, où le diable, dit-on, prit l'apparence d'un mouton pour égarer un berger, c'étaient surtout des sentiers qui sillonnaient la montagne, de buron en buron. »



Collandres : la place

La Morel

La Morel est un village entre Riom-ès-Montagnes et Collandres, au fond de la vallée. Selon Pierre et Pascale MOULIER dans leur ouvrage *Le Cantal insolite*, le curé de Riom signale, en 1912, un curieux phénomène appelé « feux de Collandres » à Riom et « feux de la Morel » à Collandres. On ne pouvait les observer qu'à la tombée du jour, par temps chaud et humide. La légende était célèbre au début du XX^e siècle et constituait une attraction touristique.

Ce curé écrit : « Ces feux se promènent dans tout le fond de la vallée ... Le 21 novembre 1909, le curé et le vicaire de Collandres, à leur retour de la fête de l'adoration perpétuelle à Riom, virent trois de ces feux faisant une sarabande folle dans la vallée ... Les anciens curés et habitants de la vallée y ont vu et y voient encore un fait surnaturel, pour punir les détenteurs d'un bien mal acquis pendant la Révolution : la vengeance de trois pauvres filles qui furent dépossédées de leurs biens pour trois tourtes de pain noir par un usurier impitoyable, Angremy, notaire à Cheylade. Depuis lors sa maison est hantée par les esprits : les vaches se détachent parfois seules de leur crèche, poursuivies par les feux qui s'élèvent de tous les côtés et se dirigent vers la grange et la maison. Le curé actuel (de Collandres) ne voit dans ces feux qu'un fait purement naturel : un dégagement de carbure d'hydrogène qui s'enflamme à l'air... »

Un ancien sacristain prétendait que ces feux étaient apparus, pour la première fois en 1842, l'année du décès de M. SERRE, de la Morel, beau-père d'un certain ANGREMY. Légende bien sûr, jalousie de village vis-à-vis des propriétaires de l'importante ferme du village.

Effectivement, Pierre SERRE (sosa 68 de Jean-Pierre REMY), né en 1764, décède à la Morel le 5 janvier 1842 mais les SERRE habitaient la Morel depuis longtemps. Par son mariage en 1834 avec Marianne SERRE, petite-fille de Pierre, Antoine ANGREMY, originaire de Saint-Amandin, était venu s'installer à la Morel et les ANGREMY succéderont aux SERRE à la Morel. Comme nous l'avons dit, le couple ANGREMY-SERRE emploiera une dizaine de personnes dans leur ferme autour des années 1860/1870 ce qui ne pouvait que susciter les commentaires du voisinage.

Les ANGREMY et les BATAILLE

Dans *L'autre Education Sentimentale*, Pierre Jean REMY rappelle les liens qui unissaient les deux familles à Riom-ès-Montagnes :

« Nous retrouvions parfois au café Borel un homme qui me paraissait plus étrange. Les cheveux gris et longs ramenés en arrière, les yeux très clairs au beau milieu d'un beau visage régulier, je l'avais vu, une année, à la fin de l'été, vêtu d'une peau de mouton retournée qui lui donnait une allure d'homme des bois. Son cousin Martial avait été, entre les deux guerres, l'éphémère fiancé de ma tante Raymonde...

Cet homme, ami d'enfance de mon père qui le retrouvait de loin en loin, était Georges BATAILLE. Toute la famille BATAILLE faisait d'ailleurs partie d'un univers qui me semblait issu tout droit d'un roman d'avant-guerre. Georges avait un cousin avocat ; outre une légion

d'honneur qu'il devait arborer nuit et jour, celui-ci possédait une très belle maison sur la rue principale de Riom ... (elle) est devenue un centre de tourisme, la maison de la gentiane ... Je savais le cousin de Georges BATAILLE marié à une dame très riche, un peu triste, dont la famille possédait, me disait-on, telle marque de savon célèbre ; il y avait encore une sœur, Marie-Louise, agent littéraire ... L'art de Marie-Louise BATAILLE était de postillonner avec une telle adresse à travers la voilette protectrice qui tombait de son chapeau, que les postillons restaient prisonniers de la fine résille ».



Georges Bataille, son frère Martial et Raymonde Angremy aux abords du château du Val qui n'avait pas encore les pieds dans l'eau vers 1920.
(Collection Angremy)

Georges BATAILLE est un des écrivains marquants du 20^e siècle. Si les hasards de la vie l'ont fait naître en 1897 à Billom, où son père était receveur ruraliste (né lui-même à Gajan dans l'Ariège), sa mère, Marie Antoinette, appartient à une famille bourgeoise, les Tournadre, fortement implantée à Riom-ès-Montagnes.

Nous l'évoquerons ultérieurement car les racines de Georges BATAILLE se retrouvent également dans la Creuse (St-Alpinien) d'où venaient les RIBIERE et à Aydat (la Garandie) avec des CONSTANT et BOUCHEIX.

Riom-ès-Montagnes se souvient

Le 20 juillet 2013 la ville de Riom-ès-Montagnes inaugurait une rue au nom de Pierre Jean REMY (ainsi qu'une autre au nom de Georges BATAILLE) en présence d'Annie ANGREMY, sa sœur, Bérénice sa fille, Alain MARLEIX, député du Cantal, et Guy DELTEIL, maire. Les DELTEIL sont eux aussi des amis de longue date des deux familles.



La tombe de Jean Pierre ANGREMY
au cimetière de Riom-ès-Montagnes

Bibliographie :

Pierre Jean REMY, *L'autre Éducation Sentimentale*, Editions Odile Jacob, mai 1991,

Pierre et Pascale MOULIER, *Le Cantal insolite*, Editions de la Flandonnière, 2012,

Michel SURYA, *Georges BATAILLE, la mort à l'œuvre*, biographie, Librairie Séguier, 1987,

Remerciements

Ils vont en tout premier lieu à Annie ANGREMY, sœur de Pierre Jean REMY, archiviste paléographe, conservatrice général honoraire au département des Manuscrits de la BnF, et qui travaille à la publication de la correspondance de DIDEROT. Elle a bien voulu relire mon texte et a mis à ma disposition des photos familiales et une biographie inédite de Pierre Jean REMY dans laquelle j'ai puisé.

Merci aussi à Pierre REFOUVELET pour ses relevés de généalogie des ANGREMY et la photo de la tombe au cimetière de Riom-ès-Montagnes.

Les quartiers auvergnats de Pierre Jean REMY

Note préliminaire : nous avons vérifié tous les actes cités ci-dessus (sauf la plupart de ceux du 20^e siècle qui nous ont été communiqués). Toutefois, en particulier, pour certaines naissances des 17 et début 18^e siècles, on ne peut pas toujours affirmer que cela soit la bonne. Il faudrait pour cela reconstituer avec précision chaque famille.

L'orthographe des villages a beaucoup varié au cours des siècles ; nous avons chaque fois conservé celle qui apparaît dans chaque acte sauf pour La Morel, où nous avons adopté l'écriture actuelle en deux mots alors que la plupart du temps curé et secrétaire de mairie ont écrit Lamorel.

1. Jean Pierre ANGREMY, dit Pierre-Jean REMY, écrivain et diplomate, ° 21.03.1937 Angoulême, + 27.04.2010 Paris, inhumé au cimetière de Riom-ès-Montagnes

2^e Génération

2. Pierre ANGREMY, ° 07.09.1901 Angoulême, agent de fabrique, + 13.09.1968 aux Arbres (Riom) x Riom-ès-Montagnes 17.07.1935

3. Alice Marie Yvonne Thérèse COLLEBRANS, ° 28.05.1902 Salonique (Grèce), + 19.12.1993 Paris

3^e Génération

4. Antoine ANGREMY, habite chez ses parents à La Morel en 1894, puis négociant à Angoulême (24 rue de Périgueux en 1897), ° 07.08.1869 Collandres (La Morel), + 31.01.1953 Angoulême x Angoulême 29.01.1894

5. Jeanne Maria Antoinette Rose Anna Augustine RAVARIT, ° 20.02.1873 Angoulême y+ 24.06.1970,

6. Emile COLLEBRANS, ° 11.06.1861 Waterloo (Belgique), + ca 1930/1931, x 24.06.1898 Andrinople

7. Marie Thérèse ou Marie Eulalie Lucie VERNAZZA, ° 27.02.1865 Andrinople (Edirne – Turquie) (le prénom varie en fonction des actes), + 1949 Paris,

4^e Génération

8. Pierre ANGREMY, dit « le grand-père Sarrou », cultivateur à la Morel, ° 11.06.1837 la Morel, +16.01.1917

Collandres x Menet 01.06.1867 (Cm 16.05.1867 Chadefaux, notaire à Menet)

9. Anne CHALVIGNAC, ° 29.04.1850 Menet (Menoire),

10. Louis Ferdinand RAVARIT, limonadier à Angoulême (24 rue de Périgueux en 1873) puis tapissier 11 rue St-André en 1894,

11. Marie SERRE, ° 11.11.1852 Apchon, + 27.06.1873 Angoulême,

12. François Joseph COLLEBRANS,

13. Marie Thérèse VAN DER ELST,

Note : conformément à l'extrait de l'acte de naissance d'Emile COLLEBRANS délivré le 4 octobre 1893 par la commune de Waterloo.

14. Antoine VERNAZZA, ° 17.06.1821 Edirne y+ 31.08.1899

15. Emilia Maria COCHINO, ° 22.10.1828 Edirne y+ 06.06.1878

5^e Génération

16. Antoine ANGREMY, marchand à la Morel puis cultivateur à partir des années 1860, ° 07.03 an 4 (*sic*), + 08.06.1878 la Morel (82 ans) x Collandres 27.08.1834,

17. Marianne SERRE, ° 05.07.1814 Collandres (la Morel) y+ 24.01.1888 (veuve ANGREMY, 72 ans),

18. Claude CHALVIGNAC, cultivateur à Menoire (Menet), ° 30 ventôse an 12 ?, + 10.06.1869 (65ans) Menet (Menoire) x Menet 23.11.1842,

19. Jeanne SERRE, de Vinsac (Menet), ° 09.02.1822 Vinsac (Menet), + 07.05.1885 Menoire,

22. Antoine SERRE, marchand à La Morel en 1848, marchand drapier à Angoulême (24 rue de Périgueux en 1873), ° 14.05.1822 Collandres (la Morel) x Apchon 09.08.1848

23. Marguerite GILBERT, ° 26.01.1828 Apchon, + av. 1873,

6^e Génération

32. Pierre ANGREMY, cultivateur à St-Amandin (Lapchat ou Chapsat), ° 06.07.1758 Lapchat, + 16.11.1839 St-Amandin, x Riom 15.09.1789,

33. Marguerite FAURE, du bourg de Riom, ° ca 1761, + 30.10.1831 Collandres,

34. Pierre ou Jean SERRE, ° 04.04.1782 Collandres (p : Pierre BOUBELOT de Mossestrier psse de Menet ; m : Françoise CHOUMY ayeule paternelle), + 26.08.1853 la Morel x Collandres 01.10.1806,

35. Marie DEFLISQUE, ° 21.12.1781 à Lagarde (Collandres), + 11.08.1858 La Morel (signature de son gendre Antoine ANGRÉMY 59a),

36. François CHALVIGNAC, ° 03.12.1771 Menet (Menoire), y+ 04.05.1829, x Menet 01.03.1802,

37. Catherine MARY, ° 03.03.1783 Menet (p : Pierre Vidal, marchand, oncle ; m : Catherine Millanges ayeule), + 02.05.1822 à Menet (Menoyre)

Note : témoins au x : Antoine MARY, oncle de Catherine, 40a, prêtre, (les signatures sont clairement MARY et non MORY)

38. Etienne SERRE, cultivateur à Vinsac en 1822, ° 01.07.1786 Collandres (la Morel) + 11.04.1854 Menet (Vinsac), x Menet 24.09.1812

39. Anne DUMAS, ° 15.01.1789 Menet (Vinsac), + 29.11.1850 Menet (Vinsac), 44/45 = 34/35

46. Martin GILBERT, cultivateur et propriétaire à Apchon, ° ca 1800, + 07.02.1872 Apchon x Collandres 01.08.1821

47. Antoinette CHAVIALLE, ° 27.12.1800 Collandres (Puyvendrier), + 15.02.1850 Apchon,

Note : CHAVIALLE est l'orthographe la plus courante celle que l'on retrouve dans les signatures ; elle est appelée Joséphine Antoinette à son mariage mais seulement Antoinette à sa naissance. On trouve aussi CHAVAILLE ou CHEYVIALE.

7^e Génération

64. Antoine ANGREMI, marchand à Lachapt (St-Amandin), ° 18.02.1732 St-Amandin x Riom 05.10.1757

65. Marguerite CHALVARIE, ° ca 1732 Riom,

66. Gabriel FAURE, du bourg de Riom, tisserand, ° ca 1729, + 05.01.1811 Riom yx 27.11.1754

67. Marie DUBOIS, ° 13.03.1733 Riom (les Planchettes), + av. 1789,

68. Pierre SERRE, propriétaire à la Morel, ° 13.05.1764 Collandres, y+ 05.01.1842 (la Morel), yx 07.10.1779

69. Françoise BOUVELOT, ° 02.09.1754 Menet (Monsestrier), + 21.10.1821 Collandres (la Morel), *veuve en lières noces de Jacques Chalignau*

70. Pierre DEFLISQUE, du village de Sauvât en 1772, propriétaire à la Garde à son décès, °19.08.1753 Collandres, yx 17.03.1772

71. Jeanne FLORET, ° 12.05.1739 Riom (Freynet), + 24.07.1803 Collandres (la Garde),

72. Antoine CHALVIGNAC, cultivateur à Menoire, ° 04.06.1748 Menet (la Roche), + 12 nivôse an 13 (23.12.1804) Genissac (33) x Menet 19.10.1768

Note : Le 15 pluviôse an 13 est inscrit sur le registre de Menet (15) le décès d'Antoine CHALVIGNAC, cultivateur de Menoire (Menet), décédé « en la maison du citoyen Peres officier de santé et cabaretier de la commune de Genissac département de la Gironde » le 12 nivôse an 13 (23.12.1804) en présence au moment du décès de Claude RISPAL né en la commune de Chateaufort (Cantal), 44 ans, « colporteur de quincaillerie » et d'autres témoins d'Antoine (dont un vigneron) « la mort dudit Chalvignac a été soudaine et il a été procédé à la visite décéditaire en la présence du maire et des témoins de la commune de Genissac faite par Sartre officier de santé par eux requis et sur la déclaration de l'officier de santé il est mort d'un engorgement gangreneux aux grands (sic) amygdales et maxillaires »

73. Marguerite VEYSSIER, ° 24.01.1749 Menoire, y + 26.07.1805,

74. Jean MARY, laboureur à Menoire en 1780, ° 20.01.1762 Menet (un frère jumeau aussi appelé Jean né le même jour) y+ 21.01.1803 (décès de Jean MARIE veuf de Catherine VIDAL propriétaire à Menoire 50ans), y x 08.02.1780

75. Marguerite VIDAL, ° 18.02.1753 Menet y + 07.01.1796 (date grégorienne sur l'acte, décès entour 35a à Menoire sans autres précisions, cela pourrait être aussi la femme de 78)

Notes : Marguerite VIDAL est dite fa à deffunt Guillaume et Elisabeth CHALVIGNAC au x en 1780. Témoins : Jean MALIGNES oncle, Pierre VIDAL frère, Gilbert MARY père.

Lors de la naissance de Catherine MARY, fa de Jean MARY et Marguerite VIDAL, la marraine Catherine MILLANGES, est dite ayeule ; comme le parrain est un VIDAL, Catherine MILLANGES serait logiquement la mère de Jean MARY, ce qui ne semble pas être le cas
76/77 = 68/69

78. Louis DUMAS, de Vinsac x Menet 30.11.1769

Note : Un Louis DUMAS décède à Vinsac le 28.05.1821, âgé de 75a, dit veuf d'Anne VIDAL

79. Marguerite VIDAL, du bourg de Menet, sans doute celle ° 23.01.1747 au bourg de Menet fa de Guillaume et Isabeau CHALVINIAC (p : Louis VIDAL de Marchastel ; m : Marguerite CHANUT fe à Geraud CHALVIGNAC du bourg de Menet), + 01.01.1815 Menet (Vinsac)

92. Jean GILBERT, voiturier en l'an 10, chaudronnier en 1844, ° ca 1766, + 23.02.1844 au bourg d'Apchon ,

93. Marguerite COLLANDRE, ° ca 1771, + 01.07.1811 au bourg d'Apchon

94. Pierre CHAVAILLE, maire de Collandres en 1828/1829, ° ca 1771 à la Ribeyre municipalité d'Albanie, + 27.01.1829 Collandres (Peuvendrie) x Collandres 29.11.an1 (*sic*)

95. Marguerite GOURDES, de Puy Vendries (Collandres), ° ca 1772, +18.03.1828 Collandres (Pévendrières)

8^e Génération

128. Jean ANGREMI, + av. 1757, x St-Amandin 03.10.1725

129. Anne ARMAND, de Sapchat, + ap. 1757

130. Pierre CHAVALRIE, marchand à Riom (Bredou), + ap. 1757

131. Magdeleine FERRY, + ap. 1757,

132. Bauzire FAURE (FABRE), du bourg de Riom en 1728, x Riom 11.02.1728

133. Françoise BENOID,

134. Jean DUBOIS, de Vaysseredorde paroisse de St-Etienne (de-Chomeil), aux Planchettes en 1754, + ap. 1754, x Riom 06.02.1721

135. Marie FLORET, ° 08.06.1699 Riom (les Planchettes) 136/137 = 152/153

140. Pierre DEFLISQUE, du village de Lagarde (Collandres) en 1750 et 1772, °19.07.1730 Collandres x Riom 28.04.1750

141. Marguerite de CHABANNES en 1750, (dite Marguerite de CHABANNES SAUVAT en 1727 du bourg de Riom), du hameau du Sedou (Riom) en 1750, ° 08.01.1727 Riom, + 09.11.1764 Collandres

Note : Marguerites CHABANNES SAUVAT, morte le 9, a été inhumée le lendemain avec son enfant qui avait reçu le sacrement du baptême.

142. Guillaume FLORET, notaire royal au village de Freytet, ° 23.03.1697 Riom (Embesse), + 01.03.1747 Collandres,

Note : Le décès figure le 3 mars sur les registres de Riom « Guillaume Floret vivant notaire royal du lieu de Freytet paroisse de Riom, âgé d'environ 45 ans décédé au lieu et paroisse de Colandres le premier » Nous n'avons pas de preuves formelles qu'il s'agit bien du Guillaume né en 1697

143. Magdeleine FONTEILLES, ° 28.12.1717 Riom (les Mazets), + 26.09.1761 Riom (Freytet),

Note : cette Madeleine FONTEILLES de Freytet est dite âgée de 45 ans sans autre explication (témoins deux sonneurs de cloches comme pour Guillaume FLORET) ; on sait par ailleurs qu'elle est décédée avant 1772,

144. François CHALVIGNAC, + av. 1768,

145. Marguerite BOURGHADÉ, + av. 1768

146. Geraud VEYSSIER,

147. Isabeau ROUZIER (ROUGIER ?)

148. Gilbert MARY, ° 04.12.1729 Menet (Vinsac) y+ 03.08.1799 (Menoire) y x 04.02.1751

Note : l'acte de décès de la série communale est ainsi rédigé « Gilbert Mary de Menoire âgé d'environ 65 ans décédé d'hier muni des sacrements a été inhumé dans cette paroisse le 4 août mil sept cent quatre vingt dix neuf » Il s'agit sans doute d'un registre de catholicité puisque les baptêmes sont aussi enregistrés pour cette même année 1799.

149. Toinette DUMAS, ° 14.12.1733 Menet (Menoire) y + 29.01.1764 (Menoire, 30a, mais sans référence à son mari)

150. Guillaume VIDAL, du village de Chabourlioux (Marchastel), + 15.05.1770 (55a sans autres précisions) Menet yx 21.02.1746

151. Elisabeth CHALVIGNAC, du bourg de Menet, ° 10.04.1722 Menet, y+ 18.10.1789 au bourg,

152. Pierre SERRE, du village de la Morel, + ap. 1779,

153. Françoise CHABANY (?) (une Françoise Choumy, ayeule, marraine en 1782 de Pierre Serre),

154. Henry BOUVELOT (Beuvelot en 1730, Boubelot en 1782) (Henry Beauvalot en 1775), du village de Montsestrier en 1730, ° 28.10.1708 Menet (Monsestrier) y + 23.10.1775 yx 20.02.1730,

155. Helix (Elix) CHANUT

Pas de filiation indiquée sur l'acte de x.

156. Claude DUMAS,

157. Marianne SIBOT,

158/159 = 150/151

184. Charles COLANDRE, chirurgien, + av. 1811

185. Catherine MERPCE, + ap. 1811?

188. Maître Charles Antoine CHAVIALLE, bourgeois de la Ribeyre en 1777, ° ca 1745 + 30.07.1777 Menet (la Ribeyre), yx 22.09.1768

Note : Mariés et témoins ont signé l'acte de x dont Guillaume CHAVIALLE, le père.

189. Marguerite CHALVIGNAC, de Menet,

190. Jean Baptiste GOURDE, + ap. 1793

191. Jeanne RABOISSON, + ap. 1793

9^e Génération

256. Jean ANGREMI, de Condat, + ap. 1725, x Saint-Amandin 05.02.1691

257. Jeanne PELIGRY, de Sapchac, + ap. 1725,

258. Michel ARMAND, + av. 1725

259. Toinette CHANTEL, + ap. 1725,

270. Jacques FLORET, témoin au x de 1721 de sa fille,

271. Marguerite FLORET,

280. Pierre DEFLISQUE, très probablement celui ° 01.03.1690 Collandres, fs de François et Barbe PLANTECOSTE, y+ 13.10.1761 (la Garde âgé de 75a),

281. Barbe REYMOND, ° 13.01.1699 Menet, fa Jean et Madeleine GILBERT, + 16.01.1753 Collandres (âgée de 54a, Pierre DEFLISQUE son mari présent)

282. Guillaume de CHABANNES SAUVAT, ° 08.04.1685 Riom, fs Me François bourgeois et honneste femme Helis REYNAIL, + 17.06.1736 Riom

Note : lors du décès dit Guillaume de CHABANNES, sieur de Sauvats, bourgeois du bourg de Riom en 1736, environ 50a,

283. Marie Gabrielle CHAUMEIL, ° 24.10.1686 Riom, + 26.09.1746 Riom (58 a, enterrée en l'église de la paroisse proche de l'autel de Saint-Rhoc)

284. Louis FLORET, marchand d'Ambesse, + 18.03.1733 Riom (Embesse) x Riom 11.02.1692

28,5. Marguerite LOLIER, fa de Mr Jacques, sieur du Bos, bourgeois des Mazets, ° 19.03.1671 Riom y + 13.08.1708 (Embesse)

286. Jean FONTEILLES, brassier (1705) au village de la Coustie puis marchand aux Mazets, + av. 1741 x Riom 23.02.1705

287. Catherine ROUCHY, ° 10.12.1686 Riom (les Mazets), fa Mre Jean ROUCHY marchand et Jeanne MOUYX, y+ 18.03.1737 (environ 50a)

296. Pierre MARY, métayer au domaine de Saussac (Riom) en 1751/1774, ° 03.05.1694 Menet (La Fage), fs Jean MARY et Anthoinette CHAPPE, + 21.04.1774 Riom (Saussac âgé de 78 ans) x Menet 14.01.1720

297. Catherine CHANUT, fa Jean CHANUT et Magdalene ROBERT, ° 02.10.1700 Menet (Vinsac), + 08.01.1786 Menet (la Valette, ca 90 ans),

298. Pierre DUMAS, ° 05.08.1698 Menet (Menoire), fs M^e Jean DUMAS bourgeois et dam^{elle} Isabeau RODDE, y+ 10.09.1736 (?)

Note : un Pierre Dumas, marié, de Menoire, âgé ca 50 a, + 10.09.1736,

299. Françoise VEISSIER, + ap. 1751

302. Geraud SALVIGNAC, ° 03.12.1683 Menet (Tautal Soubro) fs à Jean et Marguerite PAUC (?) x Menet 05.03.1715

303. Marguerite CHANUT, fa de Pierre, de Menet,

308. Jean (?) BOUVELOT x Menet 09.01.1704

309. Madeleine DOUHET, ° ca 1673, +17.12.1713 Menet (40a, dite femme à Durand BAUVELOT)

Note : Le sosa 154 est à sa naissance dit fs de Jean et Madeleine DOUHET. Or l'on trouve le x le 09.01.1704 à Menet de Durand BAUVALOT de la paroisse de Laniac (Leynhac) avec Madeleine DHOUET de Monsestrier. Il est probable que ce soit le même.

376. Guillaume CHAVIALLE, + ap. 1768,

377. Catherine RODES, + ap. 1768,

378. Antoine CHALVIGNAC, + av. 1768,

380. Françoise LADROIT, + ap. 1768,

LES ANGREMY de Condat-Saint-Amandin à Angoulême, via Collandres

I. Jean ANGREMI, du lieu de Condat, x St-Amandin 09.02.1691 Jeanne PELIGRY, du village de Sapchac, d'où à Chapsal :

1. Jean ENGREMI, ° 23.05.1692 à Sapchac (p : Jean ENGREMY de Condat ; m : Antonia TOURNADRE veuve de Jacmet PELIGRY Mourittou de Sapchac) : qui suit en **II**,
2. Marguerite ENGREMI, ° 09.02.1700_(baptisée le 20) à Sapchac (p : Jean DUBOIS de Condat ; m : Marguerite BERTRAND de Condat)
3. Magdelayne ENGREMI, ° 06.08.1701 Chapsac (p : Jean REYNAULD du village de Vizol, m : Magdelayne BOYER veuve de Jean PELIGRY Mourittou de Chapsac),
4. Claudia ANGREMY, ° 18.04.1704 Sapchac (p : François REYNAUD, cordonnier ? du village de Vezol ; m : Claudia PELIGRY de Sapchac), + 19.11.1764 au bourg, x avant Juin 1730 Ligier SUGIER
5. Jean LANGREMY, ° 16.05.1706 Sapchac (p : Jean JOUVE de Sapchac ; m : Jeanne LANGREMY du bourg de Condat)
6. Jacques, ° 12.04.1708

II. Jean ANGREMI, de Chapsal, ° 23.05.1692, + av. 1757 x 03.10.1725 Anne ARMAND,

1. Jeanne, ° 27.04.1729 Sapchac (p : Jean ANGREMY qui a signé Engremy ; m : Jeanne PELIGRY),
2. Antoine, ° 18.02.1732 (p : Antoine PAPON tailleur d'habits qui a signé ; m : Jeanne PELIGRY de Sapchat), qui suit en **III**,
3. Jeanne, ° 31.05.1734 x 28.10.1761 Antoine FLORET
4. Martin, ° 09.07.1738 (p : Martin PAPON qui a signé ; m : ?), + 22.08.1738,
5. Helix, ° 30.01.1740 x 14.09.1775 Antoine CROUZY
6. Catherine, ° 10.05.1743 Sapchat (p : Antoine ANGRÉMY qui a signé ; m : Catherine SERRE) x 20.05.1765 Guillaume MERLE
7. Ligier, ° 25.02.1746 Sapchat (le père est dit Jean d. Marenerou) (p : Ligier SUGIER du bourg de St-Amandin ; m : Claudine BARBAT fe à Martin PAPON de Sapchal)
8. Jean, ° 28.06.1748 Sapchal (p : Jean SUGIER du bourg de St-Amandin qui a signé ; m : Alix BRUNEL fem. à N. SERRE dud. Village)
9. Antoine, ° 01.01.1750 Sapchat, (p : Antoine PAPON fs à Martin et à Claudine BARBAT ; m : Marie LAGRAVIÈRE fem. à Jacques PAPON tous dudit village, + 10.01.1750
10. Jeanne, ° 25.05.1753 (p : Michel ARMAND de Rochesauts à Riom ; m : Jeanne ANGREMY sa sœur germaine), + 27.02.1834 x Antoine MOURY (1756-1829

III. Antoine ANGREMI, marchand à Lachapt (St-Amandin), ° 18.02.1732 St-Amandin x Riom 05.10.1757 Marguerite CHALVARIE, ° ca 1732 Riom, d'où à Saint-Amandin (Chapsat)

1. Pierre, ° 06.07.1758_(p : Pierre CHARVAVY, ayeul maternel, de Riom ; m : Anne ARMAND, ayeule paternelle, de Lapchat) ; qui suit en **IV**,

2. Michelle, ° 08.01.1760 Sapchal, (p : Léger SUGIER, grand oncle paternel qui a signé ; m : Michelle ChArvany du village de Bredou (Bredon) de Riom-ès-Montagnes, sa tante maternelle)

3. Jean, ° 08.08.1761 Sapchat (p : Jean FONTEILLES, oncle maternel de Bredou ; m : Marguerite CHARANY fe aud. FONTEILLES tante maternelle),

4. Jeanne, ° 03.05.1763 (p : Antoine FLORET du bourg de Riom ; m : Jeanne ANGREMY fem. dud. FLORET)

5. Magdeleine, ° 28.03.1765 (p : Antoine CHALVARY, son grand oncle de la Grange neufve de Riom ; m : Magdeleine FERRY, son aïeule maternelle de Bredou),

? 6. Helix, ° 28.03.1768 (?)

7. Pierre, ° 09.03.1772 (p : Pierre ANGREMY son frère consanguin ; m : Jeanne ANGREMY sa tante paternelle dudit village),

8. Pierre, ° 24.12.1773 (p : Pierre ANGREMY son frère germain ; m : Jeanne ANGREMY, tante paternelle),

IV. Pierre ANGREMY, cultivateur à St-Amandin (Lapchat ou Chapsat), ° 06.07.1758 Sapchat y+ 16.11.1839 (85 ans) x Riom 15.09.1789 Marguerite FAURE, du bourg de Riom, ° ca 1761, + 30.10.1831 Collandres d'où entre autre à Chapsal (*absences de registres de 1793 à l'an VI*) :

1. Marguerite ° 07.12.1791 Sapchat + 25.07.1871 St-Amandin yx 24.11.1813 Jean GEORGES de Riom-ès-Montagnes (Bonet), fs gabriel et Anne Benoid,

2. Antoine, cultivateur, ° ca 1792/1793 (d'après x de 1830 de son frère et son décès en 1870), + 26.03.1870 Bagil (St-Amandin) (77a célibataire)

3. Antoine, ° 07.03.an4 (date donnée à son x), + 08.06.1878 Collandres (la Morel) qui suit en V,

4. Pierre, ° 30 prairial an 9 (19.06.1801) y + 12.08.1855 Bagil x St-Amandin 16.09.1840 Marie Anne CROUZY, ° 12.07.1814 Bagil (St-Amandin), fa + François, cultivateur à Bagil, et Antoinette MOULAIT

5. Anne, ° 23.03.1806 Sapchat, y + 04.04.1806

V. Antoine ANGREMY, ° 07.03 an 4 (*sic*) St-Amandin (selon acte de x), + 08.06.1878 Collandres (la Morel) x Collandres 27.08.1834 Marianne SERRE, ° 05.07.1814 Collandres (Lamorel), + ap. 1878

D'où né(e)s à la Morel :

1. Pierre, cultivateur à la Morel, ° 11.06.1837, qui suit en **VI**,

2. Jean Pierre (ou Pierre Antoine ou Jean Antoine), capitaine de Marine en 1872 demeurant à la Morel, ° 27.04. 1839, + 14.04.1873 St-Maurice (94)

3. Françoise, ° 17.04.1842, y+18.12.1846

4. Antoine, propriétaire cultivateur à la Morel, ° 25.04.1844 x Collandres 23.10.1872 Marie DELBOS ° 10.12.1840 Apchon, fa de Jean DELBOS et Antoinette CHEVALIER AURIOL, marchand de parapluies (tous trois domiciliés à Toulouse en 1840, 10 rue des Changes),

5. Jean, cultivateur en 1872, ° 20.05. 1847, x Cheylade 26.07.1873, Jeanne dite Eugénie DELBOS ° 18.12.1848 Cheylade (Caire) fa Antoine et Anne AURIOL, marchands

résidents 10 rue des Changes à Toulouse, domiciliés au Caire (Cheylade)

6. Marie, ° 07.11.1849, + 11.09.1850,

VI. Pierre ANGREMY, cultivateur à La Morel, ° 11.06.1837 Lamorel, + 16.01.1917, x Menet 01.06.1867 (Cm 16.05.1867 Chadefaux, notaire à Menet) Anne CHALVIGNAC, ° 29.04.1850 Menet (Menoire)

1. Antoine, ° 07.08.1869 qui suit en VII,

2. Jeanne Léontine, ° 06.10.1873 Collandres y x 05.02.1897 François Ferdinand JUILLARD, expert géomètre à Cheylade (Fouilloux), ° 23.09.1869 Sapchat (St-Amandin), fs Antoine et Marie CHAUMEIL,



Août 1909 à La Morel : Pierre ANGREMY, dit Sarrou (1837-1917) et ses petits enfants : Pierre ANGREMY à gauche, Raymonde ANGREMY à l'arrière et les 4 enfants du couple LUIMMARD-ANGREMY (collection Angremy)

VII. Antoine ANGREMY, sans profession, habitant chez ses parents à La Morel en 1894, négociant 24 rue de Périgueux à Angoulême en 1897 et 1901, ° 07.08.1869 Collandres (La Morel), + 31.01.1953 Angoulême x Angoulême 29.01.1894 Jeanne Maria Antoinette Rose Anna Augustine RAVARIT, ° 20.02.1873 Angoulême d'où :

1. Jeanne Maria Raymonde, ° 14.03.1897 Angoulême, + 08.02.1999 à Gond-Pontouvre (Charente)

2. Pierre Georges, ° 07.09.1901 Angoulême qui suit en **VIII**,

VIII. Pierre ANGREMY, ° 07.09.1901 Angoulême, agent de fabrique à Angoulême puis à Paris à partir de 1941, + 13.09.1968 aux Arbres (Riom) x Riom-ès-Montagnes 17.07.1935 Alice Marie Yvonne Thérèse COLLEBRANS, d'où :

1. Jean Pierre, ° 21.03.1937 Angoulême, + 27.04.2010 Paris qui suit en **IX**

2. Annie, archiviste paléographe, conservateur général honoraire au département des Manuscrits de la BnF, ° 29.07.1938 Riom-ès-Montagnes

IX. Jean Pierre ANGREMY, dit Pierre Jean REMY, écrivain et diplomate, ° 21.03.1937 Angoulême, + 27.04.2010 Paris, inhumé au cimetière de Riom-ès-Montagnes

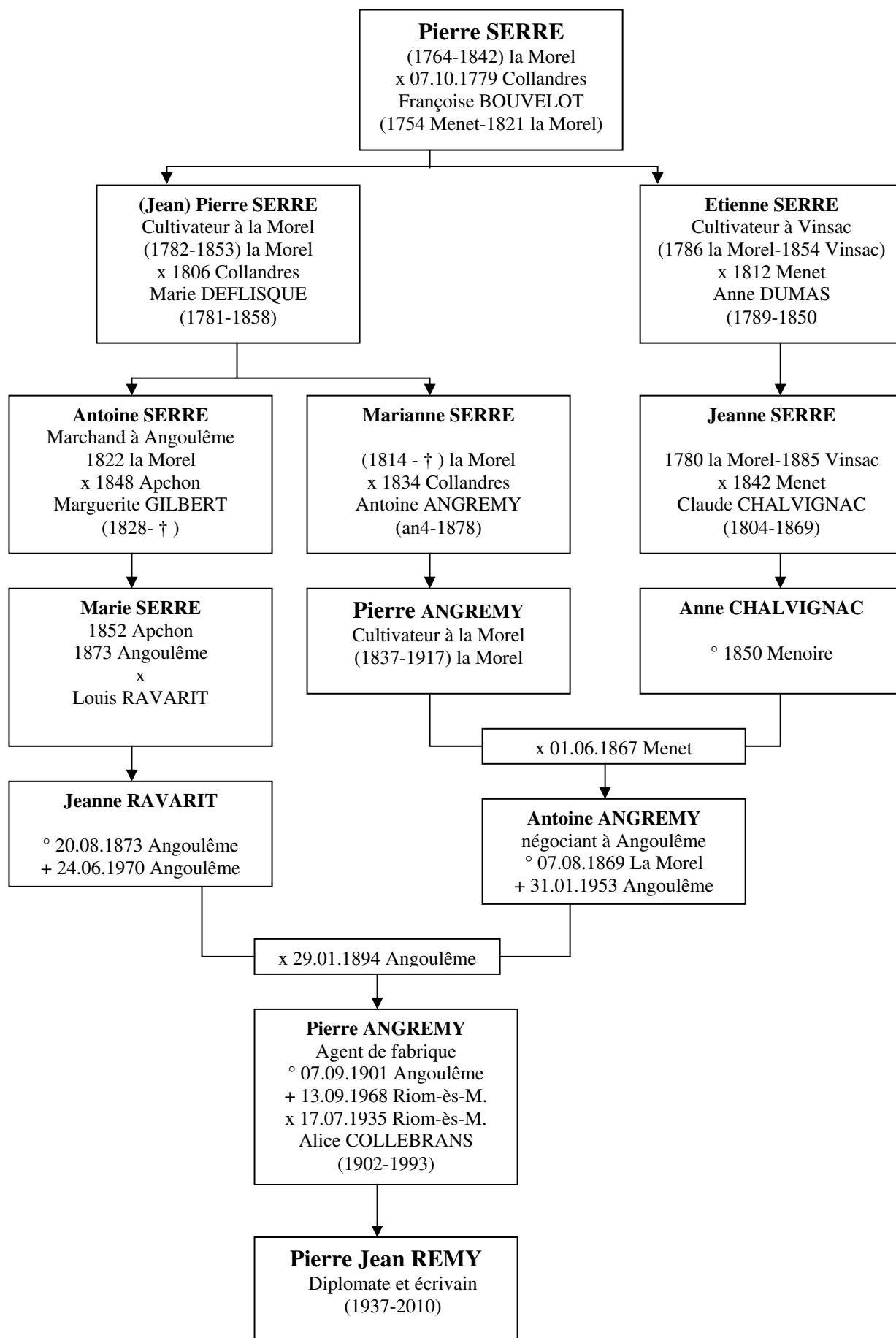
x1 Odile CAIL (1937-1994), juriste puis éditrice chez Lattès, (d'où Antoine né en 1964 à Hong-Kong et Bérénice née en 1968 à Chamonix)

x2 Sophie SCHMIT (d'où Henri)

Note : Les Arbres, Chateaufort et Riom ont constitué en 1836 la commune de Riom-ès-Montagnes

Après la descendance des ANGREMY, ci-dessus, voir page suivante le tableau généalogique de descendance de Pierre SERRE, jusqu'à Pierre ANGREMY, père de Pierre Jean REMY

**Des SERRE de la Morel
aux ANGREMY**



Albert DAUZAT, linguiste et philologue

par Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

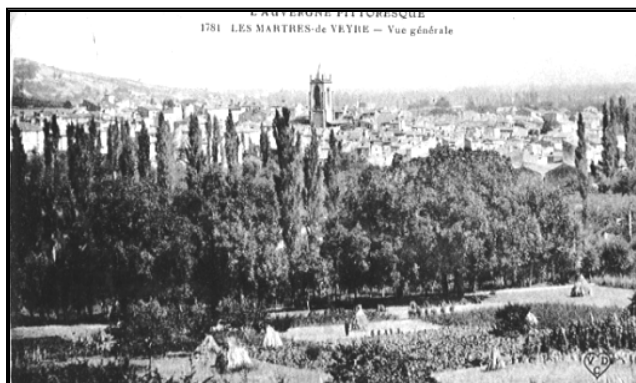
Tout généalogiste, du débutant à l'amateur éclairé, a, un jour, parcouru un de ses ouvrages pour rechercher la signification d'un nom de famille ou celui du village de son enfance.

Bien que né à Guéret en 1877, sa famille était auvergnate. Son père Marien, originaire des Martres-de-Veyre, était professeur de physique et termina sa carrière comme inspecteur d'Académie. Il fut fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1903. Sa mère Anne Elizabeth ROCHE était native du hameau de Vinzelles, sur la commune de Bansat, et le



Bansat

Henry, Albert, Louis, Antoine DAUZAT, était docteur en droit (1899) et docteur ès lettres (1906) ; il soutint sa thèse de droit le 15 juin 1899, puis sa thèse de lettres en 1906 (*Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans; géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*). Diplômé de l'École Pratique des Hautes Études pour ses travaux sur le patois de la région de Vinzelles, il fut d'abord tenté par le journalisme et le roman. À partir de 1910, il remplace Paul PASSY au cours de philologie (ancienne science historique qui a pour objet la connaissance des civilisations passées grâce aux documents écrits qu'elles nous ont laissés) de l'École Pratique des Hautes Études, où il devint Maître de conférence en 1913 et directeur en 1921.



Les Martres-de-Veyre



M. Albert DAUZAT
Président du Premier Congrès International de Toponymie
et d'Anthroponymie (Paris 1938).

Il a été mobilisé en 1914, ce qui lui a permis de s'intéresser à l'argot des tranchées. Il sert comme infirmier à Châteaudun jusqu'en janvier 1915. En 1918, il écrit un livre sur le sujet, *L'Argot de la guerre*.

En 1933, il fonde l'importante revue de linguistique *Le Français moderne*, dont il est le directeur et en 1949 la *Revue Internationale d'Onomastique*.

Il joue un rôle prépondérant au cours de la 1^{ère} moitié du XX^e siècle en toponymie et en onomastique, en attirant l'attention du monde universitaire sur ces disciplines qu'il vulgarise avec intelligence dans des ouvrages accessibles au grand public comme *L'Histoire de la langue française* et *Les patois*. L'onomastique (étude des noms propres) est constituée de deux branches principales l'anthroponymie et la toponymie, elle-même branche de la linguistique.

En 1949, il publia un *Traité d'anthroponymie française, Les noms de famille de France*, passant en revue, avec toute la rigueur scientifique souhaitable, quelques 120.000 patronymes (soit environ le tiers du corps national). Il peut être considéré comme le père de l'anthroponymie française (étude des noms de personnes).

La toponymie se propose de rechercher la signification des noms de lieu, leur étymologie, leur évolution et leur impact sur les sociétés. En 1963, est publié le *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*.

Le Bureau de la Société de linguistique romane gère depuis 1971, le prix Albert DAUZAT, fondé en 1956 par Mme DAUZAT en souvenir de son mari. Ce prix récompense un travail ou un ensemble de travaux publiés de linguistique (ou de philologie) portant sur tout ou partie du domaine gallo-roman. Ce prix peut distinguer un savant confirmé comme un jeune chercheur. Le prix est de nature honorifique et le lauréat devient membre de droit, à titre gratuit, de la Société de Linguistique Romane pendant une durée de dix ans.

Étymologie des patronymes de ses grands-parents.

DAUZAT : surnom de l'homme originaire de Dauzat, (le domaine fondé par le romain Deodatus).

RIBES : surnom de l'homme originaire de Ribes (la maison situé près de la rivière, de l'occitan *riba*, rive).

ROCHE : surnom de l'homme originaire de Roche (de l'ancien français *roche*, qui avait de nombreuses significations : rocher, maison, grotte, refuge.....).

PARDOUX : c'est un nom de personne d'origine germanique, *Pardwulf*, latinisé en Pardulfus (*pard* = hache + *wulf* = loup). Mais son sosa 112 a pour patronyme PARDON qui peut désigner celui qui est allé en croisade ou en pèlerinage (l'un des sens de *pardon* au moyen âge) .

Voici quelques adresses de sites pour vous familiariser avec l'étymologie et la toponymie.

Étymologie : <http://atilf.atilf.fr/>
<http://www.etymologie-occitane.fr/>

Toponymie : <http://crehange.free.fr/intro.htm>
http://www.ign.fr/sites/all/files/glossaire_noms_lieux.pdf

Généalogie ascendante d'Albert DAUZAT

Abréviations utilisées pour les communes ou paroisses:

MV : pour Les Martres de Veyre

SAT : pour Saint Amant Tallende

SPC : pour Saint Pal en Chalencon (43)

UF : pour Usson en Forez (42)

VC : pour Vic le Comte

VM : pour Veyre Monton

1- **Henry, Albert, Louis, Antoine DAUZAT**, ° 05.07.1877 Guéret (23), + 30.10.1955 Paris ou Alger (*le lieu change suivant les sources consultées*).

2° Génération

2- Marien DAUZAT, ° 07.05.1846 Martres-de-Veyre, + 13.01.1925 Colombes (92), 8 avenue Virginie

3- Anne, Élisabeth ROCHE, ° 18.11.1852 Bansat

3° Génération

4- Antoine DAUZAT, ° 09.07.1824 (MV), + ca 1895, tisserand

5- Marguerite RIBES, ° 24.02.1820 Aydat, + 26.05.1895 (MV)

6- Louis ROCHE, ° 21.06.1827 Saillant, x 09.07.1851 Bansat, instituteur communal

7- Marie PARDOUX, ° 13.03.1836 Bansat, couturière

4° Génération

8- Antoine DOZAT, ° 01.09.1801 Veyre-Monton, tisserand x 18.07.1821 (MV),

9- Marthe MANLHIOT, ° 23.06.1799 (VM)

10- Nectaire RIBES, ° 30.05.1786 Aydat, y x 11.07.1810

11- Marie RAYNAUD, ° 30.05.1795 Saint Saturnin

12- Raynaud ROCHE, ° 26.08.1796 St Pal en Chalencon (43), + 08.04.1869 Saillant

13- Catherine FOUGEROUSSE, + 25.03.1842 Saillant

14- Antoine PARDOUX, ° 12.08.1800 Vic le Comte, x 24.01.1832 Bansat, y + 28.06.1872

15- Anne BILLARD, ° ca 1810, + 13.03.1884 Bansat

5° Génération

16- François DOZAT, x 15.02.1801 (VC)

17- Anne VASSON, ° ca 1766 Saint Saturnin, veuve Damien LEMARIOLLE, + 09.03.1837 (VM)

18- Antoine MANLHIOT, ° ca 1750, x 03.08.1774 (MV), + 21.08.1808 (VM)

19- Marie BEAUGIER, ° 30.03.1757 (VM), + 19.10.1824 (VM)

20- Mary RIBES, ° ca 1749, x 01.02.1774 Aydat (Montredon), + ca 1810

21- Antoinette BOUCHE, ° ca 1753

22- Antoine RAYNAUD, de St Saturnin, veuf Jeanne RONNAT, x 23.02.1795 Aydat

23- Marthe CONSTANT, ° ca 1751, + 19.11.1826 Aydat

24- Benoît ROCHE, ° 02.06.1762 Usson en Forez (42), x 13.09.1795 (SPC)

25- Marie GALLET, ° 13.01.1765 (SPC), y + 02.09.1796

26- Vital FOUGEROUSE ° 12.05.1766 Saillant, y x 06.09.1790, y + 09.05.1806

27- Claudine ROCHE, 05.04.1772 Saillant, y + 16.02.1830

28- Jean PARDOUX, ° 25/12/1769 (VC), y x 08/02/1796, y + 05.12.1836

29- Marie CHOUVY, ° ca 1770, + 30.2/1848 (VC)

30- Jean ROCHEBILLARD, ° 10.12.1771 St Symphorien de Lay (42), + 04.05.1828 Bansat

31- Marguerite MARGERIDON, ° 21.04.1767 St-Symphorien, y + 13.08.1828 à y

6° Génération

32- Antoine DAUZAT, ° 10.01.1745 (VC), y x 12.01.1768

33- Jaquette NEUVILLE

34- Thomas VASSON, ° ca 1732, + 26.11.1800 (SAT)

35- Marie MARTINET, ° ca 1731, + 29.12.1801 (SAT)

36- Mathieu MANLHIOT, ° ca 1718, x 30.06.1744 (VM)

37- Jeanne CHANDEZE, ° ca 1724 Champeix, veuve Michel MOURGUES

38- Hugues BEAUGIER, ° 30.04.1726 (MV), x 14.01.1755 Sallèdes

39- Marguerite ROCHETTE, ° ca 1733

40- Jacques RIBES, + < 1774

41- Jeanne BONNEFONT

42- Joseph BOUCHE, x 11.02.1744 Aydat, + < 1774

43- Marie BOHET, + < 1774

46- Amant CONSTANT

47- Marguerite JAFFEUX

48- Barthélemy ROCHE, x 02.08.1740 (UF)

49- Françoise GARRIER

50- Reynaud GALLET

51- Catherine JOANILLON

52- Marcellin FOUGEROUSE, x 10.09.1759 à Saillant

53- Claudine FERRAGNE
 54- Antoine ROCHE, ° 20.02.1738 Saillant, y x 05.09.1766, y + 17.04.1812, tailleur d'habits
 55- Françoise ROBERT, + 04.11.1814 à y
 56- Jean PARDOUX, ° 28.12.1728 (VC), y x 12.01.1762
 57- Jeanne BLANCHON, ° 14.07.1740 (VC)
 58- Robert CHOUVY, °ca 1738, x 10.01.1764 (VC)
 59- Michelle GERAUD-FRAICHET, °03.04.1734 (VC), veuve de Toussaint BONNET-PEYTAUD
 60- Jean ROCHEBILLARD, x 31.01.1769 St Symphorien de Lay (42)
 61- Marguerite PIROT, originaire de Neaux
 62- Jean MARGERIDON, originaire d'Ebreuil x 20.01.1761, Bansat, valet de chambre de la comtesse de LAMBERT
 63- Marguerite GIRON

7^e Génération

64- Antoine DAUZAT, veuf Marie PAUTOLY, x 17.01.1741 (VC), + <1768, tisserand
 65- Izabeau BONNET-PEYTAUD, °14.03.1718 (VC)
 66- Jean NEUVILLE, ° 24.05.1708 (VC), veuf Françoise MASSON, y x 20.01.1739, y + 17.02.1763
 67- Magdeleine BOUGHON, °26.04.1706 Saint Babel, + 20.03./1777(VC)
 72- Jacques MANLHIOT, x 24.01.1717(MV), + <1744
 73- Marie MATHIEUX
 74- Jean CHANDEZE, + <1744
 75- Marie LAFFON, + <1744
 76- Jean BEAUGIER, des Martres, x Mirefleurs 06.08.1721, procureur fiscal
 77- Jeanne MONTELEON, ° 04.03.1706 Mirefleurs, + 03.02.1773 (MV)
 78- Claude ROCHETTE, x Sallèdes 25.11.1722
 79- Marie POUYET, ° 20.10.1706 (VC)
 84- Gilbert BOUCHE, x Aydat 01.02.1702
 85- Michelle BLANCHIER
 86- Sébastien BOHET, x Aydat 17.02.1727
 87- Marie COHENDY
 96- Benoît ROCHE, x 28.06.1712 (UF)
 97- Marie RIVAL
 98- Simon GALLET
 99- Marguerite VIGOUROUX
 104- Pierre FOUGEROUSE, + <1759
 105- Jeanne ROCHE,+ <1759
 106- Jean FERRAGNE
 107- Jeanne FOLLEA
 108- Antoine ROCHE,+13.10.1742 à Saillant
 109- Anne BLANCHON, 01.06.1697 Saillant, y 26.03.1752
 110- Jean ROBERT
 111- Catherine CHAPTINEL, ° 05.07.1712 Saillant, y +17.04.1764
 112- Noël PARDON, x 13.01.1721 (VC)
 113- Marie BONNET-PEYTAUD
 114- Pierre BLANCHON, ° 09.05.1710(VC), x Authezat 12.02.1737, + 22.06.1740 (VC)
 115- Marie MANDONNET, °15.10.1712 Authezat
 116- Antoine CHOUVI, veuf Magdeleine JARRIGE, x 19.01.1734 (VC)
 117- Marguerite CHOUVI,+ <1764
 118- Jean GERAUD-FRAICHET, °10.06.1703 (VC), y x 16.10.1730, y + 01.12.1778

119- Catherine CYBRAND, ° 04.02.1705 (VC), y + 12.08.1769
 120- Jean ROCHEBILLARD
 121- Marie PAPOT
 122- Philibert PIROT
 123- Catherine JALLON
 124- Gilbert MARGERIDON, x Ebreuil (03), 26.11.1724 + <1761
 125- Gilberte JAFFEUX °ca1693 Marcillat, + 20.06.1738 Ebreuil
 126- Antoine GIRON, x 02.02.1735 Bansat
 127- Marie BOYER

8^e Génération

128- Blaize DAUZAT ,1730>+<1739 Sallèdes
 129- Gabrielle ROUSSY , 1730>+<1739
 130- Géraud BONNET-PEYTAUD, ° 10.08.1691 (VC), y x 20.10.1714 à y
 131- Marie GIRON,°25.01.1691 (VC)
 132- Claude NEUVILLE-PONTU, °19.01.1660 (VC), y x 07.01.1694
 133- Magdeleine BERNARD,°ca 1669
 134- Jean BOUGHON, + St Babel 27.01.1706
 135- Marguerite DELARBRE
 144- Austremoine MANLHIOT, x 01.04.1673 (MV)
 145- Antoinette PATY
 146- Guillaume MATHIEU, de Maringues, x 30.06.1693 (MV), + <1732
 147- Marie FAURE
 152- Antoine BEAUGIER
 154- Jacques le jeune MONTELEON, dit Messire, ° 14.11.1668 Mirefleurs, y x 29.11.1698, notaire royal
 155- Françoise SIMONET,
 156- François ROCHETTE, + < 1722
 157- Françoise MESTRE
 158- Jean PAULET,°ca 1662, x 18/02/1697 (VC), y +18.04.1742, meunier,
 159- Jeanne MAYRAND,° 05.01.1671 (VC), y + 27.12.1716
 218- Mathieu BLANCHON, ° 13.08.1659 Saillant, + 29.03.1752
 219- Clauda RIS, ° 05.04.1700 Saillant,
 222- Jean CHAPTINEL, granger
 223- Françoise BARON
 224- Barthélemy PARDON,°ca 1662,+ 16.02.1739 (VC)
 225- Marie GAUTTIER, + <1721
 226- Antoine BONNET-PEYTAUD, x 10.02.1687 (VC), + <1721
 227- Antoinette BARD, ° 25.09.1666 (VC), + <1739
 228- Robert BLANCHON, ° 15.07.1673 (VC), y x 04.02.1704, + <1757
 229- Marie MEYSSONIER, ° 05.08.1677 (VC), y + 15.01.1757
 230- Antoine MANDONNET, x 05.03.1696 Authezat
 231- Anne BRIGALEIX,+ < 1737
 232- Estienne CHOUVI, °ca 1673, x 09.03.1703 (VC)
 233- Catherine DESPALLIER, °02.03.1685 (VC), veuve Guillaume AMAT-CHANTOU
 234- Pierre CHOUVI, °11.11.1678 (VC), y x 09.02.1706
 235- Catherine ESPINASSIER, °12.10.1681(VC),y + 02.09.1734
 236- Antoine GIRAUD-FRAICHET, °13.03.1667 (VC), y x 31.05.1695, + <1730

- 237- Marie COUTINEL, °ca 1666,+ 07.08.1708 (VC)
 238- Annet CIBRAND, ° 31.01.1665 (VC), y x 22.06.1699,
 y + 02.03.1737
 239- Anne RILHAT, °ca 1678
 252- Antoine GIRON, x 05.08.1704 Bansat , maçon, cm
 22.08.1704
 253- Louyse BOST
 254- Pierre BOYER, dit l'ainé
 255- Marie LAROUBERTIE

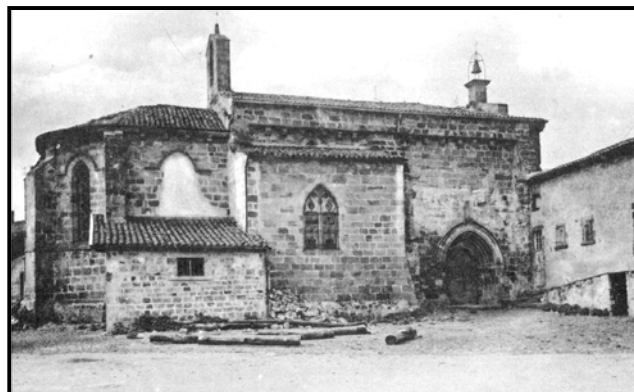
Note : les sosas 224 et 227 se remarient le 13.01.1721 (VC)

9^e Génération

- 260- Pierre BONNET-PEYTAUD, ° 03.05.1666 (VC),
 y x 08.02.1689
 261- Françoise SEROGNE, ° 02.09.1667 (VC)
 262- Guillaume GIRON, °ca 1655, x 18.08.1682 (VC),
 chaudronnier
 263- Marguerite BRESSON, ° ca1657,+ 01.11.1711(VC)
 264- Pierre NEUVILLE,+ >1694
 265- Marguerite CHALVET ?
 266- Côte BERNARD-POMMETIER,+ >1694
 267- Françoise BRU,+ 21.06.1694 (VC)
 288- François MANLHIOT
 290- Michel PATY, marchand boucher
 308- Philippe MONTELEON
 309- Marie MIRABEL
 310-Philippe SIMONNET, x 25.01.1663 Clermont-Fd
 (ND du Port), + <1698, praticien
 311- Gilberte MASSIS
 316- Aymard PAULET, + 08.10.1680 (VC)
 317- Antoinette LIGOGNE, +13.10.1691 (VC)
 318- Pierre MAYRAND,+ 08.11.1675 (VC), M^o serrurier
 319- Marie ANDRIEU-CYRE,+13.01.1685 (VC)
- 436- Antoine BLANCHON
 437- Jeanne MARTIN
 454- Amable BARD, + 05.03.1690 (VC), M^o cordonnier
 455- Françoise BARRE, + 15.11.1702 (VC),
 456- Noël BLANCHON, +16.11.1680 (VC),
 457- Marguerite POMEYROL, ° 05.09.1642 (VC)
 458- Estienne MOISSONNAY,+ 02.11.1691 (VC)
 459- Loyse FAURE ,+ 23.12.1691 (VC)
 464- Estienne CHOUVI, x 24.07.1663 (VC), + <1703
 465- Anne TOMBELLE
 466- Annet DESPALLIER, x 26.05.1665 (VC) y +
 16.04.1699
 467- Anne CUEL, + 30.01.1716
 468- Claude CHOUVY, °ca 1644, + 20.10.1719 (VC)
 469- Marguerite FAURIAT
 470- Claude ESPINASSIER, ° 25.10.1653 (VC), y x
 01.02.1679, + <1706
 471- Marguerite MADEUF, + 19.09.1709 (VC)
 472- Jean GIRAUD
 473- Antonia VEZINNE ?
 476- François CIBRAND
 477- Catherine TIXIER, + 09.06.1668 (VC),
 478- Henry RILHAT, x 02.03.1666 (VC), y + 31.03.1680
 479- Alix (Halips) MOULY,
 504- Jean GIRON, + <1704
 505- Anne COURGE ?
 506- Antoine BOST, dit l'ainé
 507- Sarra PASSEMARD, + 22.12.1705 Bansat

10^e Génération

- 520- Jean BONNET-PEYTAUD, dit l'ainé, °ca 1609,
 + 27.03.1681(VC)
 521- Gilberte GRAVE, + 02.11.1684 (VC)
 522- Jean CEROGNE
 523- Marie LACHESE
 940- Antoine ESPINASSIER
 941- Loyse GIRAUDON
 942- Anthoine MADEUF
 943- Anthonia FREDOT
 958- Robert POMMEYROL
 959- Sabie CANION



Vic-le-Comte – Église St Jean (ancienne sainte chapelle)

Sources

Archives départementales : 03, 23, 42, 43,63
 Tables de : CGHAV, AGL, Ceux du Roannais
 Société Française d'Onomastique
 Société de Linguistique Romane

L'hommage d'un grand historien

Le grand historien Lucien FEBVRE (fondateur des « Annales » avec Marc BLOCH) a rendu hommage à Albert DAUZAT dans les « Annales » de 1956 en ces termes :

In memoriam : un toponymiste serviteur de l'histoire

Albert DAUZAT vient de mourir. Ce grand travailleur, cet esprit curieux, cet entrepreneur sagace de publications utiles était l'un des rares, un des très rares toponymistes de France qui eussent le sens de l'histoire et le besoin immédiat de cartographier les phénomènes qu'il observait. Il a beaucoup travaillé pour promouvoir sa discipline. En même temps que des noms de lieu, il s'occupait des noms de personne dont la connaissance n'importe pas moins à l'historien. On ne peut pas dire qu'en s'avancant à travers ces terres mal connues, il ait trouvé, du côté des linguistes et des philologues, un gros appui et un confraternité efficaces. Solidement calés dans leurs fauteuils curules, les augures de la corporation regardaient d'un peu haut cet homme qui n'était pas dépourvu de talent et qui savait se faire lire par un vaste public. Albert DAUZAT, à leur gré, n'était pas assez éminent linguiste ...

Michel LEVÉ

Chef de bataillon dans la Vieille Garde de l'Empereur

par Jean MAISONNEUVE (cghav-160)

Michel LEVÉ naît le 4 octobre 1777 à Issoire. Il est fils d'Antoine et de Claudine MALOS et baptisé le lendemain à la paroisse Saint-Paul.

Les LEVÉ sont dits d'une ancienne famille de robe du Languedoc, mais ils sont à Issoire depuis plusieurs générations (voir infra).

Les armées de la Révolution

A seize ans, Michel s'enrôle au 2^e bataillon des volontaires du Puy-de-Dôme. En 1793, il participe à la défense de Landau. En 1794, avec HOCHÉ et l'armée de Rhin et Moselle, il est présent à la prise de Weissebourg, Lauterbourg, Kayserlautern, Spire, Worms, Vauban, puis avec MOREAU, dans l'armée de la Moselle, à la bataille de Turcoing, et à la prise d'Ostende, de Nieupoort, de l'île de Cadzand et du fort de l'Écluse. Il « reçoit à 16 ans un certificat d'éloge unanime de sa compagnie ».

À partir d'août 1794, sous le commandement de JOURDAN, il assiste à l'enlèvement des forts de Contz, Pellingen, Rheinfels et aux victoires de Kayserlautern, Mayence, etc... Avec MOREAU et PICHEGRU, il pénètre en Hollande, participe à la prise de Vanloo, Nimègue, de l'île de Bomel, aux combats sur les bords du Wal, à la reddition du fort de Grave et après l'entrée dans Amsterdam à l'enlèvement de la flotte hollandaise.

À la fin de l'année 1794, il prend part au blocus du Luxembourg sous le commandement de PICHEGRU et, au printemps de 1795, au siège de Mayence.

Le 6 septembre, avec les soldats de KLÉBER, armée de Sambre et Meuse, il assiste à la prise de Düsseldorf, à la victoire d'Altenkirchen et à la reddition de Manheim. Le 30 octobre 1795, il est frappé de deux coups de sabre à la tête, fait prisonnier, il rentre au corps par voie d'échange.

En 1796, avec KLÉBER, armée du Rhin, il participe aux journées d'Altenkirchen, Neukirchen, Friedberg, à la prise de Francfort et de Wurtzbourg, au combat de Nuremberg, et après la malheureuse affaire de Neumarck, à la bataille de Wurtzbourg.

En 1797 et 1798 il combat dans l'armée de Hollande.

En 1799, il participe aux combats de Zurich, puis avec l'armée du Rhin, il passe le col du Saint-Gothard et coopère à la campagne d'Italie, notamment aux journées de Montebello et Marengo.

Le 1^{er} décembre 1800, dans l'armée du Rhin, sous MOREAU, il est blessé d'un coup de feu au pied gauche, à la bataille de Müldorf. Sa conduite à la célèbre journée d'Hohenlinden lui vaut les galons de sergent-major. Franchissant l'Inn à Vasserbourg, il concourt en Autriche à la reddition de Salzbourg, à la bataille de la Traun, à la prise de Lintz, de Steyer.

Les campagnes de l'Empire

Le 23 septembre 1805, parti de Boulogne avec la Grande Armée, il est un des vainqueurs de Wertingen, Gutsbourg, Elchingen et assiste à la prise de différentes places, notamment celle d'Ulm.

Le 28 octobre, il passe l'Inn une seconde fois, concourt à la prise de Braunau, aux victoires sur la Traun, entre à Vienne, prend part aux batailles d'Hollabrun, Guntersdorf, Klagenfurt et à la mémorable journée d'Austerlitz où le sergent major LEVÉ mérita la Légion d'Honneur.

En 1806, il participe à divers engagements et notamment à la victoire d'Iéna. Le 16 novembre, il passe la Vistule et concourt aux brillantes victoires de Pulstuck et Golymin.

Dès le commencement de 1807, il combat à Passenheim et à la journée d'Eylau où il gagne le grade de lieutenant en second. Il participe ensuite aux batailles d'Eilsberg et de Friedland.

Le 1^{er} février 1808, il reçoit une dotation de cinquième classe, en inscriptions sur le fonds des braves, au grand-livre du Monte-Napoleone du royaume d'Italie, cela en retour des services dans le cours des campagnes d'Ulm, Austerlitz, Iéna et de Friedland.

A la fin de 1808, il passe en Espagne et participe aux victoires de Burgos, Espinosa, Briviesca, Tudela, Sommo-Sierra, à la prise de Madrid, du fort de Roses, au combat de Villafranca, à la bataille et à la prise de La Corogne. Il en rapporte le grade de lieutenant en 1^{er} le 5 avril 1809.

Il collabore ensuite à la défense de la Bavière, aux journées d'Abensberg, d'Eckmüll, à la prise de Ratisbonne, à la journée d'Essling et à la grande victoire de Wagram.

Promu au grade de capitaine le 17 mars 1811, il est instructeur de bataillons d'infanterie d'élite de la Garde. Il enseigne également l'art de l'escrime aux jeunes officiers sortant de Saint-Cyr. Le 20 mars 1811 le capitaine LEVÉ des chasseurs à pieds de la Garde, faisant le service du château des Tuileries, eu l'honneur de transmettre la naissance du roi de Rome.

En 1812, il est pendant trois mois le géôlier du pape Pie VII, qui, en retour des égards et attentions du capitaine LEVÉ, lui donne à deux reprises la bénédiction apostolique.

Nommé adjudant major, chef de bataillon au 6^{ème} régiment de voltigeurs de la Garde le 18 février 1813, il coopère aux victoires de Lutzen, Bautzen et Wurtschen.

À Reichembach, il est rasé par le boulet qui tue à cinq pas de lui le maréchal Duroc et le général Kirgener. À Dresde, il fait partir des bataillons de la Garde qui chargent et culbutent les hordes ennemis. Il prend part à la série de luttes inégales qui marquèrent la retraite de la Grande Armée à Markranstadt, Freybourg, Naumbourg, Kosenet. Enfin, il assiste à la victoire de Hanau où il est nommé officier de la Légion d'Honneur le 28 novembre 1813.

De retour à Mayence, il est chargé d'une périlleuse mission auprès du Prince Guillaume de Nassau, électeur de Hesse, beau frère du roi de Prusse, pour négocier la remise de Monsieur de Saint-Aignan plénipotentiaire à Francfort et du secrétaire de la légation française à Weimar. Par son ton ferme et résolu, il a, du premier abord, prévenu en sa faveur l'esprit de ce souverain, et non seulement les diplomates sont remis en liberté, mais il reçoit à son départ comme souvenir de sa munificence et de son estime, une magnifique montre en or enrichie de brillants.

La campagne de France

Dès le commencement de 1814, LEVÉ dans le corps de la Vieille Garde, défend le terrain pied à pied, combat glorieusement à Colombey les Deux Églises, à Bar sur Aube. Il vole, avec le même corps, rallié par Napoléon après la retraite de Troyes, écraser à Champaubert les Prussiens et les Russes.

À Montmirail, un biscaïen lui brise la garde de son épée et lui ensanglante la main; il n'en est que plus ardent dans cette charge terrible des soldats de TRÉVISE contre l'artillerie et l'infanterie russes qui furent entièrement exterminés. Le surlendemain, il est un des vainqueurs de Vauchamp. De là, toujours avec TRÉVISE, il s'élance contre l'avant garde de BULOW, les corps russes de WINTZINGRODE et de WORONZOV et contribue à les chasser de Soissons. LEVÉ court ensuite avec toute l'armée culbuter BLÜCHER sous Soissons, assiste contre les Russes à la victoire de Craonne et participe à la journée moins heureuse de Laon.

Le commandant LEVÉ subit ensuite la défaite de La Fère Champenoise, avec des pertes énormes témoignant d'une lutte opiniâtre. Après ce désastre, LEVÉ fait partie de ceux qui, à un contre vingt, combattent à Sézanne, à Chailly, à La Ferté-Gaucher, à Trilport, à Meaux, à Ville-Parisis. Le 29 mars, ils franchissent la Marne au pont de Charenton, et tournant Paris par Saint-Mandé, se rangent en bataille en face des 200.000 soldats de la coalition. Le lendemain, renforcés par quelques pièces d'artillerie, les soldats des dépôts, les gardes nationales parisiennes et les élèves des écoles militaires, ce sont 23.000 hommes qui font face.

Michel LEVÉ, toujours présent dans le corps de MORTIER, occupait avec les rescapés de son bataillon, entre Montmartre et La Chapelle, un point de ligne opposée, à partir de ce dernier village, aux Prussiens de Kleist et d'Yorck, et aux Russes de Woronzov et de Langeron. Après sept heures, Montmartre fut pris et un armistice signé par MARMONT. MORTIER refusa cette capitulation et ses soldats continuèrent à se battre à un contre dix. Foudroyés, menacés d'être tournés, ils se replièrent sur La Villette et avec les débris des divisions ARRIGHI et COMPANS ils exécutèrent une dernière charge à la baïonnette contre les lignes ennemies.

Michel LEVÉ avait vu des rangs entiers frappés à ses cotés. Son unique fortune, son cheval, chargé de son porte manteau, était resté aux mains de l'ennemi et celui qu'il montait était tombé la tête traversée par une balle.

Il fut un des officiers qu'embrassa en pleurant le général COMPANS en disant : « *Non mes amis, ce n'est pas possible, et votre vue me semble un songe : je vous croyais*

tous perdus. Hélas, faut-il que tant de sacrifices soient si inutiles, que de si beaux traits de courage restent désormais sans récompense ? »

Michel LEVÉ suivit ensuite les débris du corps de MORTIER dans sa retraite sur Villejuif, et là encore, il se mit à la disposition de son Empereur, pour être finalement, le 20 avril, témoin des adieux de Fontainebleau avant le départ pour l'île d'Elbe. Il participa au tirage au sort pour la formation du bataillon sacré de l'île d'Elbe ; la chance ne lui sourit pas, mais il fut dédommagé en recevant des mains du général BERTRAND une mèche de cheveux de son Empereur.

A la suite de ces événements, Michel LEVÉ fut maintenu dans l'armée et nommé, le 1^{er} juillet 1814, capitaine, chef de bataillon, dans les chasseurs du Royaume de France.

Waterloo

Lors du retour de Napoléon, Michel LEVÉ se remit avec enthousiasme au service de son Empereur. Il fut affecté, avec son grade d'adjudant major, en qualité de chef de bataillon, au 1^{er} régiment des chasseurs à pied de la Vieille Garde.

Le 15 juin 1815, Michel LEVÉ participa à la bataille de Ligny où les Prussiens laissèrent 16.000 morts et blessés sur le champ de bataille. NAPOLÉON avait pris lui même la tête de la Vieille Garde. À la suite de cette bataille, le Maréchal SUCHET, duc d'Albufera, proposa à l'Empereur Michel LEVÉ pour le grade de lieutenant-colonel de la garde.

Le 17 juin au soir, le 1^{er} bataillon du 1^{er} chasseur de la Vieille Garde, sous les ordres du lieutenant colonel DURING et du chef de bataillon Michel LEVÉ, rejoint l'Empereur à la ferme du Vieu Caillou devant Waterloo. Il devait rester là pour continuer d'assurer la protection des services de l'Empereur et de son état-major.

Le 18 juin, c'est la bataille de Waterloo. En fin de journée, Michel LEVÉ a été chargé par DURING d'aller remettre à l'Empereur un message de son état-major resté au Caillou annonçant l'apparition de troupes prussiennes arrivant d'Ohain et se dirigeant vers Papelotte. Il réussit à atteindre la Haye-Sainte au galop de son cheval, ceci sous les boulets et la mitraille, et à trouver l'Empereur.

- *Major LEVÉ, lui dit celui-ci, quelle force défend mon quartier général ?*
- *Sire, un bataillon d'environ quatre cents hommes ; mais les gaillards connaissent le métier et ne regardent pas au nombre, je réponds d'eux.*
- *À combien d'hommes estimez vous la troupe placée devant vous ?*
- *Il y a deux divisions pouvant compter en tout une dizaine de mille hommes ;*
- *C'est bien, major, tenez tant que vous pourrez, je vais venir.*

Après 21 heures, arrivé à la ferme du Caillou, l'Empereur y retrouve le 1^{er} bataillon du 1^{er} chasseur, préposé à la sûreté de son état-major, de son trésor et de ses équipages. DURING a fait filer les voitures sur Genappe et commande à Michel LEVÉ de disposer le bataillon en

carré, face à l'ennemi. NAPOLÉON y rejoint son état-major et les officiers de sa maison. Dés lors, c'est à ce dernier carré que revient l'honneur de protéger l'Empereur et ses compagnons, et de contenir l'infanterie et l'artillerie prussienne qui s'approchent en masse, de plus en plus nombreuses, et menacent de couper la retraite de l'armée.

Après avoir dû refouler une foule de fuyards cherchant refuge dans son enceinte, le carré subit bientôt un feu violent semant la mort parmi les chasseurs. La situation est devenue d'une gravité extrême, à tel point que même les officiers généraux présents et l'Empereur trahissent sur leur visage le trouble et la consternation.

Là se situe une **tradition de famille**. L'ennemi aurait crié : « *Soldats, rendez-vous !* ». « *Merde* » aurait répondu Michel LEVÉ. Puis une demi-heure plus tard, à la même demande, ce serait le Maréchal CAMBRONNE qui aurait fait la même réponse.

Vrai ou faux ? Depuis cette époque, lors d'un mariage, celui qui rentre dans la famille doit, après les cérémonies civile et religieuse, venir dire le même mot devant l'épée du commandant LEVÉ. Il en est de même pour les baptêmes où ce sont les parrains et marraines qui se chargent de ce rite au nom du nouveau né.

Mais l'ordre est donné de se retirer, et c'est alors que, dominant le tourbillon de fer et de feu, une voix de tonnerre s'élève et que le bataillon s'élance en trois colonnes. C'est Michel LEVÉ qui conduit la charge ; soudain un boulet abat son cheval ; les chasseurs éprouvent de lourdes pertes mais atteignent, en revanche, le mamelon derrière lequel, sous la protection de leur feu, l'Empereur peut gagner librement Génappe.

NAPOLÉON poursuit ensuite en compagnie des chasseurs de LEVÉ et des grenadiers de PETIT sa route sur Charleroi, puis Laon, ralliant tous les débris de l'armée rencontrés au passage.

Le 5 juillet, après quelques engagements meurtriers, LEVÉ combat à nouveau sur les hauteurs de Meudon, à la tête de 500 grenadiers de la Garde.

Mais alors que la victoire paraît assurée, un ordre de FOUCHÉ, duc d'Otrante, président de la commission exécutive, enjoint à nos troupes de cesser les hostilités et de se retirer derrière la Loire. Il en résulte une grande consternation parmi les soldats dont la douleur s'est transformée, du fait de cette trahison, en une véritable rage. Michel LEVÉ les suit dans leur marche forcée sur Nantes, puis Rochefort, où ils espèrent arriver avant que leur Empereur quitte le sol de France. Mais leur espoir est vain. Le blocus anglais a contraint NAPOLÉON à renoncer à son désir de rejoindre les États-Unis où ses admirateurs américains lui avaient préparé un asile.

Le licenciement de la garde impériale fut opéré à Guéret le 30 septembre 1815. La conséquence en fut pour Michel LEVÉ sa radiation du cadre d'activité et sa mise en demi-solde. Indépendamment des pertes considérables qu'il avait subies dans les dernières campagnes, il se trouvait privé de son emploi au moment même où sa carrière militaire était la plus brillante et où il lui était permis d'entrevoir de très belles perspectives d'avenir.

Il attendait l'avis officiel de sa nomination au grade de lieutenant-colonel juste avant que les tragiques événements de 1815 ne viennent tout compromettre.



NDLR : le tableau donne à Michel LEVÉ une seule épaulette d'officier supérieur (chef de bataillon, mais les membres de la Garde étaient « surgradés »), une croix de chevalier, et non d'officier, de la LH : le portrait semble avoir été peint au cours du premier semestre 1813 (à 36 ans).

La vie à Issoire et à Brioude

Après son retour dans sa ville natale d'Issoire, où il n'avait jamais revu ses vieux parents, Michel LEVÉ contracta mariage en la mairie de Brioude, le 20 février 1821, avec Geneviève ALLUYS, fille d'un avocat de cette ville. De ce mariage devait naître trois enfants : Rose Françoise Elina qui épouse Maurice VIRET (sans descendance), Anne Anaïs qui épouse en 1845 mon arrière-arrière-grand-père en 1845 et enfin Émile Joachim sans alliance.

Mis sur sa demande à la retraite, le 3 novembre 1823, Michel LEVÉ entra définitivement dans la vie privée, à l'âge de 46 ans, dont 31 ans de services militaires et 23 ans sous les drapeaux.

Resté fidèle à l'Empire, il se plaisait à rencontrer les anciens de l'armée impériale retirés à Brioude dont le plus cher pour lui fut le lieutenant-colonel Urbain Jacques LEFEBVRE-DESVAUX-DESGARDES. Ils avaient pris l'habitude de se réunir régulièrement au café militaire de la place du Postel pour évoquer le temps passé au service de l'Empereur qui était resté leur dieu. Leurs propos, d'un caractère souvent subversif, étaient loin d'être appréciés par les bons royalistes. Un jour, des paroles insultantes sur l'Empereur ayant été prononcées à une table voisine, ils se seraient levés, auraient tiré la nappe et les plats, les couverts, les verres et les bouteilles se seraient retrouvés sur le sol. Après quoi, ils seraient revenus à leur table tout en précisant au restaurateur : « *Veillez joindre la note de ces messieurs à la notre* ».



« Café militaire », place du Postel à Brioude

Lors de la Révolution de 1830, Michel LEVÉ et ses amis saluèrent avec enthousiasme les journées qui rendirent à la France ses glorieuses couleurs.

Le colonel DESGARDE et Michel LEVÉ formèrent la garde nationale de Brioude. *« La garde fut bientôt composée de six cents hommes, presque tous habillés, et avaient une très bonne musique. La cravate de son drapeau avait été brodée par Mesdemoiselles de Lafayette ».*

La garde eut à intervenir à plusieurs reprises en 1830 et 1832. En l'absence de DESGARDES, empêché par la maladie, c'est Michel LEVÉ qui réduisit tous les rassemblements. Le 28 mars 1831, le maire de Brioude écrivait au sous préfet : *« Je n'ai qu'à me louer du zèle de la garde nationale ».* Le 29 juin 1831 Michel LEVÉ fut nommé capitaine de la garde nationale de Brioude. C'est avec un profond regret que Michel LEVÉ vit la dissolution de cette garde nationale qu'il avait instruite avec beaucoup de soins.

En décembre 1848, ce fut un grand bonheur tant pour Michel LEVÉ que pour ses amis, de prendre connaissance du décret de l'Assemblée Nationale proclamant Président de la République Française, un neveu de leur Empereur. Mais c'était encore peu de chose à coté de la joie qui les porta à fêter avec éclat le Sénatus-Consulte du 2 décembre 1852 proclamant Napoléon III Empereur des Français.

C'est le 30 novembre 1855 que Michel LEVÉ s'éteignit au milieu des larmes de sa famille et aux grands regrets de ses amis et de tous ses concitoyens. Ceux-ci, accourus spontanément de tous les points de la ville, l'accompagnèrent en masse à sa dernière demeure, rendant ainsi un éclatant hommage à sa mémoire.

Sources :

Archives de famille
 Almanach de Brioude 2009, pp. 133-185 : *Michel Levé, héros de Waterloo*, par Paul Fontanon,

Ascendance de Michel LEVÉ

1. Michel LEVÉ, ° 04.10.1777 Issoire (paroisse St-Paul), Commandant-Major du 1^o reg. de chasseurs à pied de la Garde à Waterloo, x Brioude 10.02.1821 Elina ALLOUYS ; + 30.11.1855, Brioude
2. Antoine LEVÉ, Directeur de la Poste d'Issoire, ° 16.05.1742 Issoire, y + 05.05.1809, y x 29.01.1769
3. Claudine MALOS, ° 10.09.1728 Issoire,

4. Benoît LEVÉ, bourgeois, marchand cirier, puis Maître des Postes d'Issoire, ° 29.10.1714 Issoire, y + 20.09.1765 ; y x 29.01.1740 (St-Paul)
5. Suzanne VOUTE, ° 17.01.1713, + 26.06.1761 Issoire
6. Jean Baptiste MALOS, marchand apothicaire, ° 31.10.1701 Issoire, y + 04.07.1762, y x 14.03.1724 (St-Paul)
7. Anne PURAY

8. Marc LEVÉ, Maître des Postes d'Issoire, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi., ° 29.01.1682 Issoire, y + 20.09.1745, x 19.01.1703 Billom,
9. Anne BARRY, ° 1678, + 23.05.1748 Issoire
10. Antoine VOUTE, x 04.07.1695 Issoire, St-Paul
11. Marie PAULET, ° ca 1673, + 26.09.1745 Issoire
12. Joseph MALOS x 29.08.1690 Issoire, St-Paul
13. Anne BOUNOURE
14. Antoine PURAY
15. Marguerite RIBEYRE

16. Jean François LEVÉ, ° ca 1647, + 25.03.1697, x Issoire 14.07.1681
17. Vidale BRUAT, ° ca 1654, + 28.05.1712 Issoire
18. Jacques BARRY
19. Amable DEFFAILLES
20. Claude VOUTE
21. Antoinette COLOMBIER
22. Estienne PAULET
23. Suzanne GRANGHON
34. Michel BRUAT,
44. Jean PAULET.

Descendance de Michel LEVÉ

- 1.1. Rose Françoise Elina LEVÉ, ° ca 1821, x1 1840 Marie Hilaire BONNEFOY, x2 1864 Maurice VIRET,
- 1.2. Anaïs Anne LEVÉ, ° 08.11.1822 Issoire, + 07.09.1874 Brioude, y x 01.12.1840 Pierre BELMONT,
- 1.3. Antoine Joachim LEVÉ, ° 04.05.1824 Brioude
 - 1.1.1a Valentine BONNEFOY
 - 1.2.1 François Frédéric BELMONT, ° 22.02.1845 Brioude, y + 23.04.1905, x 1880 Joséphine COUGUET
 - 1.2.1.1. Emilie Gabrielle BELMONT ° ca 1881, x Victor THEVENON.
 - 1.2.1.2. Hélène BELMONT, ° ca 1883, x Gabriel PERRIN,
 - 1.2.1.3. Léonce Jean BELMONT, ° 04.08.1885 Brioude, + 20.02.1958 Vieille-Brioude, x 27.03.1910 Langeac Marie Caroline Léonie DUCORDEAUX
 - 1.2.1.4. Marie BELMONT ° ca 1887,
 - 1.2.1.5. Alexis BELMONT,
 - 1.2.1.6. Maurice BELMONT,
 - 1.2.2. Jeanne BELMONT x Alfred GALLICE
 - 1.2.2.1. Anaïs GALLICE x Louis CHAMPANHAC
 - 1.2.2.2. Pierre GALLICE,
 - 1.2.2.3. Frédéric GALLICE

A la recherche d'une survivance de la maison de La TOUR d'Auvergne et des ducs de BOUILLON

par Thierry REMUZON (cghav-492)

Il y a une trentaine d'années, l'une de mes cousines, Marie-Louise PY (1903-1994), m'avait indiqué que son père, Louis-Marc PY, se disait neveu (à la mode de Bretagne ? direct ou par alliance ?) d'une dame de La TOUR d'Auvergne qui, prétendant au titre de « duchesse de Bouillon-Saint-Privat », aurait intenté un procès à l'État à ce sujet au moment de la Première Guerre Mondiale. Elle aurait alors été déboutée de ses demandes, mais « autorisée » par un héraldiste, sur preuves généalogiques, à porter les armes de la maison dont elle disait être issue.

Situons d'abord Louis-Marc PY : il était d'origine modeste puisque fils d'Alexandre, maréchal ferrant et forgeron à Cazoulès (Dordogne) et d'Anne RAYMOND, ° Cazoulès 26.11.1866, + Mers-les-Bains (Somme) 05.09.1929. C'est à la mairie de Paris XVIII^e arrondissement, qu'il x 07.08.1894, Anne-Marie-Joséphine REMUZON (° Marat - 1869 - + Saint-Maur-des Fossés, 1961), dont il aura 5 enfants.

Pétition de Mme FRESSENGES née de La TOUR d'Auvergne et rapport devant la 6^{ème} commission du Sénat

Une recherche récente m'a permis de confirmer certains points de cette tradition orale ... tout en laissant persister de nombreuses zones d'ombre. En effet, César Constantin EMPEREUR (1848-1929), qui fut député (1899-1909), puis sénateur (1909-1920) de la Savoie, fut chargé du rapport sur la pétition présentée, sous le n° 102, devant la sixième commission du Sénat. Le compte-rendu de la séance du 04.03.1915 nous apprend, en effet, que « *par lettre du 4 novembre 1913, Mme veuve FRESSENGES, demeurant à Paris, 22, rue de Nesles, a adressé à M. le président du Sénat une pétition pour obtenir du Parlement une loi qui autorisât le ministre des finances à donner une suite favorable à la requête par laquelle, le 7 mai 1913, renouvelant celle du 14 octobre 1912, elle a demandé à M. le ministre des finances l'attribution à l'amiable, pour tous les survivants de La TOUR, duc de l'Igonnie, de Bouillon-Saint-Privat, des rentes dues par la perpétuelle succession duc de Bouillon contre échange de Sedan* ».

Or, Mme veuve FRESSENGES était née Suzanne-Adèle de La TOUR d'Auvergne, et elle agissait tant pour elle que « *pour tous les survivants de La TOUR, duc de l'Igonnie, de Bouillon-Saint-Privat* ». Elle appuyait sa demande sur plusieurs documents, dont on citera les suivants :

« 1° Une ordonnance royale (sic) de 1806 qui a reconnu les droits aux La TOUR, de la Tour d'Auvergne, sur les biens échangés de Sedan, biens évalués à 3 milliards par Chanterault-Lefèvre, dont 90 millions d'intérêt en rente à 3 p. 100 ;

2° *L'avis favorable, et souverain, donné à sa pétition n° 298, par la Chambre des députés, en 1908, disant que la preuve pour faire valoir leurs droits à la succession duc de Bouillon avait été demandée à M. le ministre des finances. Cette preuve consiste dans le prénom qui ne figure pas, prénom du La TOUR, deux fois duc titres en mains et seul qualifié (ces petits enfants requérants détiennent ces titres où figurent leurs armes et le cachet des Montauban) ;*

3° *La réponse de M. le ministre des finances à la présidence de la Chambre ; dans cette réponse, le ministre dit que la succession duc de Bouillon est composée pour partie de rentes nominatives sur l'Etat français (il n'y a actuellement que nous, dit Mme veuve FRESSENGES, [qui soyons susceptibles de porter le titre]¹ de duc de Bouillon en France) ;*

(...)

5° *Le bienveillant rapport n° 2698 de M. le ministre de la justice. Dans ce rapport, le ministre dit que le conseil d'Etat a déjà donné son avis favorable en 1811 aux La TOUR, de la Tour d'Auvergne (avis 43 du Conseil d'Etat, du 6 juin 1811) ;*

6° *Ces rentes, originaires du comté d'Evreux, avaient été transmises aux ducs de Bouillon, père et fils, par testament du 5 décembre 1746, et données au sieur La TOUR, de La Tour d'Auvergne, par acte du 29 février 1789, sous la réserve de l'usufruit ;*

(...)

9° *Le conseil d'Etat juridique, aujourd'hui, n'a pu passer outre le prénom, mais a néanmoins dans son rejet du 18 juillet 1912, moralement reconnu les mêmes droits au La TOUR, duc de l'Igonnie de Bouillon-Saint-Privat que le conseil d'Etat de 1811 ;*

(...)

12° *M. AUGÉ, avocat au conseil d'Etat, a fort bien établi, dans sa requête remise au ministre des finances le 9 décembre 1909 (requête actuellement au contentieux), que les ducs de Bouillon reconnaissent les La TOUR, de La Tour d'Auvergne comme appartenant à leur maison... ».*

Mme veuve FRESSENGES pour elle et consorts expose en outre que leur grand-père Antoine La TOUR, de La Tour d'Auvergne, petit-fils de Pierre La TOUR, a réclamé en 1809 les rentes contre échange de Sedan, et qu'il fit cette réclamation en se conformant à l'usage, usage qui était de ne pas signer le prénom..... Il ne pouvait penser qu'avec les précédents testaments et le perpétuel traité d'échange certifié sous le n° 33599 (actuellement au contentieux) un jour viendrait où l'on ferait exiger son prénom par la loi... ».

Et d'ajouter que « *Tous les gouvernements ayant précédé notre République, La Tour d'Auvergne, premier grenadier*

¹ Ajout de l'auteur au texte d'origine.

de France, la loi elle-même qui ne veut plus être responsable de tant d'injustice et d'ingratitude vis-à-vis des descendants malheureux de l'historique maison de La Tour d'Auvergne qui a fait la France, crient : Justice ! et demandent au gouvernement républicain, au ministre des finances de passer outre le prénom d'un La Tour d'Auvergne, deux fois duc et petit-fils de Pierre La Tour, pensionné des ducs de Bouillon, et auquel le duc donne son lit.

Pour donner à cette requête une suite amiable, suite comme le comporte l'avis 43 du conseil d'Etat de 1811 et l'avis favorable n° 47434 du procureur de la République française. »

La 6^{ème} commission du Sénat prit une position prudente dans la mesure où elle n'avait pas vu les documents précités et qu'elle ne pouvait donc certifier leur authenticité. Pourtant « *En supposant qu'ils le soient.*

Les droits de la pétitionnaire lui paraissent établis par l'ordonnance impériale de 1806 (document n° 1) ; par la réponse du ministre des finances à la présidence de la Chambre (document n° 3) ; par l'avis favorable n° 47434 du procureur de la République (document n° 4) ; par le rapport favorable aussi, n° 2698, du ministre de la justice (document n° 5) ; et par le décret impérial (document n° 7). Mais elle constate que ce décret est actuellement soumis au contentieux du conseil d'Etat. Il lui semble donc qu'il est nécessaire d'attendre la décision du tribunal administratif avant d'exprimer un avis motivé sur des bases solides.

Néanmoins, elle émet déjà le vœu que M. le ministre des finances se montre bienveillant et généreux à l'égard de Mme veuve FRESSANGES, Suzanne-Adèle de La TOUR d'Auvergne et de ses cousins de La Tour d'Auvergne. – (Renvoi au ministre des finances) »².

La succession du 6^{ème} duc de Bouillon

Au cœur du XVIII^e siècle, l'antique famille de La TOUR d'Auvergne était représentée par Godefroy (III) Charles Henri de la TOUR d'Auvergne (1728-1792), sixième duc de Bouillon, duc d'Albret et de Château-Thierry, comte d'Evreux, colonel-général de la cavalerie légère, maréchal de camp, conseiller honoraire de l'académie de sculpture et de peinture, etc. De sa première épouse, Louise Henriette Gabrielle de LORRAINE-MARSAN, il eut trois fils :

- Jacques Léopold Charles Godefroy (1746-1802), septième et dernier duc de Bouillon, resté sans enfant du mariage qu'il avait contracté, en 1766, avec Hedwig de Hesse-Rheinfels-Rotenburg ;

- Charles Louis Godefroy, prince d'Auvergne (1749-1767), qui mourut au cours d'un accident qui, survenu

² Copie intégrale du rapport de M. Empereur sur la pétition n° 102 (du 10.11.1913) par laquelle « *Mme Suzanne-Adèle de la Tour d'Auvergne, duchesse de l'Igornie, de Bouillon-Saint-Privat, veuve Fressenges, à Paris, s'adresse au Sénat pour obtenir de M. le ministre des finances la restitution amiable de son patrimoine* » - Sixième commission (nommée le 11.11.1913) – Séance du Sénat du 04.03.1915, pages 67-68.

pendant des exercices de gymnastique, affecta aussi la santé de son frère aîné;

- Louis Henri, duc d'Albret (qui n'a vécu qu'une quinzaine de jours, en 1753).

Assez rapidement, le duc de Bouillon prit conscience de l'extinction prochaine de sa maison et, connue de tous, cette situation devait susciter bien des convoitises. Les héritiers de son fils (+ 1802) ayant émigré, les biens de la famille furent mis sous séquestre. Ceux qui n'avaient pas encore été vendus furent restitués par une ordonnance royale du 26.06.1816. Néanmoins, des contestations perdurèrent. Ainsi, Etienne Godefroy de FOLLAINVILLE (° Paris 1773, en la paroisse Saint-Sulpice, du duc de Bouillon et de Jeanne Catherine de REY) intenta-t-il un procès à la princesse de Rohan, procès qui chemina sous Louis XVIII jusqu'à être porté devant la Cour de Cassation.

L'histoire a particulièrement retenu le fait que le duc de Bouillon se prit d'amitié, vers 1780, pour un officier de marine britannique emprisonné en France, un certain Philip d'Auvergne (1754-1816) dont les ancêtres auraient été issus des comtes d'Auvergne avant de s'installer dans l'île de Jersey au début du XIV^e siècle. Toujours est-il qu'en 1787, le duc désigna Philip d'Auvergne pour lui succéder dans l'hypothèse où son propre fils n'aurait pas de descendance. Le « *Mercure de France* » se fit l'écho de l'accord donné, depuis Londres, par le roi Georges III d'Angleterre sur la déclaration par laquelle le duc de Bouillon reconnaissait les d'Auvergne de Jersey (île rattachée à la couronne britannique) comme appartenant à sa maison.

L'on n'entrera pas ici dans le détail de la vie plutôt rocambolesque de Philip d'Auvergne, sauf à signaler qu'après la bataille de Waterloo, il tenta, sans succès, de faire reconnaître l'indépendance de « son » duché de Bouillon puisqu'il se considérait, à la tête d'une petite armée et battant monnaie, comme « prince souverain ». L'ancien duché ayant été définitivement rattaché au nouveau royaume des Pays-Bas, Philip d'Auvergne retourna alors en Angleterre, où il mourut, à Westminster, en septembre 1816. D'aucuns ont parlé d'un suicide lié aux nombreux déboires qu'il avait rencontrés pour essayer de récupérer la considérable fortune de son père adoptif. Quant à son propre fils, James d'Auvergne – marié avec Marie Victoire Adélaïde de ROHAN, fille naturelle de Ferdinand Maximilien Mériadec de Rohan-Guéméné, archevêque de Bordeaux –, il était lui-même déjà décédé sans postérité.

Dans le même temps, en France, les querelles autour des titres des anciens ducs de Bouillon opposaient plusieurs familles, et notamment les la TOUR d'Auvergne d'Apchier (éteints en 1896) qui étaient « *traités et considérés cousins par les derniers ducs de Bouillon* » et les la TOUR d'Auvergne-Lauraguais (antérieurement de la Tour de Saint-Paulet) qui, encore représentés de nos jours, furent autorisés à porter ce nom par Louis XVIII.

Enfin, l'on a vu qu'à l'occasion de sa requête, la « duchesse » de Bouillon-Saint-Privat évoquait le « *premier grenadier de France* ».

Il s'agit du qualificatif donné par Napoléon BONAPARTE à Théophile Malo CORRET (de Kerbauffret), b. Carhaix (aujourd'hui Carhaix-Plouguer, dans le Finistère) 23.11.1743, tué à la bataille d'Oberhausen, près de Neuburg (Bavière) 28.06.1800. Mousquetaire noir de la garde du Roi (1767), il ajouta à son nom celui de la Tour d'Auvergne après avoir obtenu du duc de Bouillon un certificat attestant d'une souche commune (23.10.1777). De fait, il serait l'arrière-petit-fils d'Henri CORRET (+ 1705), lui-même fils naturel d'Henri de La TOUR d'Auvergne, duc de Bouillon, prince de Sedan, vicomte de Turenne (1555-1623), et d'Adèle CORRET... et donc un arrière-neveu du célèbre Maréchal de France (1611-1675).

Le nom de ce prestigieux militaire figure sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile (18^e colonne), son cœur est conservé aux Invalides et son corps a été transféré au Panthéon en 1889.

Qu'en est-il, alors, des ducs de Bouillon-Saint-Privat et de l'Igonnie ?

En autorisant, sous différentes formes, plusieurs familles à porter le nom de La TOUR d'Auvergne, le sixième duc de Bouillon a, en tout état de cause, contribué à brouiller les pistes et, en l'absence de descendance directe, les discussions autour de l'héritage de la maison de Bouillon pourront sans doute perdurer.

A s'en tenir à la pétition examinée par le Sénat, il y a un siècle, il faudrait sans doute se reporter aux différentes pièces qu'elle cite – si tant est qu'elles figurent encore dans les archives du Sénat, de la Chambre des Députés et/ou du Conseil d'Etat – et ce en remontant jusqu'à la procédure déjà engagée en 1809-1811.

La référence aux rentes sur le comté d'Evreux (pièce n° 6) constitue un élément intéressant, mais la date qui en est donnée dans le rapport de 1915 est manifestement erronée (puisque en 1789, année qui n'était pas bissextile, aucun acte n'a pu être passé le 29.02... !).

Qu'en est-il, en particulier, de l'évaluation faite par CHANTERAULT-LEFÈVRE ? Quel est le lien avec les armes figurant sur le cachet des MONTAUBAN et en quoi cela permettrait-il d'avancer sur le sujet ? S'agit-il d'une référence à la famille des ROHAN-GUÉMÉNÉE qui obtint le titre de duc de Bouillon à l'issue du Congrès de Vienne (en 1816) et porte, entre autres, les titres de prince de Rochefort et de Montauban (de Bretagne) ? Les deux titres de ducs de Bouillon-Saint-Privat et de l'Igonnie sont-ils des titres de courtoisie ? Ils semblent confidentiels... tout comme, d'ailleurs, les liens avec la famille PY.

A ce stade, et d'une manière pour le moins intuitive, j'aurais tendance à rattacher Suzanne-Adèle de La TOUR d'Auvergne aux « prétendants » cantalous puisqu'elle semble situer son ascendance proche (courant XIX^e siècle, donc) à la Tour d'Auvergne...

Qui pourrait me le confirmer et m'en dire plus sur cette curieuse survivance des ducs de Bouillon ?

LE DUCHÉ DE BOUILLON

Les initiés étant invités à répondre à Thierry RÉMUZON, voici un petit rappel à l'attention des autres :

1– La terre de Bouillon, située aux confins de la France et de la Belgique, a été érigée en duché par l'Empereur Henri IV (1093) au profit de Godefroi, qui le céda à l'évêque de Liège lors de son départ en croisade.

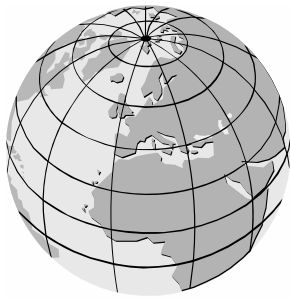
2– Après la prise de Liège en 1483, le duché passe à la maison de LA MARCK.

3– Le duché échoit à la maison de La TOUR d'Auvergne à la suite du mariage d'Henri en 1591 avec Charlotte de La MARCK qui décède sans héritier en 1594. Henri de La TOUR d'Auvergne, vicomte de Turenne, né en 1555 au château de Joze, se remarie l'année suivante avec Elisabeth de NASSAU dont il a 2 fils : le duc de BOUILLON et le célèbre TURENNE.

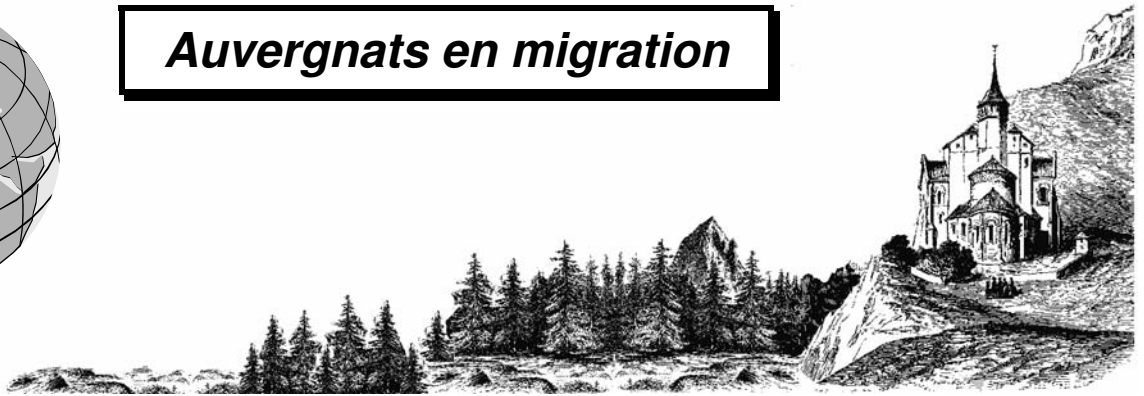
4– Frédéric Maurice de La TOUR d'Auvergne, duc de Bouillon, prince de Sedan, eut une vie particulièrement mouvementée. Il servit d'abord en Hollande sous les ordres de son oncle, le prince d'Orange. En 1634, il épousa une catholique Eléonore de BERG, puis entra au service de la France et abjura le protestantisme. En 1641, il complota avec les Espagnols contre Richelieu, puis fit soumission. Il est ensuite compromis dans le complot de Cinq-Mars, arrêté et gracié par RICHELIEU sur l'intervention de son frère TURENNE. En 1647, il se lance avec son frère dans la Fronde ; ils se réconcilieront avec MAZARIN fin 1650. Il échange alors Sedan et Raucourt contre le duché d'Albret et les comtés d'Auvergne et d'Evreux.

5– La descendance masculine de la famille de La TOUR d'Auvergne s'éteint cinq générations plus tard, avec le fils de Godefroi, Charles Henri (1728-1792), député aux États Généraux, Jacques-Léopold qui décède sans postérité en 1802.

La rédaction



Auvergnats en migration



MARIAGES D'AUVERGNATS DANS L'YONNE (17^e et 18^e siècles)

NDLR : cette liste nous a été communiquée par la Société Généalogique de l'Yonne que nous remercions très vivement

Nom, Prénom	Lieu d'origine	Date et lieu du mariage	Nom de l'épouse
ANDROT Antoine	Champeix	12.02.1760 S-Aubin-Château	RIBIERE Geneviève
ANGREMIET François	St-Hippolyte	02.03.1791 Fontenoy-en-P.	FRECHOT Marie Anne
AUMAS Simon	Château-sur-Cher	23.01.1759 Champvallou	RAOU Catherine
AUMON Antoine	Vivrole	19.01.1757 Leugny	LAGNIER Marie Jeanne
BATTU Blaise	Bourg-Lastic	16.01.1706 Auxerre	BARBANSON Marguerite
BEGON Philippe	La Garde	28.02.1724 Treigny	VARNIER Françoise
BELOT Michel	Clermont	23.01.1776 Vézelay	THOUARD Suzanne
BENE Charles	Sauxillanges	07.11.1752 Escolives-Ste-C.	GUITRON Anne
BERNARD Jean	Larodde	06.07.1705 Druyes	DELINON Jeanne
BLANC-LARCHE Pierre	Plauzat	15.02.1763 Auxerre	MOTHERE Marie
BODON Jean	Medeyrolles	05.08.1783 Sens (St-Cardault)	GIRARD Anne
BOUARD Jean	Marsac	08.01.1781 Joigny	RENARD Anne
BOUILLARD Marie	Clermont-Pd	01.03.1696 Ligny-le-Châtel	RENAULT François
BOURSANNY Laurent	Auvergne	05.02.1697 Etais-la-Sauvin	VILNAT Antoinette
BOYER Jacques	St-Maignier	04.11.1777 Grange-le-Bocage	BAUJARD Marie Cécile
BOYER Jean	Fournols	10.01.1792 Sormery	LESPAGNOL Edmée
BRUNAUD Antoine	Clermont-Pd	17.08.1769 Sens (St-Didier)	LEREUILLE Anne
BRUNEL Antoine	Aydat?	20.10.1744 Toucy	DESCHAMPS Anne
CARTIER Pierre	St-Bonnet-le-Ch.	09.09.1755 Auxerre (St-Pierre)	ROBLOT Marie
CHAMAROUX Jean	Fayet-Ronaye	21.01.1744 Venouse	MERLE Anne
CHAMBON Thomas	Valcivières	03.02.1784 Sens (St-Maurice)	FINOT Marie Louise
CHAMBONNET Jean	Maringues	24.02.1727 Auxerre	BOIVIN Anne
CHANTECLAIR Philippe	Neuf-Eglise	29.01.1771 Auxerre	MOTHERE Marg. Madel.
CHARLES Antoine	Clermont en Auv.	17.11.1744 Fontaines	CAS Marie
CHARLES Antoine	St-Clément	21.02.1789 Toucy	BOUILLARD Marie Rose
CHAUMONT Jacques	Arlanc	18.01.1785 St-Sauveur-en-P.	CIREJEAN Victoire Hen.
CLAUSTRE Antoine	Bertignat (?)	03.09.1776 Vezelay	GUERAUT Jeanne
CLERET François	St-Maignier	30.06.1783 Massangis	BOURSAULT Edmée
CORNABAT Gilbert	Condat-en-Comb.	30.10.1741 Arcy-sur-Cure	POUILLAT Marie
COSSERANT Antoine	St-Satunnin	15.09.1663 Champignelles	BERGER Marie
COSTAN Jean	Isoire	30.06.1683 Sens (St-Pregts)	GILLET Marie
COURSOL Pierre	La Marche?	08.11.1780 Lavau	ROY Suzanne
CRESPET Claude	Saillant	11.06.1781 Sens (St-Hilaire)	JUILLET Marie Anne
CROISIER François	St-Saturnin	25.11.1777 Toucy	JADOT Angélique
D'EGUEBONNE Laurent	Dorat	02.02.1705 Cisery	SOUDET Anne
DESHOMMES Pierre Paul	St-Clément	19.02.1789 Toucy	CHAUVOT Catherine
DEVIVAL François	Martre	20.11.1781 Chevillon	LETHEUILLIER?
DHERBA Louis	Montaigut-le-Blanc	04.06.1796 Auxerre	FAVRE Françoise
DUBOIS Pierre	Clermont-Pd	30.11.1665 Auxerre	CADET Madeleine
DU COURTHAT Etienne	St-Hilaire	04.02.1766 Avallon	CLUZET Antoinette
DUCROS Jean	Dardes en Auv. ?	17.11.1784 Sens (St-Hilaire)	BERTRAND Marie
DULIEGE Suzanne	Blot-l'Eglise	05.05.1698 Auxerre	AUBOURG Jacques, Paris
DUSSEAU Charles	Cébazat?	03.02.1728 Avallon	BACHET Jeanne
FARGEOT Pierre	Pays de Limagne	29.07.1630 Ouanne	COLLAS Jeanne
FAVIER Guillaume	St-Priest-des-Ch.	07.06.1791 Charny	LOUP Marie Edmée
FIDIDE Philibert	Brousse	07.11.1780 St-Léger-Vauban	FARCY Catherine

FINOT Antoine	Clermont-Pd	18.09.1622	Avallon	BOUTIN Marie
FUGE Bertrand	Maringues	07.02.1723	Avallon	THIBÉY Simone
GAILLARD Pierre	Montel-de-Gelat	17.01.1780	Chichée	PICQ Elisabeth
GEOFFROY Gilbert	Artonne	21.11.1791	Chapelle-Vieille-F	PIROELLE Marie Anne
GIRAUD Benoît	Olmét	05.02.1726	Cravant	FILOCHE Geneviève
GIRAUD Jean	Le Puy-en-Velay	20.07.1716	?	FEUILLET Marie
GORGET Jacques	Thiers	29.10.1792	Auxerre	BERTHIER Marie Perrette
GRANET Benoist	St-Martin d'Ollières	03.05.1784	Rebourseaux	MOUTURAT Marie
GRILLE Jean	Diocèse Clermont	26.10.1706	Migé	BERTHEAU Marie
GRIVEL Robert	Marsac	22.11.1791	Villefranche-St-Ph	TRIPOT Jeanne Elisabeth
GUEMY Etienne	Montel-de-Gelat	10.07.1745	Toucy	MEUNIER Marguerite
GUILLEMOT Jean	Thiers	09.01.1748	St-Germain-d-Ch	COQUARD Marie Joseph
GUYOT Jean	Gouttières	08.04.1755	Chastellux-sur-e	CARREAU Jeanne
HOSPITALIER Jean	St-Martin d'Ollières	01.02.1785	Rebourseaux	COLLET Marguerite
JARRY Laurent	Auzat	12.10.1789	Lavau	MORLAT Marie
JOBERT Claude	Issoire	22.09.1793	Varennes	CARTAUT Anne Cécile
JOURDES Antoine	St-Alyre-es-Mont.	07.09.1784	Serbonnes	VIENNE Marie Louise
LAGARDE Jean	St-Alyre	25.01.1785	Cravant	BARILLOT Anne
LAGARDE Jean	St-Alyre	11.05.1784	Cravant	PAYSAN Françoise
LAGORGE Denis	Lapeyrouse	08.02.1785	Druyes	BENARD Marie Anne
LAROCHE Christophe	Brousse	17.11.1792	Domecy-sur-Cure	MARCHAND Marie Anne
LEBLANC Jean	Sauxillanges ?	22.02.1759	Rogny-les-7-Ecl.	GUERNON Françoise
LECUYER Michel	St-Martin en Auv.	28.11.1769	Andryes	SEPTIER Jeanne
LEGARE Jean Paul	Thiers	11.09.1736	Avallon(St-Martin)	LARCHER Marie Thérèse
LENOIR Etienne	Moutte?	24.02.1789	Escamps	LOISEAU Edmée
MALTRAIT Vital	St-Alyre-d'Anlanc	24.09.1778	Ste-Pallaye	GARNIER Catherine
MARREL Guillaume	Arlanc	03.06.1788	Massangis	PETIT Charlotte
MERCIER Jacques	St-Clément	24.11.1761	St-Florentin	MOURLIN Anne
MESGE Jean	La Chapelle	22.05.1764	St-Sauveur-en-P.	BOURGOIN Marie Mad.
MESTAT François	Bourg-Lastic	10.01.1775	St-Léger-Vauban	COLLAS Catherine
MESTAT François	Bourg-Lastic	02.03.1772	St-Léger-Vauban	ALLOUIS Madeleine
MICHEL François	Orcival	28.12.1705	Sens (Ste-Croix)	BOUCHER Marie
MOINAT Quentin	Aigueperse	11.02.1670	Auxerre	GAUDON Louise
MONTIMARD Pierre	Clermont-Pd	21.01.1734	Chichée	NOTTON Françoise
MORNET Antoine	Issoire	17.07.1792	Villeneuve-les-G.	DOURU Marie Anne
NELY Claude	Ferrières	08.01.1765	St-Sauveur-en-P.	BOUSTRON Véronique
PEGUY Pierre	Bussières	10.01.1775	Charentenay	ROUMY Jeanne
PERRIER François	Vollere	03.02.1677	Sens (Ste-Croix)	BRAIARD Marg. de Rouen
PERRIER LOUCHE Joseph	Vertaizon	11.07.1775	Treigny	BEAUVAIS Edmée
PION Claude	Bougé?	14.04.1750	Pourrain	SIARD Barbe
POMMIER André	St-Anthème	14.02.1763	Sens (St-Pierre)	SOULELION Colombe
POUNIER Jacques	Ambert	06.03.1764	Châtel-Censoir	BADIN Françoise
PRULIERE Jean	Bougerat?	22.06.1779	Auxerre	COQUARD Marie
RAINAUD Jacques	St-Babel	22.05.1787	Sens (St-Maurice)	EPOIGNY Françoise
RASTOUAI Marien	Condat	23.07.1792	Mailly-la-Ville	LORDONNOY Marie Anne
REMOND Pierre	S-Jean de Coppel?	18.06.1777	Domecy-sur-Cure	GAUFROY Antoinette
REVELET Damien	Job	17.11.1705	Magny	VIAGEOT Michèle
ROUX Guillaume	Clermont-Pd	22.09.1789	Auxerre	AME Marie Nicole
SABLATIER Pierre	Auvergne?	12.07.1785	Chevillon	JOSELIN Marie Françoise
SAMPIGNY (de) François	Effiat	11.03.1733	Moulins/Ouanne	ASSIGNY (de) Marie Th.
SAVINEL Pierre	Arlanc	07.02.1785	Guerchy	RINGUET Marie Edmée
SERRE Antoine	Cheylade	24.11.1789	Fontenoy-en-P.	LEFORT Delphine
SIMMONET Arnault	Chas?	29.10.1777	Sens (St-Hilaire)	BOURGIS Geneviève
SOURDELEIX Jean	Brolé?	07.10.1777	Champcevrains	TIGE Angélique
TAILLARDAT Antoine	Clermont (St-Pierre)	13.01.1785	Toucy	BROSSIER Suzanne
TARDIVET JeanBaptiste	Dore l'Eglise	26.09.1758	St-Sauveur-en-P.	NABOSAT Jeanne
THEVENEAU Antoine	Beaumont	06.06.1735	Moutiers	BONHOMME Louise
THEVENIN Louis	Clermont-Fd	01.05.1752	Lavau	BOUTON Madeleine
TOURNAIRE Sébastien	Orbeil	03.02.1756	Brion	CORNILLON Madeleine
TRESCARTY Pierre	St-André Juchaiges?	01.08.1724	Toucy	JOUIN Marie
TREVI Jean	Sauviat	28.11.1778	Auxerre (St-Pierre)	BOULAT Eugène
VACHERON Guillaume	Culhat	07.03.1791	Bouilly	JAILLARD Jeanne
VACHERON Guillaume	Culhat	10.01.1785	Bouilly	JESUITE Marie
VACHIER Pierre	Montel	04.06.1782	Quarré-les-T.	AMORY Claudine
VENY André	Ardes	21.01.1791	Sens (St-Pregts)	LAPORTE Marie Joseph
VERTISSON Pierre	Clermont-Fd	15.03.1774	Auxerre	MONCHAUT Marie

SOLDATS AUVERGNATS MORTS À L'EXTÉRIEUR DE L'HEXAGONE LORS DES CAMPAGNES MILITAIRES ENGAGÉES ENTRE 1792 ET 1914

LA TRAGÉDIE d'EYLAU 7 et 8 février 1807

par Danielle et Bernard QUINTIN

La liste qui suit est extraite du livre de Danielle et Bernard QUINTIN « *La Tragédie d'Eylau* », publié à l'occasion du deux centième anniversaire de la bataille. Bernard QUINTIN est membre du Conseil d'administration de l'Institut Napoléon et l'auteur de plusieurs ouvrages sur la Grande Armée dont le *Dictionnaire des Colonels de Napoléon* préfacé par Jean TULARD.

Il nous avait déjà donné la liste des Auvergnats tombés à Austerlitz (Voir AmA ! n° 120 d'avril 2007). Celle-ci est sensiblement plus importante.

La bataille d'Eylau qui s'est déroulée dans des conditions épouvantables, sous des rafales de vent et de neige, fut une véritable « boucherie ». Pour la Grande Armée, les morts recensés par les auteurs sont au nombre de 2.202 sur le champ de bataille et de 509 des suites de leurs blessures. Si l'on tient compte des disparus (notamment parmi les blessés dont les conditions d'évacuation étaient particulièrement difficiles), les pertes sont estimées entre 4.000 et 4.200. Elles furent plus nombreuses encore du côté russo-prussien.

Si les départements auvergnats furent parmi les moins touchés; on compte cependant 36 victimes recensées.

Tous renseignements complémentaires (notamment sur la commune de naissance lorsqu'elle n'est pas précisée, et sur la filiation) seront les bienvenus. Les compléments déjà relevés figurent en italique.

Cantal

COSTE François, ° 18.09.1781 Carlat (*Montal, en fait, ° 29.09.1781, fils de Jean et Jeanne MANHES*) Conscrit entré au service le 12.09.1803. Fusilier à la 6^{ème} Cie du 2^{ème} bataillon du 28^{ème} régiment d'infanterie (2^{ème} division d'infanterie du 4^{ème} corps). Tué sur le champ de bataille le 07.02.1807

DECONTE Jean-Guy, ° 11.12.1770 Aurillac, *fils de Jean Joseph, marchand, et Jeanne GUIENOT*. Entré au service comme sous-lieutenant en mars 1792, fait campagne aux armées du Nord, de la Moselle et de Sambre et Meuse comme capitaine. Blessé d'un coup de feu à l'épaule gauche le 10.11.1795. Démissionnaire en mai 1795, il reprend du service en août 1799 et se distingue le 05.06.1800 sur l'Iller en faisant 300 prisonniers autrichiens. Capitaine au 7^{ème} régiment de la 2^{ème} division d'infanterie du 7^{ème} corps, il est tué sur le champ de bataille le 8 février 1807.

FAURIE Jean, originaire du canton de Marcenat. Conscrit entré au service le 15.08.1803. Canonnier de 1^{ère} classe à la 1^{ère} Cie du 5^{ème} régiment d'artillerie à cheval. Tué sur le champ de bataille le 7 février 1807.

FERRAND Léger, ° en 1784 dans le canton de Mauriac. Conscrit entré au service le 29.09.1805. Fusilier à la 6^{ème} Cie du 1^{er} bataillon du 30^{ème} régiment d'infanterie de ligne. (1^{ère} division d'infanterie du 3^{ème} corps). Blessé le 08.02.1807, + le même jour de sa blessure et de fièvre à l'hôpital de Wloclawek.

GRENOUILLAT Antoine, ° 1784 Parlan. Conscrit entré au service le 29.09.1805. Fusilier à la 4^{ème} Cie du 2^{ème} bataillon du 30^{ème} régiment d'infanterie de ligne (1^{ère} division d'infanterie du 3^{ème} corps). Tué sur le champ de bataille le 08.02.1807.

LESPINASSE Pierre, ° 18.03.1778 Pléaux, *fils de Laurent, scieur de long et Françoise CASSAN*. Conscrit entré au service le 09.09.1799. Grenadier à la Cie de grenadiers du 1^{er} bataillon du 48^{ème} régiment d'infanterie de ligne 2^{ème} division d'infanterie du 3^{ème} corps). Tué sur le champ de bataille le 08.02.1807.

ROLLAND Jean, ° 1780 St-Flour. Conscrit entré au service le 31.03.1803. Chasseur à la 3^{ème} Cie du 2^{ème} bataillon du 25^{ème} régiment d'infanterie légère (2^{ème} division d'infanterie du 6^{ème} corps). Blessé le 8 février, + des suite de sa blessure à l'hôpital de Thorn le 15.03.1807.

SADOUL Antoine, ° 13 (ou 11).04.1772 Oradour, *fils de Guillaume et Agnès BICAN ?*. Entré au service comme cavalier le 11.04.1800. Grenadier à la 2^{ème} Cie du 2^{ème} escadron du régiment de grenadiers à cheval de la Garde Impériale. Tué sur le champ de bataille le 8 février.

Haute-Loire

BÉRARD Jacques, ° 11.02.1772 à Polignac, *fils de Barthélemy et Marie MACHET*. Entré au service en janvier 1799 et sert à l'armée d'Italie. Fusilier à la 8^{ème} Cie du 2^{ème} bataillon du 14^{ème} régiment d'infanterie de ligne (1^{ère} division du 4^{ème} corps). Tué sur le champ de bataille le 8 février.

CORNAIRE Jean, ° 29.11.1776 à Aurouze. Entré au service en septembre 1792. Fait campagne aux armées du Danube puis d'Italie. Voltigeur au 1^{er} bataillon du 28^{ème} régiment d'infanterie de ligne. Tué sur le champ de bataille le 8 février.

FAYOLLE Jean-Pierre, ° 08.10.1781 canton d'Yssingaux
Conscrit entré au service le 17.01.1804. Fusilier au 18^{ème}
régiment d'infanterie de ligne (3^{ème} division du 4^{ème} corps
d'armée) Tué sur le champ de bataille le 7 février.

FOULIT Barthélemy, ° 12.09.1783 canton du Puy.
Conscrit entré au service le 09.01.1806. Fusilier au 17^{ème}
régiment d'infanterie de ligne (1^{ère} division du 3^{ème} corps)
Tué d'un coup de feu le 8 février.

LACOSTE Guillaume, ° 15.11.1768 Bournoncle-St-
Pierre (La Roche). Entré au service le 28.05.1794. Fait
campagne aux armées du Rhin. Admis comme grenadier à
cheval de la Garde des Consuls le 16.04.1800, puis affecté
au 2^{ème} escadron de la Garde impériale. Tué le 8 février.

MARTEL François, ° 06.03.1776 au Puy. Engagé
volontaire en septembre 1792 comme caporal. Sous-
lieutenant à la 1^{ère} Cie du 2^{ème} bataillon du 51^{ème} régiment
d'infanterie de ligne (1^{ère} division d'infanterie du 7^{ème}
corps). Thé par un coup de feu le 8 février à 6 h du soir.

MONTET Antoine, ° 17.12.1764 dans l'arrond. du Puy.
Entré au service le 15.08.1795. Fait campagne aux armées
de Rhin et Moselle (1796-97) puis d'Italie (1798-1801).
Grenadier au 1^{er} bataillon du 24^{ème} régiment d'infanterie de
ligne, 2^{ème} division, 7^{ème} corps. Tué le 8 février

SEBY Jean, ° 12.07.1770 dans le canton de Brioude.
Engagé volontaire le 11.03.1792. Fait campagne aux armées
d'Italie, puis du Rhin. Grenadier au 1^{er} bataillon du 4^{ème}
régiment d'infanterie de ligne, 2^{ème} division du 4^{ème} corps.
Blessé d'un coup de feu à la jambe droite le 7 février, dont il
+ à l'hôpital de Posen le 06.09.1807.

TESSIER André, ° en 1776 à Salettes. Réquisitionnaire
entré au service le 07.09.1793. Fait campagne aux armées
d'Italie puis du Rhin. Fusilier à la 3^{ème} Cie du 1^{er} bataillon
du 4^{ème} régiment d'infanterie de ligne, 2^{ème} division du 4^{ème}
corps. Tué sur le champ de bataille le 8 février.

VIDAL Martin, ° 21.06.1770 à Loudes (Civayrac). Engagé
volontaire en septembre 1792. Promu sous-lieutenant en
septembre 1806 à la 6^{ème} Cie du 2^{ème} bataillon du 108^{ème}
régiment d'infanterie de ligne (2^{ème} division du 3^{ème} corps).
Tué sur le champ de bataille le 8 février.

Puy-de-Dôme

ANDRIEU François, ° 11.02.1781 Teilhède, *fils de Jean
et Marguerite CHALAMON*. Conscrit entré au service le
03.02.1803. Dragon à la 6^{ème} Cie du 2^{ème} escadron du 1^{er}
régiment de dragons, 1^{ère} division de la réserve. Blessé à
Eylau le 8 février et mort de ses blessures à l'hôpital de
Thorn le 22.03.1807.

ANGLADE Claude, ° 31.01.1781 dans le Puy-de-Dôme.
Conscrit entré au service le 11.02.1802. Dragon à
la 6^{ème} Cie du 2^{ème} escadron du 1^{er} régiment, 1^{ère} division
de dragons de la réserve de cavalerie. Tué le 7 février.

ARMILLON Antoine, ° 19.10.1785 Lezoux. Conscrit
entré au service le 20.06.1804. Fusilier à la 1^{ère} Cie du 2^{ème}
bataillon du 21^{ème} régiment d'infanterie de ligne, 3^{ème}
division d'infanterie du 3^{ème} corps. Tué le 8 février.

BOUCAUD Jean-Baptiste, ° 26.01.1772 Aigueperse, *fils
de François, huissier royal, et Marguerite ANTOINE*.
Engagé volontaire le 29.03.1793. Participe au siège de
Toulon, puis sert à l'armée d'Italie où il est blessé d'un
coup de feu au genou gauche à Castiglione le 05.08.1796.
Membre de la Légion d'honneur le 05.08.1804. Capitaine
au 4^{ème} régiment d'infanterie de ligne, 2^{ème} division, 4^{ème}
corps d'armée. Tué le 8 février.

BRUT Jean, ° 09.07.1786 St-Sauves d'Auvergne.
Conscrit entré au service le 01.12.1806. Fusilier au 61^{ème}
régiment d'infanterie de ligne, 1^{ère} division du 3^{ème} corps.
Blessé sur le champ de bataille, il + à l'hôpital de Custrin
le 27.09.1807 des suites de ses blessures.

BUSSIERE (BESSIERE) Claude, ° 16.08.1766 Gouttières,
 fils de Pierre et Blais...NOHEN. Enrôlé volontaire le
19.07.1800. Fusilier à la 8^{ème} Cie du 2^{ème} bataillon du 14^{ème}
régiment d'infanterie de ligne, 1^{ère} division du 7^{ème} corps.
Tué le 8 février.

COURTINE Jean, ° 02.02.1771 (30.01.1771) St-
Germain-l'Herm, *fils d'Antoine et Catherine BION*. Entré
au service le 20.04.1794 comme chasseur à cheval dans la
garde du Directoire. Membre de la Légion d'honneur le
14.03.1806. Maréchal des logis à la 7^{ème} Cie du 3^{ème}
escadron du régiment de chasseurs à cheval de la Garde
impériale. Tué le 8 février sur le champ de bataille.

DAYAT Quintien, ° 29.04.1780 Aigueperse, *fils de
Marien, boucher, et Gabrielle NONY*. Conscrit entré au
service le 02.03.1801. Fusilier à la 4^{ème} Cie du 2^{ème}
bataillon du 61^{ème} régiment d'infanterie de ligne, 1^{ère}
division du 3^{ème} corps. Tué le 8 février.

DEQUAIRE Jean, ° 02.05.1781 Le Quartier, *fils de
Gilbert et Gilberte BEAUNE*. Conscrit entré au service le
03.04.1804. Dragon à la 2^{ème} Cie du 2^{ème} escadron du 1^{er}
régiment de dragons, 1^{ère} division de la réserve de
cavalerie. Tué le 8 février.

GLAIZE Jean-Dominique, ° 26.12.1786 St-Babel, *fils de
Jean Jacques, bourgeois, et Jeanne Anne DESTAING*.
Conscrit entré au service le 17.02.1806. Fusilier à la 7^{ème}
Cie du 2^{ème} bataillon du 63^{ème} régiment d'infanterie de
ligne, 2^{ème} division du 7^{ème} corps. Blessé le 8 février, il +
de sa blessure le 09.03.1807 à l'hôpital de Thorn.

MOSNIER Claude, ° 27.09.1784 à Montcel, *fils de Jean,
métayer aux Charles et Clauda EYDIEUX*. Conscrit entré
au service le 26.02.1806. Chasseur à la 4^{ème} Cie du 1^{er}
bataillon du 26^{ème} régiment d'infanterie légère, 3^{ème}
division du 4^{ème} corps. Tué le 8 février.

MOUSSIÈRE Henri, ° en 1778 dans le Puy-de-Dôme.
Conscrit entré au service le 14.07.1805. Fusilier à la 7^{ème}
Cie du 2^{ème} bataillon du 28^{ème} régiment, 2^{ème} division
d'infanterie du 4^{ème} corps. Tué le 8 février.

PRADEL Marien, ° 08.01.1769 dans le Puy-de-Dôme. Entré au service le 22.06.1793. Sergent à la 3^{ème} Cie du 1^{er} bataillon du 51^{ème} régiment d'infanterie de ligne, 1^{ère} division du 3^{ème} corps. Tué le 8 février.

ROMAGNET (ROMAGNAT) Simon, ° 04.12.1781 ? Chauriat. Conscrit entré au service le 22.10.1805. Fusilier à la 4^{ème} Cie du 2^{ème} bataillon du 28^{ème} régiment d'infanterie de ligne, 2^{ème} division du 4^{ème} corps. Tué le 7 février.

ROULLAT André, ° 05.06.1773 Combronde. Réquisitionnaire entré au service le 02.05.1794. Fait campagne comme fusilier à l'armée d'Italie, en Hollande, puis à l'armée du Rhin. Puis voltigeur au 1^{er} bataillon du 51^{ème} régiment d'infanterie, 1^{ère} division du 3^{ème} corps. Tué le 8 février.

ROUX Jean, ° en mars 1769, canton de St-Germain-Lembron. Entré au service le 13.01.1799. Fait la campagne d'Italie. Fusilier au 2^{ème} bataillon au 39^{ème} régiment d'infanterie de ligne, 1^{ère} division du 6^{ème} corps. Tué le 8 février.

VIGOT Laurent, ° 25.02.1767 dans le Puy-de-Dôme. Engagé volontaire entré au service le 01.06.1796. Chasseur à la 7^{ème} Cie du 1^{er} bataillon du 13^{ème} régiment d'infanterie légère, 1^{ère} division du 7^{ème} corps. Tué le 8 février.

VIRAVOT (AUX) Joseph, ° 06.03.1778 Maringues, *fils de François, garçon meunier, et Thérèse CLEMENTELLE*. Entré au service le 19.02.1799. Fait la campagne d'Italie. Grenadier au 2^{ème} bataillon du 55^{ème} régiment d'infanterie de ligne, 1^{ère} division du 4^{ème} corps. Tué le 8 février.

Rappelons que nous avons entrepris de recenser les Auvergnats tombés en dehors de l'hexagone lors des campagnes militaires dans lesquelles la France a été engagée entre 1792 et 1914.

Pensez à nous transmettre les informations que vous détenez, et à relever les transcriptions de décès survenus dans ces conditions, que vous rencontrez dans les registres d'état civil.

Ces informations font l'objet d'une publication régulière dans la revue. Elle seront reprises dans un fichier global qui pourra être consulté sur le site du CGHAV et pourront donner lieu, si leur volume le justifie, à une publication du Cercle.



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées à
Jean-Pierre BARTHÉLEMY
14 rue Broca 75005 Paris
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
psse = paroisse	pr. = présent(s)
ca = environ pour une date ou un lieu	
y = évite la répétition du lieu précédemment cité.	
Le <u>département</u> noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « * » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **28 octobre 2013** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

*146-16471 Formation des patronymes

Est-il possible de préciser les explications données sur la formation des patronymes dans le précédent numéro à l'occasion du nom GRISSOLANGE- GRISSONANCHE, notamment le sens des suffixes ?

Suzanne SOUDRY (cghav-3646)

*146-16472 Registres paroissiaux

Sur plusieurs paroisses, il n'y a pas de registres paroissiaux entre 1705 et 1736 (par exemple Effiat, Lezat, Thuret ...). Un événement quelconque a-t-il eu lieu durant cette période en Auvergne ? ou sont-ils simplement classés ailleurs ?

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

146-16473 Mariages dans les communautés familiales

Étudiant la communauté familiale des RIMBERT de St-Victor-Montvianeix (63), j'ai appris que le x de mes sosas 36/37, Jean RIMBERT et Gilberte RIMBERT, avait été décidé alors que les « futurs » étaient âgés respectivement de 2 et 5 ans. Leur union, prévue à l'occasion du mariage de la sœur aînée de Jean, (Marie RIMBERT x 01.02.1779 Georges RIMBERT), se réalisa effectivement 17 ans plus tard le 09.02.1796.

Je savais que l'organisation des mariages au sein des communautés familiales relevait d'une politique matrimoniale mûrement réfléchie de la part des parents (et du « maître »). Mais je n'imaginai pas un tel degré d'anticipation dans un milieu social modeste ...

Certains d'entre vous ont-ils connaissance d'exemples d'unions programmées aussi longtemps à l'avance dans des familles paysannes ?

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

*146-16474 Mariages soumis à autorisation militaire

Philippe VETO est ° le 25.05.1842 à Annecy (74), de parents inconnus, élevé par les soins de l'Hôpital Civil de la ville d'Annecy. Il est dit, dans son acte de mariage le 27.11.1869 à Lyon 6^e, que « personne ne l'a réclamé », mais surtout « qu'il est autorisé à contracter mariage par le Général Commandant le 4^e Corps d'Armée »

Comment pouvait-il être encore sous l'autorité de l'armée, alors qu'il était civil, cordonnier à Lyon et âgé de 27 ans ?

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

146-16475 Acte de dissolution de mariage

J'ai rencontré sous la période révolutionnaire des actes de dissolution de mariage et constaté que les intéressés avaient dans les années suivantes des enfants en *légitime mariage* sans qu'un nouvel acte de mariage soit intervenu entre-temps.

Exemple : dans le registre 1793-1806 de la commune d'Allichamps (18) : « le 22 brumaire 1793,... devant ... officier publique ...sont comparus d'une part Jean NOYÉ, 27 ans, fs de + Jaque et Marie Maté, et aussi Françoise BARA, 22 ans, fa Léonard et Léonarde Pique, qui m'ont requis de prononce la dissolution de leur mariage contracté, la date et le lieu où le contrat a été passé vus par moi, constatant que les dits J.N. et F.B. ont observé les délais exigés par la loi, et ...l'acte de non conciliation qui leur a été délivré par leurs parents ensemble, en vertu des pouvoirs qui me sont délégués j'ai déclaré au nom de la loi que le mariage entre lesdits J.N. et F.B. est dissous et qu'ils sont libre de leur personne comme il était avant de l'avoir contracté... »

Ce qui m'intrigue c'est qu'ils ont eu ensuite 7 enfants « en légitime mariage » ! Sont-ils divorcés vraiment ? La dissolution n'est-elle pas seulement pour le partage des biens ? Quelqu'un peut-il m'éclairer ?

Ce n'est pas le seul acte de ce genre, un autre avec la mention marginale divorce fait suite à celui-ci et des enfants naissent également du légitime mariage.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

146-16476 Jugements de divorce

Quelle est la procédure pour obtenir un jugement de divorce ? Quelles sont les modalités de délivrance du jugement ?

Marie-Thérèse LASSINAT (cghav-2908)

*146-16477 Inventaire des lieux-dits avant la Révolution

Existe-t-il un ouvrage ou un site internet qui aurait inventorié la composition en lieux-dits des paroisses avant la Révolution ? Des lieux-dits ont en effet changé d'appartenance après cette période ; ainsi plusieurs lieux-dits de la paroisse de Compains ont été intégré à la commune d'Egliseneuve d'Entraygues Il en est de même entre Bagnols et Cros dans le Puy de Dôme.

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

*146-16478 Registres matricules. Degré d'instruction

Les fiches matricules mentionnent le degré d'instruction par un chiffre. Quelle est sa signification ?

Yvette JUMEL (cghav-1536)

*146-16479 Monuments aux Morts

Comment sont choisies les inscriptions des soldats Morts Pour La France sur les monuments aux morts, plaques commémoratives etc. Existe-t-il des documents de ces listes ?

Jean-Jacques BARLET (cghav-1002)

*146-16480 Vitraux patriotiques

On nous signale la parution d'un ouvrage intéressant sur les vitraux patriotiques aux « éditions P'tit Louis » à Rennes. J'en ai vu dans plusieurs églises en Bretagne, mais je n'ai pas souvenir d'en avoir vu en Auvergne. Quelqu'un peut-il me contredire ?

Jean-François CROHAS (cghav-739)

*146-16481 Droit de vote en 1913

Qui avait le droit de vote les 3 et 10 août 1913 pour les élections cantonales ?

Jean-François CROHAS (cghav-739)

*146-16482 Église de Teilhet (63)

Une rumeur prétend que l'église de Teilhet dans les Combrailles aurait été incendiée par un de ses curés devenu fou. Qu'en sait-on vraiment ?

Bernard OLIVIER (cghav-3302)

146-16483 Institut du Sacré-Cœur à Ambert

Où peut-on trouver les archives de l'Institut du Sacré-Cœur d'Ambert, qui était tenu par des religieuses dominicaines, mais en civil, dans les années 1922-1925.

Marie-Thérèse LASSINAT (cghav-2908)

146-16484 Sgrs du FLOQUET, de LA CHASSAIGNE DE SEREYS, Mr de CHALAMBEL

Nous sommes à la recherche de portraits (peintures, gravures) des seigneurs du FLOQUET, de LA CHASSAIGNE (ou CHASSAGNE) de SEREYS qui régnèrent sur les châteaux des Domeriers (Flat, 63), de Réal, du Chassaing, de la Tourette (St-Genès-la-Tourette), de Terreneyre ('Orbeil) et d'Ybois , ainsi que du portrait de Mr Hippolyte Auguste de CHALAMBEL, époux de Marie Angélique Adrienne de LA CHASSAGNE (qui fut propriétaire du château de St-Genès-la-Tourette). Où de tels documents peuvent-ils se trouver ? D'autres personnes s'intéressent-elles à l'Histoire des châteaux de Réal et de St-Genès-la-Tourette ?

Christelle MIALON (cghav-3827)

Bernard PERISSEL (cghav-3039)

*146-16485 Chapelle des Besses au Brugeron

Tts infos sur l'histoire de la Chapelle des Besses sise au Brugeron , dans la forêt des Grandes Sagnes au confins du département de la Loire.

Daniel GROISNE (cghav-2872)

QUESTIONS PARTICULIÈRES

146-16486 ALARY (HILAIRE)-BARBIER (43)

x ou cm Dimanche ALARY (HILAIRE) – Jeanne BARBIER ca 1670 ca St-Arcons-de-Barges.

Paul VERDIER (cghav-1333)

146-16487 ALARY (HILAIRE) – COURTIAL (43)

x ou cm Mathieu ALARY (HILAIRE) – Gabrielle COURTIAL ca 1680 ca St-Arcons-de-Barges.

Paul VERDIER (cghav-1333)

146-16488 ALEXELINE (63)

° et asc. Jean ALEXELINE, ° ca 1685-1690 à Durmignat, x Gilberte LAURENT en 1715.

Michelle MILLETTE (cghav-1613)

146-16489 ALLEMAND-TEYSSIER (43)

x ou cm Pierre ALLEMAND – Jeanne TEYSSIER ca 1670 ca Lafarre.

Paul VERDIER (cghav-1333)

146-16490 BAZIRON (63)

Mon arrière grand mère fut la dernière BAZIRON !! Ce nom a disparu, c'est pour cela que je recherche cette branche. Je suis remonté jusqu'à Joachim BAZIRON x 23.01.1731 Gelles Michelle PIONAT (GeneaBank), mais ce relevé ne précise pas la filiation et ma chaîne est brisée. Il existe d'autres BAZIRON antérieurs dans GeneaBank, mais rien ne me permet de les relier.

Alexandre GUILLOT (cghav-3829)

14616491 BONNEFON-NENY (63)

x Jacques BONNEFON – Anne NENY ca 1682 Virlet ou env.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

146-16492 BOUQUET-BOURNET (43)

x ou cm Dimanche BOUQUET – Benoîte BOURNET, ca 1680 ca St-Arcons-de-Barges.

Paul VERDIER (cghav-1333)

146-16493 CHABANNE-LAUBIC (43)

x ca 1705/1720, °, + et asc. du couple Pierre CHABANNE – Françoise LAUBIC. Région de Ste-Florine.

Christian VALLA (cghav-3260)

*146-16494 CHAMPROUX-DEGENETAT (?) (63)

Asc. de Jean CHAMPROUX, scieur de long, originaire de Brousse, fs de + Jacques et + Marie DEGENETAT (?), décédé le 7.02.1811 Les Granges (10)

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

146-16495 CHARDONNET (63)

° et asc. Michel CHARDONNET ca 1737 St-Rémy-de-Blot ou Lisseuil, y x Gilberte JOUANADE en 1765.

Michelle MILLETTE (cghav-1613)

*146-16496 CHIRY-DUBOURGNOUX-BRILLAUD

Cherche compléments à l'ascendance de :

1/ Etienne CHIRY °17.10.1792 (?), x Clermont 30.01.1813 Gabrielle DUBOURGNOUX (asc ??), fs de

2/ Antoine CHIRY °ca 1750, + 02 ;04 ;1808 Clermont Fd à 58 ans, dit originaire du « Chambon en Combraille arrondissement de Riom » !!

3/ Anne BRILLAUD (BRILLOT) + après 1813 (pas trouvé Clermont Fd) asc ??

4/ Martial CHIRY, + avant 1808, fs Marie JUBY qui semble + après 1808. Pas trouvé à Clermont Fd

Pour la petite histoire, la fille d'Etienne CHIRY, Marguerite ° 07.10.1815 est partie à Tahiti où elle est + 05.02.1900 (Papeete). Son 1^{er} mari François LELONG (° 28.04.1808 St Gervais d'Auvergne) est + Oran (Algérie) le 17.03.1847

Emmanuel ANGLARD (cghav-1580)

146-16497 CHRISTOPHE (63)

° Ménuphle CHRISTOPHLE ca 1712 , fs Amable, + 28.03.1737 à Thuret

° Jeanne CHRISTOPHE ca 1688, + 23/05/1696 Thuret

° Médulphé CRISTOFLE ca 1688 , = 21/05/1748 Thuret

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

146-16498 COSSANGES-PERRIER (63)

° et + de Pierre COSSANGES, notaire royal à Viverols, et son x avec Philippa PERRIER. Les A.D. ne couvrent que 1601-1755 à Viverols.

Ils sont parents de Jacques, Abel COSSANGES, ° Arlanc le 08.01.1734, y + 30.04.1819, x Jeanne-Marie IMBERT.

Eux-mêmes parents de Jeanne-Marie Louise, Cécile x Antoine BRAVARD Lavernière d'Arlanc

Pierre-Jean FAUGIER (cghav- 3243)

146-16499 DAUDET-ARTAUD (43)

x ou cm Antoine DAUDET – Catherine ARTAUD ca 1662, ca St-Paul-de-Tartas.

Paul VERDIER (cghav-1333)

146-16500 DELALE-COUGLAT (63)

x ca 1700/1723, °, + et asc. du couple Pierre DELALE – Marie COUGLAT, région de Vergongheon.

Christian VALLA (cghav-3260)

146-16501 DISSART-BLANCHON (63)

x ca 1710/1725 , °, + et asc. du couple Louis DISSART – Charlotte BLANCHON. Région de Cunlhat.

Christian VALLA (cghav-3260)

146-16502 DUBOST-BRUYERE (63)

x ca 1794 Jean DUBOST (1766-1845) – Françoise BRUYÈRE (BRUÈRE) (ca 1774-1849) dont 12 enfants à Sauvessanges de 1795 à 1817.

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

146-16503 DUCOURTINEL-DESHOLMES (63)

x ca 1726/1738 Jean DUCOURTINEL, bourgeois de la ville de Riom, et Claua DESHOLMES (1706-1764) de Sauvessanges.

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

146-16504 DUCROS-CHABOUTY (63)

x Jean DUCROS – Julienne CHABOUTY av. 1703, St-Hilaire-de-Pionsat ou env.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

146-16505 FAYOLLE (63)

+ Jean FAYOLLE ap. sept. 1784 à St-Eloy, x Charlotte AUBERGER dont Catherine x 1784 Antoine ALEXELINE.

Michelle MILLETTE (cghav-1613)

*146-16506 de FRETAT

Je reviens à Philippe de FRETAT, fille d'André, dont on se demandait si elle était fille de Angélique de FAY ou de Claude de NONNEVILLE-CHAPTEUIL. Je suis de plus en plus « perdue » en lisant le Nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy de Gaston de JOURDA DE VAUX. Parmi les enfants d'André, sgr de Fournac, notaire à Chomelix et ayant épousé les 2 personnes sus-nommées, il n'y a pas de Philippe, mais une Claua-Philippe femme d'Antoine MORIN, fille de la deuxième épouse.

Par contre le fils aîné Pierre, fils de la première Angélique de FAY, écuyer, sgr de Sarra, Boissieu, baron de la Deyte, député des états généraux (1576), anobli par Henri III, a eu de sa 2^{ème} épouse Barbe REGIN (des seigneurs de Salerne, près Riom) « autre Philippe, dame de Terreneyre, qui, veuve de N. de COISSE, sgr de Terreneyre, épousa en 1578, Maximilien d'AURELLE » (en fait André selon vos indications précédentes) cf <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61320531/f239.image> Faut-il douter de Gaston de JOURDA DE VAUX ? et comment retomber sur mes ascendants, en l'occurrence Pons d'AURELLE x Françoise du VERDIER en 1578 aussi et dont la fille Isabeau d'AURELLE x Durand MOZAT est le sosa 7263 de mes enfants.

Lucienne COUTANCEAU (cghav-3252)

146-16507 GAY-FRIBOURG (63)

x Jean GAY – Marie FRIBOURG av. 1703 St-Hilaire-de-Pionsat ou env.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

146-16508 GOURDY-BEAUMONT (63)

Asc. du couple Michel GOURDY x 13.05.1732 Michelle BEAUMONT de Gelles.

Alexandre GUILLOT (cghav-3829)

146-16509 GRANGE-GRANGERODET (63)

x Annet GRANGE – Antoinette GRANGERODET dont Jules Louis GRANGE, ° 11.07.1893 Marnes la Coquette (92), forgeron à St-Pierre la Bourlhonne (63) en 1913, Mort pour la France à Moncel lès Lunéville (54) le 07.09.1914, son nom figure sur le Monument aux Morts de St-Pierre la Bourlhonne, où ses parents demeurent en 1913

Jean-François CROHAS (cghav-739)

146-16510 GRASSET-CHOUVY (43)

Asc. du couple Louis GRASSET x 28.11.1780 St-Arcons-de-Barges Anne Marie CHOUVY.

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

146-16511 GROISNE-DEGEORGE(S)-DUFOUR (63)

x Paul GROISNE - Catherine DEGEORGES d'où Pierre ° ca 1806, + 11.05.1868 Thiers à 62 ans, veuf de Catherine FOUR.

Origine de Catherine DUFOUR ?

Daniel GROISNE (cghav-2872)

146-16512 JOUFFRET (63)

+ Marguerite JOUFFRET, veuve Georges JOUFFRET, ca 1730-1732 Montcel, dont Annet x 1726 St-Pardoux Isabeau ABRIAL.

Michelle MILLETTE (cghav-1613)

146-16513 JOURNET-MATHIAS (63)

Rech. les parents de Pierre JOURNET (+ 22.03.1705) et d' Anne MATHIAS qui se x 02.10.1668 Ambert.

Henri PONCHON (cghav-62)

146-16514 JOUVESHOMME-LASAIGNE (63)

x Claude JOUVESHOMME (Jeuneshomme, Jouishomme et autres variantes) - Anne LASAIGNE peut-être à Saint Germain l'Herm ou Chaumont le Bourg, entre 1715 et 1725. Ce couple a eu un fils Jean né autour de 1724.

Il semble que Claude, veuf, se soit remarié avec Anne MOUTET et qu'ils aient eu un fils, Jean ca 1736 (où ?) et un autre, Anthoine, né en 1738 à Saint Germain l'Herm.

Anne MOUTET est + le 29.12.1778 à 80 ans environ à Chambon sur Dolore, veuve de Claude JOUIZOMME.

J'ai trouvé une Anne LASAIGNE ° 23.03.1705 Chaumont le Bourg, fa Benoit ou Anthoine x Clauda VERNADET, mais je ne peux pas certifier qu'il s'agit de celle qui m'intéresse.

Colette GUILLERMAT-ROCHE (cghav-3474)

146-16515 LADEVIE (63)

°, + et asc. François LADEVIE x 21.11.1758 Bagnols Marie BURIN.

Raymonde PONT (cghav-3348)

146-16516 MAUBERT-NIRON (63)

+ après 1751 et probablement avant 1765, sans doute à Puy-Guillaume, de Marguerite NIRON fille de François et de Benoîte DASSAUD, épouse de Thomas MAUBERT (x 08.06.1751 Puy-Guillaume).

Le couple Thomas MAUBERT x Marguerite NIRON eut-il des enfants ?

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

146-16517 MEROVILLE-PISSEVIN (15)

Ts rens. sur la famille d' Antoine MEROVILLE, sieur de la Borie (+ 09.11.1722 Condat) x 09.09.1715 Condat Anne Françoise PISSEVIN (PISSAVIN) dont 6 enfants connus entre 1716 et 1722.

Anne Françoise PISSEVIN aura un enfant dont le père n'est pas connu : Michel né en 1724.

Elle s'unit avec Joseph COMPANS, marchand, le 7 juillet 1738 à Condat

Isabelle CHRISTOPHE – OUANNADI (cghav-3765)

146-16518 PINGEOT-MICHELIN (63)

Sur plusieurs actes d'état civil concernant la famille PINGEOT, j'ai remarqué des mentions où figurent un ou des membres de la famille MICHELIN comme "Cousin...".

Un exemple parmi d'autres : Mariage à Brioude (43) le 13.01.1913 de Lucien Frédéric PINGEOT (grand-père d'Anne) : "En présence de Marcel MICHELIN, 26 ans Industriel de Clermont Fd cousin du futur....."

Connaît-on l'origine de la parenté de ces deux familles ?

Henri MAUSSANG (cghav-3462)

146-16519 POUZOL-LAMBERT (43)

x Jean-François Charles Frédéric POUZOL – Julie LAMBERT ca 1826, St-Paulien ou env.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

146-16520 RIMBERT-BIGAY (BIGUET) (63)

x Jean RIMBERT - Clauda BIGAY (BIGUET...), qui eurent au moins 7 enfants à St Victor-la-Loubiere (St V-Montvianeix entre 26.12.1717 et 18.08.1732.

Au + de Clauda BIGAY, le 18.02.1736, sont présents Antoine RIMBERT beau-père et George RIMBERT beau-frère de la défunte.

L'époux pourrait être Jean RIMBERT né au Lac (Psse de St Victor) le 02.05.1703, fs Antoine et Benoitte SABATIER,) mais, si c'est le cas, il aurait eu moins de 14 ans à son mariage.

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

146-16521 RIMBERT (63)

+ Jean RIMBERT, dit « Grand-petit », ° 18.10.1740 St Victor-Montvianeix, fs Thomas et Marie RIMBERT, x Jeanne FRADIN, meunier au moulin d'Artus. Il est encore vivant lors du + de sa fa Françoise le 13.08.1803, et est certainement + av. le 13.03.1812 (+ de sa fa Marie).

Peut-être sur une commune voisine de St-Victor-M. ?

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

146-16522 SEMONÇU / SEMONSUT (63)

x Antoine SEMONÇU (SUT) – Gilberte DUCOURTIAL ca 1817 Le Quartier ou env.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

NDLR : J SEMONSOUS est avec E. ABRAHAM, l'auteur d'un petit ouvrage scolaire « L'Auvergne » publié en 1949

**146-16523 SIMON (15)*

J'ai trouvé dans les tables décennales de Condat-en-Fenier la naissance de Michel SIMON le 24.12.1909, mais je ne le trouve pas dans les registres correspondants .Avez vous une explication ?

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

146-16524 THOMARAT (63)

° et asc. Gasparde THOMARAT, ° ca 1698 St-Rémy-de-Blot, y + 01.03.1789 à 90 ans, x 1731 Pouzol Annet HABRIAL.

Michelle MILLETTE (cghav-1613)

146-16525 TERROLLE-COSTILLE (63)

Tts infos sur le couple Vital TERROLLE-Marie COSTILLE, x probable à Ceilloux, dont Jean ° 12.12.1681.

Jean Marie TEYROL (cghav-3806)

146-16526 VALIERE-CLUZEL

Un correspondant recherche le x Louis VALIERE - Thérèse CLUZEL dont un fils, Jean Baptiste, se marie en Guadeloupe en 1792 (ses deux parents étant +).

Therese CLUZEL est dite originaire de « Mon » en Auvergne. Peut-être Mons ? Le patronyme CLUZEL (et ses variantes) est bien attesté à Thuret à quelques km.

Alain ROSSI (cghav-2140)

14616527 VALETTE (15)

° et asc. Elix VALETTE ° ca 1752 à St-Flour, x Jean ACHALME, dont Elisabeth ° 1784 et x François DELMAS

Michelle MILLETTE (cghav-1613)

146-16528 VERNET (63)

Après les réponses parues dans le précédent numéro, il s'agit maintenant de savoir comment s'articulent les trois branches VERNET d'Augerolles, de Doranges et de Marat. De nombreuses publications sur GeneaNet les rattachent toutes les trois à Etienne VERNET, bourgeois possessionné en Livradois qui descendrait des Sires du Vernet à Saint-Galmier et qui serait parent avec les VERNET, praticiens de Courpière. Ce scénario de filiation au XVI^e siècle est certes séduisant, mais il manque de

sources sérieuses et est hautement décrédibilisé par les inexactitudes des généalogies VERNET en Livradois au début du XVII^e publiées sur GeneANet par les mêmes auteurs.

Jean-Louis COUPAT (cghav-3561)

146-16529 VERNET

Une gentille dame, actuellement de passage à Royat, recherche la parenté de son arrière-grand-père Joseph VERNET, né le 18 juin 1838, abandonné à l'hospice civil de la Rochelle ; il portait un bandeau avec ce nom Joseph VERNET. La famille dit que la mère de cet enfant l'a recherché vers 1858-1860, et qu'elle était originaire du Massif Central (*je sais, c'est vague !*).

Je lui ai conseillé de regarder aux AD La Rochelle s'il y a un acte de reconnaissance d'enfant, 20 ans après sa naissance, puis les recensements et les registres des passeports.

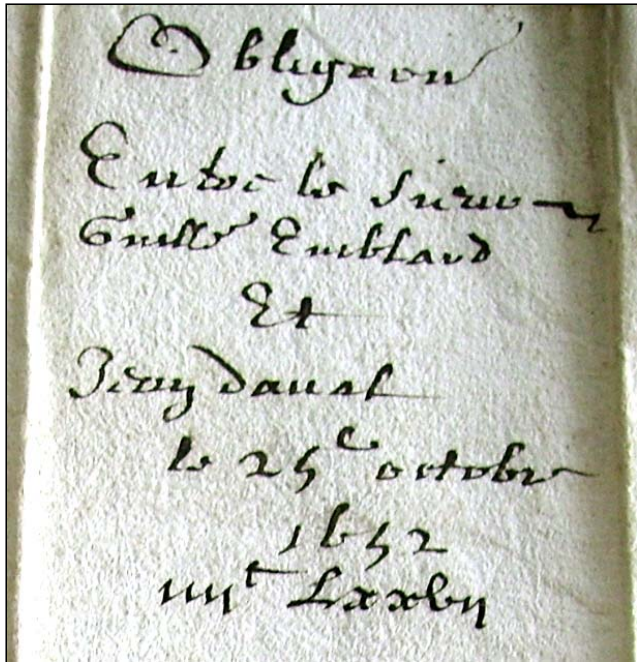
Je relaye sa question uniquement dans l'espoir (bien tenu) qu'un auvergnat serait « parent » avec ce Joseph VERNET qui s'est marié, a eu des enfants et des petits-enfants, sans parler de sa vie et de sa mère qu'il n'a pas voulu rencontrer (toujours d'après la famille).

Tout le monde étant décédé, il reste cette gentille dame qui a besoin de savoir.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

LA MÉDECINE AU XVII^e SIÈCLE
Transcription d'un acte de M^e MOLIN de Job

Acte relevé et transcrit par Yolande BESSET (cghav-907)
 (avec la participation de Nicole et Jacques BIENVENU (cghav-1047)



Obligation entre le Sieur Guillaume Emblard et Jean Daval le 25^e octobre 1652
 iiic^e Lxxvii (477 ?)

Est estably en personne Guillaume Emblard fils à feu Benoid maître medecin habitant de Farradias proche de Villessein paroisse d'Escoutoux lequel de gré et vollonté a promis à Jean Daval habitant de Champtamerle paroisse de Job présent et acceptant de donner remèdes et de guerir

plinement Jean Daval son fils d'un mal de fieuvre originaire et d'un mal de rains qui le débtient de puis entour quatre ans, fournir les remèdes nécessaires en fin de remettre en sa première convalescence de mesme qu'il estoit au paravant ladite infirmité au dire des voisins dudit Daval d'huy en deux mois prochains Ce moiennant (*moyennant*) ledit Daval père a promis et sera tenu paier audit sieur Emblard la somme de quatre livres tournois incontinant qu'il demeurera constant et recogneu de la plaine guérison dudit Daval fils et lesdits deux mois spirés (*expirés ?*) aultrement non et à l'entretenelement de ce que dessus lesdites parties ont respectivement obligé personnes et biens etc ...et sy a ledit Daval outre la promesse des quatre livres baillé présentement audit sieur Emblard vingt sols soubz condition neantmoins que ne pouvant guérir le dit Daval il ne sera tenu de rendre audit Daval père lesdits vingt sols lesquels lui demeureront pour le rembourcer de ses drogues médicaments et services etc... Fet a Job , maison de Sieur Antoine Gautier apres midy le vingt cinquième octobre mil six cent cinquante deux presentz maître Barthelemy Souvagnon notaire et greffier de Bouthonnargue et Grégoire Detheve subsignés avec ledit sieur Emblard et le dit Daval na sceu signer enquis

(Con)trole de Bouthonnargue
 G Molin Bsouvageon
 Amblard Deteve

Notes :
Farradias et Villesaint sont deux hameaux d'Escoutoux distants d'environ 400 mètres. Boutonnargue, hameau de Bertignat, était à cette époque le siège d'un bailliage.

Source : AD63. Cote 5 E 77, notaire MOLIN



RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

145-16398 Fiches matricules militaires. Yeux roux.

Il semble que les termes « yeux roux » fassent partie d'une normalisation des caractéristiques physiques employée par les militaires, mais peut être aussi par la police.

Dans le livre de R. RICHARD, « *Soldats Brivadois dans les armées de Napoléon* » (2003, chez l'auteur), figure la description physique de 57 conscrits de l'arrondissement de Brioude au temps de Napoléon. La couleur des yeux est citée dans 47 cas avec deux couleurs en première ligne : yeux « **gris** » dans 23 cas, yeux « **roux** » dans 15 cas. Les autres couleurs identifiées sont le « **bleu** » dans 4 cas, le « **gris-bleu** » dans 3, le « **gris-roux** » dans 1, et le « **noir** » dans un autre. Visiblement est dénommé « **roux** », tout iris qui n'est pas gris, bleu, ou noir.

Dans cette nomenclature la forme du visage est également normalisée : ovale, rond, plein. Le menton est rond, large, pointu ou « à fossette ». Le front est haut, découvert, couvert, large, petit. La bouche est moyenne, grande, petite et dans un cas « béante ». Le nez est beaucoup plus varié : gros, effilé, bien fait, ordinaire, etc.

De quand date cette normalisation, qui ne laisse pas de place à l'imagination des fonctionnaires en charge ?

J'ai eu l'occasion autrefois de tomber sur le procès-verbal d'un « conseil de révision » (!) destiné au recrutement des soldats de milice de Montferrand vers 1720, qui comportait, outre la taille (limite inférieure de recrutement de 5 pieds = 5 x 32,4 cm), des indications physiques de reconnaissance, mais les nombres étant trop faibles, il est impossible de vérifier si une standardisation était appliquée (si vous avez l'occasion de trouver un tel procès-verbal pour une ville importante, cela serait sans doute intéressant).

Alain ROSSI (cghav-2140)

145-16405 Formule curieuse : « maçon dans une loge de la Brande de ... » Complément

Dans la Loire, une loge est une cabane dans les vignes, souvent construite en pisé, couverte de tuiles. La taille est assez importante. Il y avait une cheminée, une table, des chaises et même un lit. Elle permettait au vigneron de ranger ses outils, de se mettre à l'abri et de casse-croûter au moment des pauses et du repas de midi.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

146-16471 Formation des patronymes

Dans la formation de nos patronymes à partir de noms de lieux, il y a grossièrement trois étapes successives.

En prenant un exemple, et pour faire simple :

- un certain grimaud, grimard, grimald s'installe autour de l'an 1000 et crée un domaine avec redevance (cens) à un seigneur du coin, ce sera le domaine de grimard qui à cette époque se traduit souvent en Auvergne par la finale « -die » ou « -ie » (mais aussi « -ville » de villa, « -anche », -angue, etc..)
- pendant 4 ou 5 siècles, il va donc exister un domaine puis un village de la Grimardie avec des propriétaires ou tenanciers successifs. Ce village grossit et peut atteindre plusieurs dizaines d'habitants sans liens avec le fondateur; Dans les terriers, les tenanciers seront souvent simplement appelés Jean ou Antoine de la Grimardie (ou des Grimardies) qui représente le lieu plus qu'un réel patronyme
- vers les années 1500/1600, sous l'influence des registres de catholicité, ce Jean des Grimardies deviendra Jean GRIMARDIAS et ce nom sera transmis à ses descendants, même s'il va habiter ailleurs; il faut bien que le curé s'y retrouve.

Je ne sais pas si j'ai été clair. Mais à priori, il n'y a aucun lien filiatif entre les porteurs du patronyme GRISSONANCHE et le lointain personnage qui (il y a sans doute un millier d'années) a donné son nom à ce domaine de Grissonanche

Henri PONCHON (cghav-62)

146-16472 Registres paroissiaux

Si de nombreux registres font défaut durant cette période (1705-1736), c'est parce que les curés refusent de tenir les deux registres, paroissial et greffe :

« A partir de 1674, les registres doivent être tenus sur papier timbré, ce qui dissuade certains curés de rédiger les grosses. Surtout, après 1713, pour manifester leur opposition à l'autorité royale à l'occasion de la querelle janséniste, de nombreux curés refusent de tenir le second exemplaire du registre. La collection du greffe est donc le plus souvent lacunaire, et parfois s'interrompt totalement vers 1715. »

« L'ordonnance royale de 1736 édicte de nouvelles règles. Les curés doivent désormais tenir non un original et une copie, mais deux originaux de même valeur probante, également signés par les témoins, et dont l'un est destiné à être conservé par le curé et l'autre déposé au greffe. La nouvelle réglementation, en vigueur à compter du 1^{er}

janvier 1737, est cette fois scrupuleusement appliquée et, sauf perte ou destruction accidentelle de registres, les deux collections sont complètes dans toutes les paroisses. » (source AD Eure et Loir)

Il est donc urgent que les AD 63 numérisent et mettent en ligne la série communale

Un conseil pour connaître, à partir des A.D. en ligne, tous les registres disponibles pour une paroisse donnée :

- ne rentrez que la commune, sans date et sans type d'actes.
- vous obtenez tout ce qui est consultable en ligne (avec un œil à droite)
- en haut à droite du tableau obtenu, vous avez ceci : « Inventaire complet (xxx réponses dans xxx inventaire) »
- cliquez dessus et vous obtenez la totalité des documents pour cette commune avec leur cote mais sans l'œil, et l'indication si nécessaire lorsque les registres sont en mairie.

Annie FRIER (cghav-3065)

146-16474 Mariages soumis à autorisation militaire

Philippe VETO doit être dans le cadre de la loi 1832, modifiée par la loi de 1868 qui ramène le service de 7 à 5 ans. Selon les commentaires de cette loi

(<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6487431g/f31.image.r=mariage%20militaire.langFR>) : après 5 ans de service dans l'armée active, les hommes entraient dans la réserve où ils restaient 4 ans avec la faculté de se marier librement pendant les 3 dernières années. Comme la durée du service comptait du 1^{er} juillet de l'année qui suit celle des 20 ans, la faculté de se marier librement existera en moyenne à l'âge de 27 ans.

Je pense qu'il doit être en 1^{ère} année de réserve, d'où autorisation.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

Pour moi, la bonne réponse est celle donnée ci-dessus. Elle est sans rapport avec le fait qu'il soit né à l'étranger (Annecy appartenant en 1842 à la Savoie, c'est-à-dire au royaume de Piémont-Sardaigne, comme certains l'ont relevé). En effet si vous regardez les actes de mariages du XIX^e et du début XX^e, vous trouvez fréquemment cette mention d'autorisation par l'autorité militaire. A ces époques, la période qui suivait le Service Militaire, déjà très long, et désignée par « Réserve », n'était pas du tout une formalité ou une simple inscription sur le Livret Militaire comme nous avons pu le connaître jusqu'à la fin du Service National.

Les soldats de la réserve devaient faire des périodes d'un mois ou plus, du simple soldat au plus gradé et devaient être joignables en permanence en cas de mobilisation ; c'est également une des motivations des « Passeports » nécessaires pour quitter le canton de résidence. Ces périodes se déroulaient fréquemment à l'automne. A ce moment les travaux des champs connaissaient une pause et comme la grande majorité des hommes étaient une population agricole ... De plus les camps militaires tels que nous les connaissons, bien délimités et à usage quasi exclusivement militaire n'existaient pratiquement pas et les manœuvres se déroulaient dans les plaines ou des zones cultivées où les cultures étaient ramassées.

Par contre, quelqu'un sait il comment les conscrits de Savoie et de Nice ont été recensés et incorporés lors de l'annexion par la France (dates et modalités) ?

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Le service militaire personnel et universel ne fut adopté qu'en 1872.

La situation des Savoyards rattachés à la France en 1860 était sûrement un peu ambiguë bien que les adultes au moment de l'annexion aient été considérés comme Français de plein droit, sauf à opter pour la nationalité italienne sous un an. Pour les non-adultes (< 21 ans) l'année de choix pouvait être reportée après la majorité. De toutes façons en 1869, au mariage, les jeunes devaient présenter un certificat soit de service accompli soit d'exemption/réforme. Celui-ci devait normalement être signé par le secrétariat du Corps d'armée.

Je possède un « Livret d'ouvrier » (délivré en 1857) : dans le règlement imprimé sur celui-ci, il est dit : « Le premier livret d'un ouvrier lui est délivré sur la constatation de son identité et de sa position ». J'aurais tendance à penser que cette « position » est sa « position militaire », mais je n'en ai pas la preuve.

Le livret servant de « passeport à l'intérieur » qui permet de circuler partout en France, il serait normal, à cette époque, de ne pas le délivrer sans être sûr de la situation du jeune au regard de ses obligations militaires.

Mais tant que l'on ne possède pas le texte du règlement militaire concerné!

Alain ROSSI (cghav-2140)

146-16477 Inventaire des lieux-dits avant la Révolution.

Il existe deux ouvrages sur les lieux-dits et leur appartenance paroissiale : les dictionnaires topographiques établis à la fin du 19^e siècle, avec énormément de détails,

- par Augustin CHASSAING pour la Haute-Loire

- par Emile AME pour le Cantal

Ces dictionnaires sont accessibles sur Gallica, consultables et téléchargeables

Par contre, il n'y a rien de tel pour le Puy-de-Dôme et il faut se contenter du Dictionnaire des Lieux-dits de BOUILLET qui n'est qu'une liste avec leur appartenance (ca 1854)

Sur le site du CGHAV, vous trouverez la liste des lieux-dits habités, établie par l'INSEE en 1990 pour nos 3 départements

L'état des codes INSEE établi lors de ce même recensement a donné lieu à l'établissement d'un gros ouvrage (épuisé) qui faisait état des changements de nom, des réunions et des divisions de communes.

Pour ces informations jetez un coup d'œil sur le site de l'EHESS

(http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation.php)

Et si vous ne trouvez pas vraiment, posez la question sur le forum, il est là pour ça.

Alain ROSSI (cghav-2140)

146-16478 Registres matricules. Degré d'instruction

Mentions concernant le degré d'instruction des soldats (info.relevée sur un site Internet) :

Degré 0 : ne sait ni lire ni écrire

Degré 1 : sait lire seulement

Degré 2 : sait lire et écrire

Degré 3 : possède une instruction primaire plus développée

Degré 4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire

Degré 5 : bachelier, licencié, etc. (avec indication de diplôme)

Degré X : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction

Henri PONCHON (cghav-62)

146-16479 Monuments aux Morts

Ne peuvent être inscrit sur les monuments aux morts communaux que les soldats « Morts pour la France » Cette mention est portée sur l'acte de décès ou (et) sa transcription, généralement dans la commune de la dernière résidence connue. Cette mention peut résulter d'un jugement, en cas de disparition au cours des combats par exemple.

Un soldat ne devrait être inscrit que sur le monument aux morts de la commune de sa dernière résidence. En pratique certains soldats sont inscrit sur plusieurs monuments (commune de naissance, commune de résidence, commune ou il pouvait être connu, par exemple instituteur)

Un Livre d'Or national a été tenté mais en 1939 à la déclaration de guerre, il n'était pas achevé, et à ma connaissance le projet n'a pas été poursuivi. Il existe de nombreux Livres d'Or locaux (départements, communes) ou professionnels (Livre d'or des usines Michelin,...) Ces Livres d'Or ont donné lieu à des monuments (à l'école normale - IUFM - à Chamalières 63, ...)

Les monuments communaux ont été élevés pour la plupart dans les années 1920/1930. Un certains nombre ont depuis été reconstruits, déplacés pour des problèmes d'urbanisme souvent.

Certaines municipalités ont ajouté des noms de soldats morts parfois assez longtemps après la Guerre, des suites de leurs blessures (gazés, trépanés, ...) Puis ces communes ont apposé des plaques avec les noms des soldats Morts pour la France des guerres suivantes.

Logiquement, les mairies devraient détenir la liste des noms (*a minima* en copies) mais ma petite expérience me fait dire que ce n'est pas souvent le cas. Sur Marat (63) aucune liste des noms (ni en mairie, ni aux AD) mais la liste des donateurs en double exemplaire avec parfois des chiffres non concordant.

On trouve dans beaucoup d'églises des plaques commémoratives avec une liste parfois différente. Cela peut s'expliquer par le fait que tous ne « fréquentés » pas l'église avec la même assiduité, par exemple.

Il existe sur : <http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/> un inventaire assez exhaustif des monuments, plaques commémoratives, Nécropoles Nationales, cimetières ou carrés militaires, De nombreux adhérents du CGHAV contribuent à compléter ce site, j'invite les lecteurs à se joindre aux 3773 « contributeurs » si ce n'est déjà fait pour un ou plusieurs monuments ou plaques ou pour compléter des fiches. Ce site est entièrement bénévole dans le cadre de <http://www.francegenweb.org/> Ce site comporte une foule de renseignements forts judicieux sur ces porteurs de souvenir, quelquefois un peu difficile à trouver dans le site.

Voir aussi <http://www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine/memoire/sepultures-et-monuments-aux-morts/les-monuments-aux-morts>

Je suis preneur de tout rectificatif ou complément en vue d'un article sur notre blog et (ou) notre bulletin trimestriel sur ce sujet.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

146-16480 Vitraux patriotiques

En Auvergne, vous avez des patriotiques dans l'église de Marcillat (63), près de Saint-Pardoux.

Jacques GOMOT (cghav-2318)

146-16481 Droit de vote en 1913

Les élections cantonales des 3 et 10 août 1913 se sont déroulées selon ces règles suivantes :

- suffrage universel masculin (*le décret du 5 mars 1848 a aboli le suffrage censitaire*)
- conditions à remplir : La loi du 31 mai 1850 ne revient pas sur le principe du suffrage universel adopté en 1848 ; toutefois, ce n'est plus six mois de résidence dans le canton mais 3 ans qui sont maintenant requis et l'inscription sur le rôle de la contribution personnelle devient obligatoire.
- âge requis : 21 ans
- vote secret : depuis la loi du 15 mars 1849, *l'électeur remet au président du bureau de vote son bulletin fermé et le président le dépose dans la boîte du scrutin*
- durée du mandat des conseillers généraux : à partir de la loi du 10 août 1871, l'élection des conseillers généraux (un par canton) se fait pour 6 ans au suffrage universel ; ils sont renouvelables par moitié tous les 3 ans.
- militaires : les militaires avaient obtenu le droit de vote avec le décret du 5 mars 1848. Il leur est retiré sous la III^e République et ils ne le retrouveront qu'à partir du 17 août 1945.

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

146-16482 Église de Teilhet

Il semble y avoir confusion entre deux personnages historiques, mentionnés dans le tome consacré à l'arrondissement de Riom de *l'Histoire des communes du Puy de Dôme*, article Teilhet, rédigé par Charles PERRONIN, 1987 :

1/ Le curé Jean MAURY, arrêté en 1755 « *pour avoir parlé en chaire contre Louis XV* ». Enfermé à Riom, il fut libéré par une émeute et se réfugia à Rome où il devient aumônier dans un hôpital.

2/ Antoine FAYARD cadet, le frère du maire Antoine FAYARD aîné, qui incendia le 03.09.1815 la maison de ce dernier (qui y périt avec sa femme et ses deux filles). Lui-même fut exécuté à Riom le 30.03.1816.

Il est peut-être possible que ce tragique évènement ait été à l'origine de la disparition de la série communale des registres paroissiaux.

L'ancienne église était en ruine en 1820, mais suite à sa vétusté et sa pauvreté. Elle a été reconstruite entre 1825 et 1841.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Originaire de St-Eloy-les-Mines, avec des ancêtres à Teilhet, mes grands-parents m'ont raconté qu'en 1815 « *deux frères se battaient dans leur maison, le plus fort après avoir assommé le plus faible dans la cuisine est sorti de la maison et y a mis le feu. La maison était la Mairie* ». D'où la perte des registres d'avant cette date.

Il y a plusieurs années, un correspondant lointain cousin me raconta la même histoire.

J'ai récemment appris qu'il y avait un épais dossier sur ce drame aux A.D., et que la sœur jumelle de l'aînée des petites victimes fut épargnée.

Lucette BILLOT (cghav-1950)

En 1815 quel journal ou gazette existait-il dans le Puy de Dôme, qui a certainement du relater ce quadruple assassinat perpétré par Antoine FAYARD le cadet ?

En ce qui concerne l'incendie de l'église, un lien direct est-il possible avec le curé Jean MAURY arrêté en 1755 ?

Bernard OLIVIER (cghav-3302)

Comme je l'ai précisé, je ne pense pas qu'il y ait eu un incendie de l'église. Celle-ci était seulement vétuste. C'est la maison FAYARD qui a été incendiée. Au début du XIXe siècle, les communes rurales avaient rarement des mairies, et le maire administrait sa commune de chez lui. Pour en savoir plus sur le crime de 1815, il y a les archives de la Cour d'Assises, cote U 25158.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

En consultant Gallica, j'ai trouvé dans « *L'histoire de la justice française* » l'arrêt de la cour d'assises relatant la condamnation à mort d'Antoine FAYARD cadet, dit Toinet, pour avoir fait périr son père, sa mère, ses 2 sœurs et ses 3 frères au milieu des flammes pour s'approprier leur fortune.

Le seul enfant épargné fut Anne Sophie FAYARD, ° le 4 juin 1805 à Teilhet, qui épousa Michel PYRONNY, d'où descendance actuelle .

Bernard OLIVIER (cghav-3302)

Je pense que cet arrêt est le même que celui cité sur Internet par « *Criminocorpus* »

Il y a d'ailleurs un problème : cet arrêt est daté du mois de février 1828 alors qu'Antoine FAYARD dit Toinet, le coupable, est mort en mars 1816 (registres de Riom). Autre problème avec la liste des victimes : les parents d'Antoine sont morts avant le drame, son père en septembre 1783 et sa mère en juillet 1815. En réalité il a fait périr son frère aîné Antoine (le maire), sa belle-soeur Marie ROUDIER (qui était aussi la sœur de son épouse) et leurs deux filles Marie-Adélaïde et Marie-Pétronille. Seule rescapée la petite Anne-Sophie qui épouse à Teilhet, le 5 juillet 1825, son cousin Michel PERONY. Elle est alors sous la tutelle de Pierre RAYNAUD son cousin, chez lequel elle demeure probablement à la Croizette. Assiste au mariage, Antoine GOUTELARD, autre cousin, mais pas d'autres frères ou sœurs cités.

Lucette BILLOT (cghav-1950)

Sur l'acte de mariage daté du 05.07.1825, il est dit que les parents d'Anne Sophie FAYARD sont décédés : Antoine le 04.09.1815 et Marie Roudier le 06.09.1815

Martine de CLERC (cghav-3754)

146-16485 Chapelle des Besses au Brugeron

Je ne peux vous apporter qu'un témoignage familial recueilli dans les années 1970 lors d'une visite de cette chapelle sous la conduite d'un oncle.

Avant la seconde Guerre Mondiale, la messe dominicale était célébrée en été par un Père de ND de l'Hermitage de Noirétable. Après l'office, la famille vivant dans la maison voisine de la chapelle offrait la brioche et une boisson aux fidèles présents venus des jasseries environnantes.

Le grand vitrail derrière l'autel représente ND de l'Hermitage. Bien qu'abandonnée au moment de cette visite familiale, la chapelle avait conservé ses vitraux et ses statues.

Fernand COUZON (cghav-3833)

RÉPONSES

AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

143-16228 LAURENT-MEYNARD (43)

1. Antoine LAURENT

2. Etienne LAURENT, ° Charraix le 12.10.1714, y + 02.1758, x1 le 31.10.1736 et x2 31.02.1746 avec Marguerite FABRE de Pébrac
3. Antoinette MEYNARD, ° Charraix le 26.08.1701, y + 27.05.1745
4. Jean LAURENT, ° Charraix le 16.03.1689, y + 29.05.1735, x1 12.01.1711, x2 27.01.1733 avec Françoise Laurent de Charraix
5. Benoîte DUMAS, ° Les Chazes, + Charraix 28.03.1733
6. Benoît MEYNARD, + Charraix le 08.04.1709, x 23.07.1686
7. Marie PLANCHETTE, de Darnes
8. Etienne LAURENT,
9. Françoise VIDAL,
10. Gabriel DUMAS
11. Catherine BESSON
12. Pierre MEYNARD
13. Marguerite RECOLIN
14. Géraud PLANCHETTE
15. Antoinette VIDAL

Philippe SERVEAU (cghav-2951)

143-16254 POULON-GOUTEVIELLE (63)

Complément à la réponse parue dans AmA ! n°144

- 14- Antoine BÉAL (mon sosa 320) dit Borie, ° 23.02.1655 à Noirétable (42)
- 15- Gilberte RALLIERE serait ° ca 1677 à Olmet, fille de Claude, laboureur,
- 97- Anthonia CHARLAT est + 12.01.1627 Augerolles, âgée de 70 ans.

Maurice BOULIGAUD (cghav-2043)

143-16293 de REYNAUD (43)

Descendance de Michel de REYNAUD de Viallevielle (Pinols)

- Ia Jean-Baptiste, ° Pinols le 27.05.1719
- Iib André, ° Pinols 29.07.1720, y + le 25 floréal an 7 , x1 le 01.02.1746 à Clavières (15) avec Marie-Anne originaire de Saint Flour qui + 24.10.1752 Pinols x2 le 21.05.1755 Siaugues St Romain avec Anne de SEDAGES, + Pinols 26.03.1793
- Iic Balthazard, ° ca 1730, + 28.06.1790 à 60 ans Auvers, y x 07.01.1761 avec Marie de ROCHEMURE
- Iid Marie (Marie-Anne), ° 21.03.1731 à Desges, + 12.01.1749 à 18 ans Pinols
- Iie Pierre, ° le 04.03.1732 à Desges, + le 09.12.1732 Auvers, x 14.09.1767 Siaugues St Romain Françoise Marie EYRAUD
- Iif Catherine, ° le 24.03.1733 à Desges, + 12.02.1768 à 35 ans à Cerzat, x1 1756 (c.m 31.07.1756) avec Claude DUFAUD, x2 12.02.1767 Cerzat avec Louis DEDOUCHE
- Iig André, ° 09.08.1735 Viallevielle, + 31.03.1788 Auvers à 52 ans, x1 Jeanne SOULIER 18.08.1768 Nozeyrolles x2 05.02.1777 Marguerite BISCARRAT .

Philippe SERVEAU (cghav-2951)

145-16413 BARBOIRON (63)

2. Jacques BARBOIRON, ° en 1686 à Ste-Christine, y + 16.10.1759, y x 18.08.1715
3. Louise DEQUAIRE, °05.06.1690 Ste-Christine, y + 16.11.0749
4. Gilbert BARBOIRON, fs Gervais et Gilberte ROUGIER, x 16.11.1688 Ste-Christine

5. Gilberte CHOMARD, fa Louis et Gervaise PINET
6. Michel DEQUAIRE, fs Antoine et Louise PEYRONNET, x 17.02.1681 Ste-Christine
7. Anne CHARDONNET fa François et Gervaise BERMONT Jacques BARBOIRON et Louise DEQUAIRE sont les 878 et 879 de mes enfants

Daniel DEGEORGES (cghav-12)

145-16454 MARREYNAT-RICHARD

2. Pierre MARREYNAT, ° 20.03.1643 Ambert, y + 10.12.1705, x 1664
3. Marie RICHARD, ° 26.09.1652 Ambert
4. Damien MARREYNAT, ° 13.02.1613 Ambert, fs Claude et Marie BOUCHE, x 1641
5. Clauda DEGEORGES, ° 20.09.1613 Ambert, fa Antoine et Marie BARRAT
6. Pierre RICHARD, ° 04.04.1618 Ambert, x 1650
7. Jeanne BESSON, fa Antoine et Marie DUPUY
12. Guillaume RICHARD, ° 13.04.1570 Ambert, fs Jacques et Damiane BEGON
24. Marguerite VIMAL, fa Benoit et Marie ROLHION Les N° 6, 7, 12 et 24 trouvés par recoupement donc à prendre avec réserves. Pierre MARREYNAT et Marie RICHARD sont les 1160 et 1161 de mes enfants.

Daniel DEGEORGES (cghav-12)

146-16494 CHAMPROUX (63)

Je pense qu'il s'agit d'une erreur de patronyme; j'émet l'hypothèse que Jean CHAMPROUX est fils de Jacques et de Marie LAROCHE, mariés à Brousse le 20.09.1757 (Vue 225/378). Ils ont eu 4 enfants à Brousse et 3 à Condat les Montboissier. Jacques étant métayer changeait régulièrement de lieu.

Sur Condat il y a un lieu dit « Genettes »; il est possible qu'à un moment donné il y fut métayer et que lors de la déclaration de décès de son fils Jean dans l'Aude le curé a compris « *fils à Jacques CHAMPROUX et Marie DEGENETAT* » alors que c'est peut être « *fils à Jacques CHAMPROUX et Marie de Genettes* ». Mais ce n'est qu'une hypothèse.

Annie Morales PONCHON (cghav-3436)

Comme Annie, je pense au couple Jacques CHAMPROUX x Marie LAROCHE, mes sosas 184 - 185, car c'est le seul Jacques LAROCHE de toutes les communes où ce patronyme est présent.

Quatre Jean sont nés de ce couple de métayer :

- Jean ° 09.11.1760 à Sugères, domaine de Lafont
- Jean ° 31.05.1762 à Brousse, le Coudert
- Jean ° 04.04.1765 à Brousse, le Coudert
- Jean ° 23.11.1771 à Condat, le Morel

Mes sosas 92 - 93 sont : Jean CHAMPROUX x Condat le 07.09.1790 Marguerite ABRAHAM qui est née en 1769. La date de naissance du conjoint n'étant pas donnée, j'ai choisi le Jean de 1765 (âge concordant à peu près à celui de son épouse).

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

Merci. Moi j'ai pris 1762 !

Jean CHAM(P)ROUX, scieur de long du lieu-dit de Chelles à Brousse, ° 30.05.1762 à Brousse, + 07.02.1811 Les Granges (10), x 16.09.1788 à Brousse avec dispense 3/3°consanguinité Jeanne ROUVET, ° ca 1763/65, + le 28.01.1826 à Brousse, d'où :

Marie CHAMPROUX, du hameau de Chelles à Brousse, ° 25.06.1809 à Brousse, + 15.12.1854 à Auzelles, x le 17.05.1827 à Brousse

Jean MAROTTE, peigneur de chanvre, cultivateur au lieu-dit le Fayet, ° 14.12.1797 à Auzelles (24 Frimaire de l'An VI) (acte non trouvé), + 01.04.1861 à Auzelles

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

146-16496 CHIRY-DUBOURGNOUX-BRILLAUD (63)

1. Gabrielle DUBOURGNOUX ° Section Fraternité, Faubourg St Alyre, Clermont-Fd 24.04.1793, y + Canton nord, rue St Alyre, 03.01.1875, y x 30.01.1813 Etienne CHIRY, fs Antoine et Anne BRILLAUD, marchand bâtier, ht section du nord, Clermont-Fd.
2. Pierre DUBOURGNOUX, ° Fbg St Alyre, Clermont-Fd 08.08.1764, y + Section Nord, rue St Alyre, 25.09.1836 Vigneron (1789-1791), cultivateur (1793-1836), jardinier (1809-1822), x Clermont Fd, par. St Cassy, St Georges, St Alyre, 01.08.1787
3. Marguerite CHATARD, Signe. mineure, ht Clermont.
4. Jean DUBOURGNOUX ° Olliergues 20.12.1735, + fbg St Alyre Clermont-Fd 26.10.1787 Signe. Tisserand, ht Olliergues(1748), puis tisserand et Me tisserand à Clermont, fbg St Alyre (1748-1787), x Clermont-Fd, paroisse St Cassy . Fd 13.02.1748
5. Pétronille LAVIGNE
6. Joseph CHATARD vigneron, x
7. Anna MONESTIER
8. Noel DUBOURGNOUX ° La Valette, Olliergues 13.01.1698, y + 13.01.1773, marchand cabaretier, x Olliergues 30.06.1722
9. Jeanne BARTIN ° ca 1699, + Olliergues 14.06.1776, des Arcis, La Chapelle Agnon
10. Guillaume LAVIGNE, x
11. Jeanne VOLPETTE
16. Jean l'ainé DUBOURGNOUX ° La Valette, Olliergues 20.02.1669, Cabaretier, marchand-voiturier, x La Chapelle Agnon (LCA)11.01.1695
17. Claudine de BOURDELLES ° Farnouse, LCA 02.07.1664, + Olliergues 21.09.1741, honnête femme,
18. Jean BARTIN, + av.1743, marchand aux Arcis, LCA,
19. Jeanne DEFRADAS, +1743
32. Noel DUBOURGNOUX ° ca 1633, + Le Bouchet, Olliergues 01.10.1693, fs aîné. Laboureur, ht La Valette, La Chabasse. (1677-78), puis métayer, marchand au Bouchet, SGsM (1682-1693), x1 < 1669
33. Antonia CONSTANCIS, + Olliergues 31.12.1675
34. Noel de BOURDELLES ° ca 1625, + Farnouse, LCA 28.01.1709, maître chirurgien, x ca 1650
35. Isabeau RAVAU ° ca 1630, + LCA 22.02.1710
64. François DUBOURGNOUX ° ca 1593, + Olliergues 23.08.1673, résidant mestayer à La Roye en 1632, puis au Bouchet (1662), et ht Montmailler, St Gervais sous Meymont (02.1667), x ca 1630
65. Clauda PIRONNET

François CHALAMAUD (cghav-2996)

Chambon-en-Combraille doit être Chambon sur Voueize dans la Creuse, en limite du Puy de Dôme.

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

146-16506 de FRETAT

Il semble que JOURDA de VAUX se soit quelque peu « emmêlé les pinceaux ». REMACLE donne :

Pierre de FRETAT

x1 Miracle de LA COUR d'où

- Pierre (le jeune), x1 28.02.1564

- Benoit, x 16.11.1572

- Philippe, x1 le 22.01.1570 et x2 le 1.01.1584

x2 Barbe REGIN d'où

- André, x1 29.01.1578

- Madeleine x1 07.04.1563

- Gabrielle x av 1574

- Barbe x ?

- Anne ?

La convergence des dates de mariage des enfants de deux épouses successives m'interrogent. D'autant que Barbe REGIN serait la petite fille d'un couple marié avant 1463, ce qui signifierait un dernier enfant né ca 1520 (ménopause = 45 ans)

Quant à la dénommée Philippe mariée à N d'AURELLE par Cm du 10.06.1540, elle est fille d'André et Angélique de FAY, et serait donc la sœur germaine de Pierre et la tante de la seconde Philippe que l'on dit mariée en 1578 (ce qui serait possible, en étant la filleule de la première !) mais mariée au même personnage ????

La chronologie de tout cela me paraît quelque peu bizarre. Seul le contrat de N. D'AURELLE et Philippe de FRETAT est attesté par REMACLE qui a bien dû le trouver quelque part

Alain ROSSI (cghav-2140)

J'ai répondu il y a un an sur la généalogie des DAURELLE. (AmA ! n°142). Si on retourne aux sources certaines (Frank IMBERDIS, 4 J 540 et 4 J 541) :

1/ la filiation de Pons DAURELLE + 11.04.1619

- Pons DAURELLE est fils de Philippe de FRETAT, citée dans son testament du 23.02.1607.

- Un acte du 23.06.1579 montre noble Pierre de FRETAT seigneur de la Deyte et honnête femme Philippe de FRETAT, veuve d'André DAURELLE agir conjointement dans un bail avec l'abbaye de la Chaise-Dieu.

- Un jugement du 10.03.1569 rendu entre l'abbaye de la Chaise-Dieu et noble Pons DAURELLE seigneur du Crozet indique que celui-ci est fils de feu André DAURELLE acquéreur de cens le 26.01.1569.

- Une transaction du 10.06.1614 indique que Claude DAURELLE fils de feu André DAURELLE avait acquis la terre de Laborie le 28.07.1585 et qu'à sa mort, celle-ci est passée à son frère et héritier universel Pons d'AURELLE

- Enfin défunte Philippe de FRETAT est citée dans le Cm du 02.12.1595 de sa petite-fille Philippe DAURELLE (fille de Pons DAURELLE et de Françoise du VERDIER) avec Guy de ROCHEBARON

On peut donc bien affirmer avec certitude que Pons DAURELLE est fils d'André DAURELLE et de Philippe de FRETAT.

2/ L'absence de liens avec les d'AURELLE seigneurs de Villeuneuve et de Colombines

- Maximien d'AURELLE seigneur de Villeneuve, + 22.09.1577, x Cm 14.09.1541 Marguerite de PESTELS.

- Maximilien d'AURELLE, seigneur de Colombines, cousin du précédent, x1 Cm 24.04.1569 Gasparde de LA BESSE, x2 Cm 27.12.1572 Anne de COLLONGES, x3 Claude de l'HOSPITAL qui est sa veuve en 1613 donc pas de mariage avec une FRETAT !

- Philippe de FRETAT (Pons DAURELLE son fils s'est marié en 1572) ne peut pas avoir épousé en 1578 un Maximilien d'AURELLE

Ce méli-mélo vient de la confusion volontaire faite au XVIII^e siècle entre les d'AURELLE seigneurs de Colombines et Villeuneuve, et les DAURELLES seigneurs de Terreneyre...

3/ La parenté de Pons DAURELLE

- Pons DAURELLE a pour oncle maternel noble Benoît de FRETAT, cité dans son testament du 23.03.1598.

- Pons DAURELLE a pour cousin Jean de FRETAT, seigneur de Sarra, cité dans son testament du 23.02.1607.

- Pons DAURELLE a pour cousin noble Pierre de FRETAT, élu en l'élection de Basse-Auvergne, cité dans son testament du 14.03.1618.

- Pons DAURELLE a pour cousin germain maternel Benoît BARDON, cité dans ses testament du 23.02.1607 et du 14.03.1618.

- Pons DAURELLE a pour cousin germain noble Guillaume de VISSAGUET seigneur de la Chomette, cité dans son testament du 14.03.1618.

- Claude de FRETAT veuve de Cosme VIGNON et tante maternelle du sieur Pons DAURELLE est marraine le 24.04.1588 à Arlanc de Pons DAURELLE fils de Pons DAURELLE et de Françoise (du) VERDIER

Guillaume de VISSAGUET est bien connu. Il est le fils de Louis de VISSAGUET et de Marie BARDON et l'époux de Louise MOREL de LA COLOMBE, fille de Pierre MOREL de LA COLOMBE et d'Anne VIGNON. Toutefois la parenté n'est pas par les VIGNON, car Anne VIGNON est fille de Jacques VIGNON et de Louise IMBERT et Cosme VIGNON est fils de Vincent VIGNON et de Vidale CLAVELIER.

La parenté intervient bien par les FRETAT et les DAURELLE, et d'ailleurs, André DAURELLE est témoin au cm le 03.01.1563 de Marie BARDON fille de Claude BARDON, avec Louis de VISSAGUET.

Il me semble donc qu'on a une fratrie composée au moins de :

- Philippe de FRETAT x André DAURELLE, mère de Pons DAURELLE

- Claude de FRETAT x Cosme VIGNON

- N... de FRETAT ascendant de Pierre de FRETAT élu en l'élection de Basse Auvergne (= Pierre II FRETAT seigneur de Sarra et de Miracle de LA COUR, père de Pierre III de FRETAT seigneur de Sarra époux d'Anne ASSOLENT, lui-même fils de Pierre IV de FRETAT seigneur de Varvasse : Pierre II, Pierre III et Pierre IV ont tous été élus en l'élection de Basse Auvergne)

- N... de FRETAT ascendant de Jean de FRETAT seigneur de Sarra (= Pierre II de FRETAT père de

Pierre III de FRETAT père de Jean de FRETAT seigneur de Sara)

- Benoît de FRETAT (non connu par ailleurs, il peut y avoir une confusion avec Benoît de FRETAT seigneur de Tissonnières, fils de Pierre II de FRETAT, et donc
- N... de FRETAT x Claude BARDON, mère de Benoît BARDON, (grand-)mère de Guillaume de VISSAGUET.

Cette généalogie m'intéresse également, car je descends de Louise de VISSAGUET, épouse d'Antoine de LAGARDE (sœur de Guillaume de VISSAGET et fille de Louis de VISSAGUET et Marie BARDON) !

Jean Noël MAYET (cghav-657)

146-16513 JOURNET-MATHIAS (63)

Pour résumer les échanges intervenus, le couple Pierre JOURNET - Anne MATHIAS (x Ambert 02.10.1668) a eu comme enfants :

- Etienne ° 05.12.1669 p/m: Etienne JOURNET-Marguerite POURRAT.
- Catherine ° 10.11.1671 p/m François MATHIAS Catherine JOURNET.
- Anne-Marie ° 20.05.1674 p/m: Antoine JOURNET-Anne MATHIAS.
- Mathieu ° 14.04.1678 p/m: Mathieu JOURNET (prêtre)-Geneviève MADUR fem François MATHIAS.
- Antoine ° 26.01.1681 p/m: Antoine MATHIAS-Philippe MICOLON.
- Jean-François ° 17/12/1683 p/m:François MATHIAS-Bonne CHAPOT (Chappat ??)

Ainsi que c'est souvent le cas, les premiers parrains et marraines sont les grands-parents. On peut donc raisonnablement penser que :

- les parents de Pierre JOURNET sont Etienne JOURNET sans doute celui x à Benoîte PISSAVIN dont un Pierre ° 22.05.1644 à Ambert, ledit Pierre étant décédé le 22.03.1705 âgé ca 60 ans, ce qui semble cohérent
- les parents d'Anne MATHIAS seraient Jean MATHIAS x Marguerite COUPAT dont une Anne ° 03.05.1633. A noter une Anne MATHIAS + 05.12.1688 âgée ca 40 ans (ce qui situerait plutôt la naissance vers 1648)

Le couple Jean MATHIAS - Marguerite COUPAT a eu selon les tables de l'abbé COLLANGETTES : Jeanne ° 06.11.1630; Anne ° 03.05.1633; Benoit ° 19.02.1645; Françoise ° 08.09.1647 (manque du 5/7/1640 au 6/7/1642). Selon les tables du CGHAV,

- François MATHIAS (un des parrains) fs de Jean x Ambert 28.10.1671 Geneviève MADUR, fa de Barthelemy
- Philipin MICOLON (une des marraines) est dite veuve de François JOURNET lorsqu'elle se remarie le 23.01.1677 avec Maurice MONTAIGNE.

Josette BLINEAU (cghav 2985)

Jean MATHIAS (cghav 3907)

Henri PONCHON (cghav-62)

146-16516 MAUBERT-NIRON (63)

Marguerite NIRON, 32 ans, épouse de Thomas MAUBERT, + 17.09.1762 Puy Guillaume .Témoins ; son mari, et Claude MONTAGNER, son beau frère.

Thomas MAUBERT, ° ca 1731, est dit jardinier et domestique à l'Abbaye de Montpeyrour en 1751, fils de

Pierre et Antoinette CHAPU x Puy Guillaume 08.06.1751 Marguerite NIRON, ° ca 1730, fille de François et Benoit DASSAUD

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

Sachant que Marguerite NIRON est + le 17.09.1762, nous pouvons considérer comme très probable que son époux Thomas MAUBERT, devenu veuf, s'identifie avec Thomas MAUBERT (également fils de Pierre et de Toinette CHAPUS) qui épouse (sans mention de veuvage) Marguerite DAUVERGNE le 18.02.1765 à Paslières.

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

146-16517 MEROVILLE-PISSEVIN (15)

Anne Françoise PISSEVIN est originaire de Besse (63). Elle est fille de Michel (+ 06.06.1738 Besse à 84 ans) et d'Anne CHOMEL (y + 07.06.1736), x 07.02.1682 Besse. Michel est dit « de Condat » et Anne « de Besse », fille de Claude. Anne Fr. PISSEVIN a dix frères et sœurs nés à Besse.

Christiane de VRIENDT (cghav-2337)

Comme Anne CHOMEL est la marraine du premier enfant du couple Antoine MERAVILLE - Anne Françoise PISSEVIN, né le 07.09.1716, et en est la grand-mère maternelle, le Mre Pierre MERAVILHE, parrain de cet enfant devrait normalement en être le grand père paternel. Je préfère le patronyme MERAVILHE ou MERAVILLE à MEROVILLE

Incidentement le Joseph COMPAN(S), 2° mari de Anne Françoise, devrait être le même que le 4e témoin à son premier mariage. Son âge est en rapport.

Son enfant, né de père inconnu, 2 ans après le décès de son mari, est tout de même inhabituel pour une bourgeoise du bourg même de Condat.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Sur Condat, j'ai 2 Antoine MERAVILLE : l'un né le 26 avril 1675, fils de Pierre et Antoinette REYNAUD de Falleix, l'autre né le 14 décembre 1680 fils d'Antoine et Françoise PALLIER. Incertitude donc.

Christiane de VRIENDT (cghav-2337)

J'aurais tendance à choisir Antoine ° 26.04.1675 du fait des parrainages de Mre Pierre pour le fils aîné (Pierre) et de Delle Louise REYNAUD pour Jean Baptiste (° 1717). D'autant que Antoine MERAVILHE et Marie BONQUE, qui se x 29.10.1711, sont « tous deux de Phaleix » (Falleix)

A l'époque, il existe à Condat 4 mariages MERAVILHE dont l'époux est un Antoine

1/x 29.10.1711 Antoine, de Phaleix, (+ 1744/1746) avec Marie BONQUE (+ 1746/1755), dans la chapelle de Monboudif

2/x 09.09.1715 Antoine (+ 9.11.1722) avec Anne Françoise PISSEVIN

3/x 09.06.1718 Antoine, de St Amandin, avec Catherine GILBERT

4/x 12.05.1722 Antoine, d'Egliseneuve, avec Anne PALLIER

Aucun de ces deux derniers couples n'a d'enfant marié à Condat. Ils ont donc dû aller vivre dans la paroisse de l'époux.

Alain ROSSI (cghav-2140)

146-16518 PINGEOT-MICHELIN (63)

Préparant la généalogie auvergnate de Mazarine PINGEOT pour publication dans AmA!, j'avais noté ce cousinage entre les PINGEOT et les MICHELIN indiqué dans

divers actes (dont celui de Brioude), et en particulier à Paris.

Je pense qu'il se situe à Paris puisque les deux familles étaient parisiennes au 19^e siècle, et sans doute avant 1860 soit à travers des ancêtres communs soit par alliance. Ce cousinage explique à mon sens l'installation des PINGEOT à Clermont à la suite des MICHELIN.

Henri PONCHON (cghav-62)

Pour que MICHELIN ait laissé PINGEOT installer ses ateliers à l'intérieur de l'usine des Carmes, tout en étant chacun leur propre patron, il fallait être très proches. Même si les valves de PINGEOT étaient appelés à se monter sur les pneus de MICHELIN.

Annie FRIER (cghav-3065)

146-16523 SIMON (15)

Il me semble que la naissance de Michel SIMON est du 03.01.1887 à Condat. Une erreur de nom et prénom de la mère a été rectifiée par jugement le 24.12.1909. Voir la mention marginale sur l'acte de naissances

Michèle BREGIROUX (cghav-1401)

La réponse est présente dans le registre au 24.12.1909 mais un peu compliquée, car ce n'est pas la vraie date de naissance, mais la transcription d'un jugement du tribunal de 1^{ère} instance de Murat prononcé le 11.12.1909, qui figure à la date du 24.12.1909.

Le texte de ce jugement se trouve transcrit sur le registre des naissances de Condat à cette date, sous forme de deux pages (réf. 5 Mi 695/4 p. 62/355).

Il rectifie les erreurs du maire commises dans la rédaction des actes de naissance de 3 enfants du couple Pierre SIMON x Catherine Constance PAUTUT, à savoir Michel SIMON, ° 3.01.1887, Pierre Alphonse, ° 23.03.1888 et Marie, ° 27.06.1894.

Les erreurs du maire sont en grande partie liées au mélange entre nom et prénom de Pierre SIMON

Cette transcription est à lire, ne serait-ce que pour le plaisir !!!

Alain ROSSI (cghav-2140)

Errata, Corrections et Compléments aux GÉNÉALOGIES publiées dans Ama ! n° 145

Au sujet de Pierre MONATTE

Par erreur, nous avons publié dans le précédent numéro la première version de l'article de Michel COLAS sur Pierre MONATTE, et non celle qui avait été revue et corrigée par l'auteur.

D'où plusieurs **errata** :

p.155, c.1 : lire « décembre **1898** » au lieu de 1998

p.156,c ;1 : lire **BR**OUTCHOUX et non BOUTCHOUX

p.157, c.1 : lire **MONTEHUS** et non MONTHEUS

p.158, c.1 : lire « *Kriegsgefahrzustand* »

p.158, c.2 : lire « les six premiers mois de **1918** » et non 1919

p.160, c.1 : lire CACHIN et FROSSARD, non FROISSARD

p.160, c.1 : « *le bolchevisme avait fait la preuve* »

p.162, c.1 : lire **Tlemcen** au lieu de Tlemsen

Nous présentons nos excuses aux lecteurs et à l'auteur.

Eugène CHASSAING

Compléments et corrections

par Annie PETIT-BARRAT (cghav-1441)

15. Marie TOURNEBI(S/Z)E , est dite née le 13 messidor an IV dans son Cm, mais le 1^{er} floréal an IV dans le registre de Granval.
30. Antoine TOURNEBISE Jeune, cultivateur à l'Espinasse (Bertignat), , y + 12.12.1828, y x 28 pluviose an III (et non an IV)
31. Antoinette DESMAISON, ° 21.02.1765 La Mayoux, (Bertignat), + 08.01.1841 L'Espinasse
60. Benoît TOURNEBISE, ° 19.09.1735 Grandval
61. Marie DURANTON, de Malfrancon, St-Amant-R-S.
120. Antoine TOURNEBISE, laboureur, + 06.04.1774 Le Montel, (Granval)
121. Damiane CELIER, + 17.03.1786 Le Montel, (Granval)
240. Jean TOURNEBISE, + ap. 12.02.1725 Le Montel, x 08.02.1696 Granval
241. Jeanne GASCHON, ° ca 1680 St-Amant-R-S., + 21.04.1734 Granval
480. Claude TOURNEBIZE, + av. 18.09.1681
481. Marie GROLET, + 23.01.1693

par Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

476. Estienne MAROTTE, métayer, ° ca 1671 Bertignat, y + 28.03.1751 x 10.01.1692 Saint Gervais sous Meymont (63)
477. Anthonia CO(S)TE, ° ca 1672, + 15.06.1742 Bertignat
952. Julien MAROTTE,
953. Guillaumette CHALETTE,
954. Antoine COSTE,
955. Guillaumette MORANGE.

Appel de Cotisation 2014

Le bordereau de renouvellement de cotisation est toujours très important car ce n'est que grâce à lui que nous pouvons vous joindre ou authentifier votre utilisation de la partie privative de notre site internet ou de GeneaBank.

En effet, notre site comporte deux espaces : un espace « public » accessible à tous, et un espace « privé » réservé à nos membres, qui s'enrichira de nombreux « outils » d'aide à la recherche et de services destinés aux adhérents.

Pour accéder à cet « espace privé » vous aurez besoin de deux codes : l'un, votre « **Nom d'utilisateur** » composé des 5 lettres « **cghav** » en minuscules et de votre numéro d'adhérent précédé d'un nombre de zéros suffisant pour constituer 5 chiffres (par ex. « cghav00432 »). L'autre est un « **Mot de Passe** » délivré par notre fichier et qui est en fait le même que celui destiné à GeneaBank, comportant 5 chiffres précédés de 3 lettres

« Nom d'utilisateur » et « Mot de passe » sont identiques sur notre site et pour les interrogations GeneaBank.

Votre numéro d'adhérent est indispensable dans les deux cas et vous le trouverez sur votre carte ou sur l'étiquette d'adressage de « A moi Auvergne ! ». Conservez-le soigneusement.

Si vous perdez ce « **Mot de Passe** », le site internet pourra vous aider : quand vous lui aurez communiqué votre « **Nom d'utilisateur** » et que vous aurez cliqué sur le bouton « **Mot de passe oublié** », il vous demandera votre adresse électronique, celle que vous avez écrite sur le bordereau qui se trouve au dos de ce texte. Si cette adresse est identique, le système adressera un mail à l'adresse internet que vous nous avez communiqué.

Si cette adresse est invalide, vous ne pourrez pas recevoir aisément ce « Mot de Passe » et vous devrez nous contacter (vous pourrez le faire à partir du site en utilisant le formulaire de la rubrique « Nous contacter »).

Si vous désirez utiliser une adresse différente pour recevoir les messages du Forum ou intervenir sur celui-ci, indiquez-nous cette autre adresse pour nous permettre de vous suivre

Attention à la communication de ces adresses : il ne faut pas que nous fassions d'erreur en la transcrivant : **SVP, écrivez-la en capitales en notant bien tirets et points.**

Pour un fonctionnement harmonieux de notre Cercle et pour la livraison régulière de votre revue préférée, il est important d'effectuer le règlement de votre cotisation **avant le 20 janvier.**

En effet, le 20 janvier est la date du lancement des opérations de routage du prochain numéro de « A moi Auvergne ! » (n° 147). Si vous n'aviez pas réglé votre cotisation à cette date, nous vous adresserions une lettre de relance et l'envoi de votre revue ne se ferait pas par notre routage habituel. Il devra être réalisé manuellement avec un coût postal nettement plus élevé et du temps perdu pour la manipulation supplémentaire. Et c'est le temps qui nous manque le plus !

De ce fait, votre Conseil d'Administration a décidé de ne pas attribuer aux retardataires le contingent de points GeneaBank du premier semestre de l'année 2014. Les premiers points ne vous seraient attribués qu'en juillet prochain.

Pour accompagner votre chèque de règlement, remplissez soigneusement la totalité du bordereau avec une attention particulière pour votre adresse internet. Notez également votre numéro de téléphone, qui ne sera jamais diffusé (pas plus que votre adresse), mais utilisé seulement pour vous contacter en cas de difficulté particulière.

Avec nos sentiments les plus amicaux ;

Votre Conseil d'Administration

COUPON RÉPONSE À RETOURNER À : C G H A V,
55 rue de Châteaudun
63000 - Clermont-Ferrand

Je renouvelle ma cotisation au Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay et / ou mon abonnement à son bulletin « A moi Auvergne ! » pour l'année **2014**.

Remplissez toutes les lignes de ce bordereau

Si votre adresse a changé cette année, n'oubliez pas de cocher la case ci-contre

Nom :

Prénom :

Numéro d'adhérent :

Bâtiment, Escalier :

Adresse :

Code Postal et Localité :

Téléphone (*confidentiel, ne sera utilisé qu'en cas de difficulté*) :

Montant **2014** : Euros (*par chèque à l'ordre du CGHAV*)

Cotisation et réabonnement : France et Dom-Tom : 33 € – Europe : 36 € – Outre-mer par avion : 40 €

Membre Bienfaiteur : à partir de 100 €

Abonnement à la revue sans être adhérent : France et Dom-Tom : 31 € – Europe : 34 € – Outre-mer : 38 €

Cotisation sans abonnement à la revue : 25 € (tous les services sans la revue)

Le timbre annuel de la FFG est à votre disposition si vous en avez besoin (par ex. pour accéder à la bibliothèque d'un autre cercle). Pour des raisons d'économie, nous ne l'envoyons que si vous nous le demandez (avec une enveloppe timbrée **pré-adressée**).

Si vous êtes abonné sans être membre, vous ne pouvez avoir accès aux avantages des adhérents, c'est à dire poser des questions, accéder à nos bibliothèques et à l'espace « privé » du site internet, participer au forum internet, avoir accès à GeneaBank.

Si vous désirez avoir accès à **GeneaBank** vous devez cocher la case ci-contre et nous donner une **adresse électronique valide** (pour plus de lisibilité écrivez-la en capitales - attention aux « . », « - » et « _ »)

GeneaBank : OUI

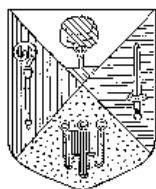
Adresse électronique :

Adresse spéciale pour le Forum.....

*(Attention à écrire très soigneusement votre adresse électronique. Faites-le en **majuscules**, même si elle doit être en minuscules. En particulier, **attention aux points et tirets** qui peuvent être « - » ou « _ »)*

Date et Signature :

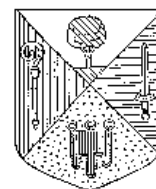
CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2013-2014 : Mmes Jacqueline BRIFFE – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Yves GLADEL (*Président d'Honneur*) – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – René MONBOISSE – Jean-Noël MAYET – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

Membres Fondateurs :

Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions, Renouvellements : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.cghav@orange.fr ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures et bulletins anciens :
M. Robert LÉOTOING, Tél. : 01 6903 5509 : 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron,.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 01 4626 4114,
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr ,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet : Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, jfcrohas1@orange.fr)

Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET
Assistance et questions : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : cpamtil@club-internet.fr

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr ;
Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : j.n.bienvenu@wanadoo.fr

Cantal : M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 01 4760 0531 ; Courriel : cpamtil@club-internet.fr

Groupes d'échanges : Livradois-Forez : M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA,

Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 Le Cendre, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations : Lyon / Rhône-Alpes :

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : jean-marc.fayolle@dbmail.com

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : celacgen@yahoo.fr

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;

Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET,

10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice, Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : fayet.j-c@wanadoo.fr.

Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique (rossi.cghav@orange.fr)



Ci dessus un aspect de la superbe exposition installée à Olliergues sous la direction de Renée DESSAGNE

Ci-dessous : il ne faut tout de même pas oublier le travail individuel ((ici, entre autres, avec Marc CHAPPAT)



Sur le cliché ci-dessous : autour d'Henri PONCHON, les organisateurs de l'exposition, avec de gauche à droite :

Mady MARCHAND,
Gérard PONCHON,
Eric MAIRESSE,
Annie MORALES,
Roland LACOUR,
France CHALAMAUD,
Paul CHAUNY,
René DESSAGNE,
Renée DESSAGNE.

(cliché Daniel GROISNE)

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

CPPAP : 0916 G 85293

Publication trimestrielle paraissant en février, mai, août et novembre

N° 146 - novembre 2013 (4^e trimestre)